



Aujourd'hui

Pas de 6/49 à 1,07 \$: Loto-Québec prend la TPS à sa charge

PAUL DURIVAGE

Les billets de loterie à 1,07 \$ ou 2,14 \$ ne sont pas pour demain. Loto-Québec a en effet décidé de prendre à sa charge la taxe sur les produits et services (TPS) qui s'appliquera sur ses produits à compter du 1^{er} janvier.

Reste toutefois à savoir qui assumera ultimement la facture, de l'ordre de 40 millions: les parieurs, qui pourraient voir les lots gagnants réduits, ou le gouverne-

ment du Québec qui accepterait de recevoir des dividendes moindres de la part de sa société des loteries.

M. Jean-Pierre Roy, directeur des communications de Loto-Québec, confirme à *La Presse* la décision de ne pas augmenter le prix des billets, soulignant que les consommateurs sont peu réceptifs aux billets à un dollar et quelques cents. Une société de loteries de la Saskatchewan, qui s'était risquée à ajouter la taxe provinciale de vente à ses billets de 6/49

à 1 \$, s'est ravisée après avoir vu ses revenus diminuer sensiblement, rappelle-t-il.

«Il est clair cependant qu'il y a un coût à payer et l'on ne sait pas encore qui l'assumera», poursuit le porte-parole. Une décision à ce sujet est attendue d'ici quelques semaines.

40 millions au fisc

On estime à plus de 40 millions le montant que Loto-Québec devra verser au fisc fédéral l'an prochain, à la suite de l'application

de la nouvelle taxe sur les produits et services.

La taxe s'applique aux revenus nets des lots remis aux gagnants (soit sur environ 644 millions, selon les derniers états financiers de Loto-Québec) plutôt que sur le chiffre brut des ventes (1,2 milliard).

Des quelque 45 millions de taxes que cela représente, la société d'État peut par contre déduire les taxes qu'elle a elle-même déboursées sur ses achats (frais d'impression, publicité),

soit environ 3 millions suivant les chiffres du dernier exercice financier.

En diminuant d'autant les prix versés aux gagnants, Loto-Québec ferait en sorte de diminuer la «valeur» de ses billets de loterie. L'espérance (mathématique) de gain sur un billet de 1 \$ passerait en effet de moins de 47 cents à moins de 44 cents.

D'autre part, si la société d'État passait la TPS à ses dépenses cou-

VOIR LOTO EN A 2

A3 UN OVNI?

Un «phénomène» s'apparentant à un objet volant non identifié a été aperçu par plusieurs personnes hier soir dans le ciel de Montréal.

B8 GÉRARD DION

L'abbé Gérard Dion, pionnier des relations industrielles au Canada, succombe à une hémorragie cérébrale, à l'âge de 77 ans.

D1 TAUX D'INTÉRÊT

La Banque de Montréal amorce une fois encore la descente en flèche des taux d'intérêt en réduisant d'un quart de point son taux préférentiel.

Sommaire

Annonces classées

- immobilier..... D14 à D18
- merchandises..... D18, D19
- emplois..... D19
- automobiles..... D19, E6 à E8
- propositions d'affaires..... D9

Arts et spectacles

- Informations..... cahier E
- horaires..... E10, E11

Bandes dessinées

- Bridge..... E7
- Décès..... E8
- Design/Art de vivre C1 à C5
- Économie..... D1 à D9
- Éditorial..... B2
- Êtes-vous observateur?..... D14
- Feuilleton..... D17
- Horoscope..... D15
- Le monde..... D10 à D13, D20
- Loteries..... A4
- Mots croisés..... D19, S10
- «Mot mystère»..... E7
- Télévision..... E1, E2
- Têtes d'affiche..... A7
- Tribune libre..... B2, B3

Une monnaie québécoise serait viable

— la Chambre de commerce du Québec

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Les milieux d'affaires n'ont tellement plus peur de la souveraineté du Québec qu'ils soutiennent qu'une monnaie québécoise serait viable.

«On pourrait envisager d'émettre une monnaie québécoise», précise la Chambre de commerce du Québec dans le mémoire présenté hier devant la Commission Bélanger-Campeau, par son président Jean Lambert.

Mais, peu importe ce qu'il adviendra de l'avenir politique et constitutionnel du Québec, l'appartenance à l'union monétaire canadienne comporterait des avantages certains, mais une monnaie québécoise serait tout aussi viable que d'autres monnaies

le sont pour des pays de taille comparable ou même plus petits comme l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, l'Irlande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, la Suède ou la Suisse, y lit-on.

Selon les explications données par M. Lambert, un problème de confiance dans une nouvelle monnaie se poserait au départ, mais il pourrait être résolu selon que sa valeur soit fixée par rapport à celle du dollar canadien (avec un coût de conversion) ou par rapport à la valeur du dollar américain.

La deuxième hypothèse serait moins commode pour transiger avec le Canada, lieu d'exportation de 25 p. cent de la production québécoise, mais elle serait utile pour les échanges avec les États-Unis et divers autres pays qui absorbent 20 p. cent de la production québécoise, soutient ce regroupement de 60 000 membres du milieu des affaires.

«Notre préférence va nettement à la continuation de l'appartenance du Québec à l'union monétaire canadienne», souligne toutefois la Chambre de commerce qui dénonce sans le moindre équivoque l'échec écono-

VOIR MONNAIE EN A 2

● B 1: Une guerre de drapeaux

BRUINS 2, CANADIEN 0



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Un but de Dave Christian en supériorité numérique, au début de la troisième période, s'est avéré le filet vainqueur, hier, quand les Bruins de Boston ont vaincu le Canadien 2-0, au Forum. Encore une fois,

l'attaque à cinq du Canadien a eu des ratés, étant blanchie en six occasions. Avec ce revers, le Canadien a perdu le premier rang de la division Adams aux mains de ces mêmes Bruins. Cahier sports, page 3

L'Égypte aux urnes comme par accident



JOONEED KHAN

LE CAIRE

L'étranger débarquant au Caire ne peut pas les éviter: d'immenses banderoles multicolores, tendues au-dessus des rues et autour des places publiques depuis Héliopolis, à l'entrée de la ville par l'aéroport, jusqu'à l'autre extrémité, à Giza, en passant par les terminus du métro et d'autobus de la Place-Tahrir.

Elles proclament les noms, filiations politiques, et surtout la piété, des candidates et candidats aux élections législatives anticipées du 29 novembre en Égypte.



Heureusement, car sans cet «habillage» de l'espace urbain, on ne dirait pas que ce pays arabe est de 53 millions d'habitants, aux prises avec des inégalités criantes, des choix d'idéologies et les alets explosifs de la crise du Koweït.

est en pleine campagne électorale.

À trois semaines du scrutin, pas de couverture dans les journaux arabes, anglais et français, pas d'intervention à la radio-télévision, monopoles d'État. On ne sait rien du débat électoral ni des thèmes dominants, des arguments des partis et individus ou des enjeux du scrutin.

On n'est même pas tout à fait sûr du nombre exact de sièges à pourvoir ni de celui des candidats en lice. L'étape de la contestation des candidatures vient à peine de commencer. Mais une certitude: seuls pourront voter les Égyptiens et Égyptiennes inscrits sur les listes électorales jusqu'à décembre dernier. Là encore, cependant, leur nombre exact n'est pas facile à cerner.

VOIR EGYPT EN A 2

Hugh MacLennan meurt à 83 ans

d'après Canadian Press

L'écrivain canadien Hugh MacLennan, connu universellement pour des romans tels *Two Solitudes*, *Barometer Rising* et *The Watch that Ends the Night*, est décédé hier soir dans sa demeure de Montréal, à l'âge de 83 ans.

Né en 1907 à Glace Bay, en

Nouvelle-Écosse, MacLennan, boursier Rhodes, était à la fois écrivain, essayiste et professeur d'université. Il avait remporté trois fois le Prix du Gouverneur général pour des œuvres de fiction et deux fois pour des œuvres de non-fiction.

Hugh MacLennan était considéré comme le premier écrivain d'importance de langue anglaise à avoir tenté de décrire en prose

le caractère national du Canada. *Two Solitudes*, qui porte sur les tensions entre francophones et anglophones, a souvent été cité pour dépeindre les divergences de vues qui opposent les deux cultures. Toutefois, certains ont voulu au contraire y voir un effort pour prouver que l'écart culturel pouvait être comblé par le respect mutuel.

VOIR MACLENNAN EN A 2

Expos: Québec prête 18 millions et Doré s'amène au bâton

DENIS ARCAND

Nous sommes en neuvième manche et la balle est dans le camp du maire de Montréal, Jean Doré.

Hier soir, à quelques jours de l'échéance ultime pour la transaction, le conseil des ministres a accepté, sous la condition d'une implication de la Ville de Montréal, le plan de prêt participatif aux «nouveaux Expos» défendu par le ministre André Vallerand.

Le ministre responsable du dossier et ses collègues ont refusé d'annoncer la nouvelle hier soir, reportant officiellement la décision à plus tard. Au terme de plusieurs heures de délibérations, le ministre Vallerand s'est frayé un passage à travers les journalistes sans annoncer la décision du gouvernement.

Mais, selon une source sûre, la décision est déjà prise et le conseil des ministres a choisi de retarder l'annonce de la

nouvelle jusqu'à ce que le maire Doré, qui tarde à quitter le cercle d'attente, vienne au bâton.

18 millions

Le gouvernement québécois a d'ores et déjà scellé un plan de prêt de 18 millions aux investisseurs qui se sont regroupés pour acheter la concession montréalaise de baseball convoitée par plusieurs villes américaines.

La décision du gouvernement québécois est toutefois liée au montant et au type de participation que choisira l'administration municipale.

Selon le protocole d'aide adopté hier par le conseil des ministres, Québec s'engage à prêter 18 millions au consortium à la condition que Montréal achète pour 15 millions d'actions des Expos. Mais si la Ville décidait de procéder plutôt par prêt — à l'instar de Québec — pour cette somme

VOIR EXPOS EN A 2



YAMAHA
LES RÉCEPTEURS

RX-1130 RS

100 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LA MUSIQUE

Disponible et en montre chez:

AUDIOTRONIC
368 Ste-Catherine O., Montréal, 861-5451-2

SUITE DE LA UNE

LOTO

Pas de 6/49 à 1,07\$: Loto-Québec prend la TPS à sa charge

Antes sans modifier les taux de remise aux parieurs, le Trésor québécois se verrait privé d'une partie substantielle de son dividende, soit un peu moins de 7 p. cent. Au terme de son dernier exercice, le 31 mars dernier, Loto-Québec avait versé 441 millions à l'État.

Le nouvel exercice de Loto-Québec s'annonce par ailleurs moins lucratif pour le Trésor. Au cours du premier trimestre terminé le 1^{er} juillet, les ventes de Loto-Québec ont chuté de près de 7 p. cent tandis que ses frais d'exploitation augmentaient. En conséquence, la ristourne au gouvernement a été réduite de 15 millions (à 90 millions). La récession est accentuée depuis.

Le grand gagnant de l'opération est sans conteste le gouvernement fédéral. Avec la TPS, Ottawa réintègre le lucratif champ fiscal des loteries qu'il avait consenti à laisser en exclusivité aux provinces en 1979, moyennant compensation. Loto-Québec continue d'ailleurs de payer sa quote-part en vertu de l'entente fédérale-provinciale sur les loteries. Il lui en a coûté 11,4 millions au cours de son dernier exercice. □



Jean Lambert, président de la Chambre de commerce du Québec

fois sur la nécessité pour le Québec de se brancher «avec célérité et de façon décisive». Cela pour calmer les incertitudes et faire en sorte que la période de flottement qui entoure le débat soit le moins nuisible possible aux décisions économiques.

«Si l'Allemagne a mis moins d'un an, après l'effondrement du mur de Berlin, à faire un choix constitutionnel, il n'y a pas de raison que le Québec n'arrive à faire de même au bout de 30 ans de discussions», a insisté Jean Lambert.

Aucun des quatre organismes qui se sont présentés devant la Commission Bélanger-Campeau ne s'est d'ailleurs prononcé quant au statut constitutionnel du Québec, pas plus l'Association des manufacturiers canadiens (Québec) que la Fédération des ACEF du Québec ou que le Conseil de la vie française en Amérique.

Une situation qui a fait bondir le représentant des milieux culturels, Serge Turgeon, qui s'étonne que nul n'exprime d'opinion sur la raison d'être de cette commission. Il est apparu chez les représentants des ACEF, un organisme subventionné par le gouvernement du Québec, «qu'il y allait de la survie de l'organisme». En soirée, de Turgeon à Remillard en passant par Lucien Bouchard, les membres de la Commission commencent à manifester quelque irritation devant le refus de se mouiller des représentants des manufacturiers.

Le mémoire de la Chambre de commerce, le plus important document de la journée, a inspiré diverses réactions, notamment chez les leaders indépendantistes Jacques Parizeau et Lucien Bouchard, pour qui les changements réclamés sont tellement considérables que seule la souveraineté permettrait d'y apporter une réponse affirmative.

«C'est un document d'une ampleur extraordinaire. Je ne me suis jamais vu demander autant de pouvoirs, jamais le gouvernement fédéral ou le Canada anglais n'acceptera des chambardements pareils», a dit M. Parizeau.

Après avoir indiqué à la commission qu'il lui faudrait examiner à leur juste valeur les diverses options constitutionnelles possibles pour le Québec (renouve-

du fédéralisme, formation d'une confédération ou communauté économique ou même indépendance), M. Lambert a dénoncé ce qu'il a appelé le scandale du déséquilibre des finances publiques, en particulier le déficit fédéral.

Sept des 15 recommandations du mémoire de la Chambre de commerce touchent d'ailleurs les finances publiques. On propose donc comme solution de contrôler la propension des gouvernements à dépenser et à emprunter, et on insiste pour que toute nouvelle constitution contribue à abolir ou à minimiser les empiètements, les incohérences et les débordements «qui ont conduit au gaspillage des fonds publics». Le rapport indique que pour y arriver, les compétences législatives doivent être clairement identifiées et distinguées.

D'une grande sévérité à l'égard du régime fédéral, le document propose que s'il n'y a plus de juridictions partagées dans un nouveau projet constitutionnel, on mette fin au régime actuel des transferts fédéraux aux provinces, et qu'une seule autorité dans chaque matière dispose du pouvoir de dépenser et de taxer.

M. Lambert décrit l'inefficacité de la politique de développement économique comme étant une source importante d'insatisfaction à l'égard du fédéralisme. Il soutient que «les pratiques fédérales de recherche et développement sont désavantageuses pour le Québec» et il dénonce ce qu'il appelle «le freinage constant des innovations financières du Québec par Ottawa».

Spécifiant qu'il ne remettrait pas en cause l'union monétaire canadienne, le président de la Chambre de commerce remet en question la structure et le fonctionnement de la Banque du Canada, de même que son insertion dans les institutions démocratiques. Il recommande que la direction de la Banque soit composée de membres votants issus des diverses régions du Canada, et qu'ils soient nommés par le gouvernement canadien à partir de listes proposées par les États membres.

En soirée, la division du Québec de l'Association des manufacturiers canadiens insistait sur la nécessité pour le Québec de protéger ses acquis, qu'importe le processus constitutionnel dans lequel il s'engagera.

«Parmi les acquis sur lesquels nous devons pouvoir continuer à compter, il faut noter l'accès au marché canadien. Autant nos membres ont souhaité l'émergence d'une zone de libre-échange à l'échelle du continent, autant il leur semble essentiel de garantir l'existence d'une telle zone au Canada», indique-t-on. □

EXPOS

Expos: Québec prête 18 millions et Doré s'amène au bâton

de 15 millions, Québec réduirait son propre prêt de trois millions, soit 15 millions.

Dans les deux cas, le prêt de Québec serait consenti pour dix ans au taux de 2 p. cent pour les cinq premières années, puis à 4 p. cent pour les cinq dernières. Le prêt de Québec est toutefois assorti de diverses modalités prévoyant une participation aux profits d'exploitation ou en capital, advenant la revente de la concession.

Si Montréal choisissait d'investir moins de 15 millions, Québec retirerait son offre de prêt.

Selon une autre source, la nature de ce bras de fer tient au fait que la Ville de Montréal exigerait que Québec double toute partici-

pation municipale. On s'attend dans certains cercles à ce que M. Doré tente d'ici peu une dernière offensive en ce sens en s'adressant directement au premier ministre Bourassa.

Selon l'attachée de presse du maire Doré, Marielle Séguin, le dossier des Expos a été étudié hier par le comité exécutif de Montréal, mais aucune décision officielle n'a encore été prise.

Selon une source, la décision prise par le cabinet hier est intervenue malgré les réticences de certains ministres, mais le premier ministre Bourassa s'est prononcé en faveur de l'implication gouvernementale.

Le président des Expos, Claude Brochu, et ses associés doivent donc finaliser des engagements de 67 millions en capitaux privés pour «rencontrer» le prix de vente de 100 millions fixé par l'actionnaire majoritaire actuel, Charles Bronfman.

Mais Québec souhaite vivement que sa participation soit réduite par l'arrivée de partenaires américains dans le consortium, ce qui réduirait le montant du prêt.

Par ailleurs, Charles Bronfman et l'Américain Martin Stone doivent se rencontrer à New York. Le comité des propriétaires du baseball majeur — qui doit donner sa sanction à tout transfert de propriété des 26 équipes des majeurs — devrait étudier le projet d'achat du consortium dès demain. L'examen de chacun des nouveaux propriétaires est déjà commencé. □

ÉGYPTE

L'Égypte aux urnes comme par accident

Et pourtant, comme l'écrit Mohamed Sid-Ahmed, columnist à l'influent journal arabe *Al-Ahram* et collaborateur au *Monde diplomatique*, «la confrontation inter-arabe n'est plus entre révolutionnaires et réactionnaires, mais entre répression et démocratie». Si c'était vrai, le vote égyptien aurait valeur de test et d'exemple pour un «nouvel ordre arabe», sur fond de démocratisation et de détente globales.

«Inch-allah»

Voilà une semaine que j'ai demandé au service de presse étrangère du ministère de l'Information une séance d'information sur les arcanes de la démocratie parlementaire et les contours d'une campagne électorale en Égypte. «Nous n'avons toujours rien pour vous, m'a-t-on encore dit hier, mais demain, peut-être, *inch-allah*».

«La campagne démarrera pour de bon dans dix jours quand le droit d'intervention des candidats à la radio-télévision entrera en vigueur», m'assure Khaled Bakir, rédacteur en chef du *Progrès égyptien*, l'un des deux quotidiens de langue française du pays.

«Pour l'instant, dit-il, les duels sont localisés, qu'il s'agisse des villages comme en Haute-Égypte, par exemple, où Sayed Ammar Zanati, député sortant et candidat du Parti national démocrate (PND au pouvoir), était tué dans une guerre de clans à Assiout, ou de quartiers d'une ville comme Le Caire».

Cela est d'autant vrai que l'Égypte, forcée par la Cour suprême d'abroger l'«inconstitutionnel» système des listes, renoue avec le scrutin uninominal après un hiatus de 11 ans. Les candidats luttent donc pour des circonscriptions individuelles alors que l'ancien système considérait l'Égypte entière comme une seule circonscription et allouait les sièges à la proportionnelle.

Pourquoi voter?

Mais l'intérêt populaire pour les élections n'est pas facile à déceler, même localement. Dans les débits de thé du Caire, les haltes balnéaires de Suez ou le souk rustre d'Al-Fayoum, les conversations tournent autour du coût de la vie et des films à l'écran. Une forte proportion de gens se disent volontiers indifférents.

«J'ai 29 ans, je n'ai jamais voté de ma vie et je ne voterai pas cette fois non plus», dit Hossam, employé du tourisme. Il explique: «Les élections ne sont pas honnêtes en Égypte et ne le seront jamais, alors pourquoi voter?». Abou Charif, 40 ans, est un admirateur du président Hosni Mubarak et favorise donc son PND, mais lui non plus n'ira pas voter. «La démocratie, c'est la liberté de choix, dit-il, et je choisis de ne pas voter».

L'échéance électorale n'était pas due avant encore deux ans, mais le jugement de la Cour suprême, rendu à la demande d'un simple citoyen, a obligé Mubarak à dissoudre le Parlement et à retourner devant le peuple, d'abord par référendum et ensuite pour les législatives. «La démocratie en Égypte croît sous Mubarak et une démarche judiciaire comme celle-ci était inimaginable auparavant», dit Bakir, non sans une certaine fierté.

Ahmad est moins enthousiaste. «Mubarak a étendu le pluralisme, c'est bien vrai, il a aussi élargi la liberté de presse mais nous n'avons toujours pas d'alternance en Égypte. Et un Parlement qui sert de faire-valoir au pouvoir. Comment voulez-vous que le peuple ait confiance?» demande-t-il.

«C'est juste, admet Bakir, les gens qui ont vu les manoeuvres de Nasser et de Sadate se méfient du système électoral et il faudra une génération entière pour leur redonner confiance. Mais, dit-il, le président Mubarak a commencé le travail et il entend le poursuivre».

Il est mal à l'aise devant le rappel de chiffres d'élections passées en Égypte, où il était toujours question de 99,9 p. cent de participation et de 99,9 p. cent d'approbation du régime, encore très dominé par les militaires. Ainsi, c'est le général Fouad Ata qui est l'assistant du ministre de l'Intérieur pour les affaires d'élections.

«Les choses ont changé», proteste-t-il, citant Ahmed Fouad, un collaborateur de son journal, qui écrit qu'au scrutin uninominal de 1979, le PND n'avait eu que 58,5 p. cent des suffrages.

Toujours est-il que les grands partis d'opposition, le Neo-Wafd (centre droit) et le Parti socialiste du travail (PST) allié aux Frères musulmans, interdits officiellement, ont décidé de boycotter les élections. Ils accusent le pouvoir de se prêter à «un acte théâtral» avec pour but de «renforcer sa légitimité dans le contexte de la crise du Golfe». Ils lui reprochent de ne pas garantir un scrutin libre et honnête, en ne levant pas l'état d'urgence en vigueur depuis 1981 et en ne soumettant pas le scrutin au contrôle du pouvoir judiciaire.

Paradoxe égyptien cependant: un certain nombre d'opposants (le PND occupait 350 des 458 sièges du Parlement sortant) se présentent comme indépendants même si leurs partis boycottent le scrutin. La pratique veut d'ailleurs qu'une fois le scrutin terminé, les élus finissent par se constituer en blocs partisans à l'intérieur du Parlement.

Tout important qu'il soit, le scrutin du 29 novembre acquiert malgré tout un aspect dérisoire eu égard à la grande pauvreté des masses, exacerbée par le retour forcé des Égyptiens du Koweït et d'Irak et par la chute catastrophique du tourisme. Les États-Unis ont certes annulé sept milliards de dollars de dettes militaires, mais cela ne se traduit pas du jour au lendemain en terme d'emplois et de logements décents pour les damnés de la terre d'Imbaba et d'Al-Fayoum.

Ces gens-là écoutent davantage l'appel des intégristes, qui se sont une fois de plus imposés en assassinant, il y a peu, le président du Parlement, Rifaat al-Mahgoub, deuxième personnage de l'État en importance. Cela au moment où la crise du Golfe expose l'Égypte à une guerre terroriste soutenue par l'Irak, d'où la visibilité encore plus forte de l'armée et de la police à travers le pays.

A la mosquée d'Al Hussein, au grand souk de Khan al-Khalili, ou est inhumée la tête du petit-fils de Mohammad, l'incantation frénétique de l'unicité d'Allah, à la prière du vendredi, prend l'allure d'une volonté de gommer les divergences, voire les inégalités mortelles, entre Égyptiens.

Toutes criantes qu'elles soient, les banderoles électorales, on le voit, pèsent bien peu dans la fragile balance égyptienne. Surtout que le Neo-Wafd d'opposition a déjà saisi la Cour suprême d'une requête pour qu'elle déclare inconstitutionnel à son tour le mode de scrutin uninominal lui-même! □

MACLENNAN

Hugh MacLennan meurt à 83 ans

MacLennan, qui était Compagnon de l'Ordre du Canada, affirmait que le pays devait son caractère national unique à l'influence du Québec et au fait que beaucoup de bâtisseurs du Canada — tels les Français, les Irlandais et les Loyalistes — avaient connu la défaite.

«Le Canada, disait-il, a été bâti par d'honorables perdants qui ont fondé leur ultime espoir sur la création d'un pays décent et civilisé.»

MacLennan avait cessé d'écrire en 1984.

Pacifiste et idéaliste, il se plaisait à dépendre l'écrivain, plus encore que le poète, comme un révolté «dont la lutte ne se fait pas contre les influences externes, mais contre ses forces intérieures».

La demeure de Halifax dans laquelle Hugh MacLennan avait passé sa jeunesse a été sauvée récemment du pic du démolisseur. La CBC, propriétaire de la maison, a fait savoir le mois dernier qu'elle accepterait des propositions visant à restaurer la demeure de style victorien, vieille de 103 ans, qui a été endommagée par un incendie il y a quelque temps. Le réseau avait soulevé



Hugh MacLennan (1907-1990)

une vive controverse, en juin dernier, lorsqu'il avait annoncé son intention de démolir la maison.

À la nouvelle de la mort de l'écrivain, Douglas Gibson, éditeur chez McClelland and Stewart, de Toronto, a rappelé qu'il avait publié le dernier roman de MacLennan, *Voices in Time*, et son dernier recueil d'essais, *The Other Side of Hugh MacLennan*. «Je le connaissais depuis plus de 20 ans, et je l'aimais et l'admirais beaucoup. C'était l'une des rares personnes auxquelles le qualificatif de noble s'appliquait parfaitement. Ses talents d'essayiste reflétaient sa formation d'historien de la Rome antique, et il avait le don de placer les événements courants dans une perspective plus vaste. Il manifesta le même talent dans ses romans. Mais ce que nous lui devons par dessus tout, c'est d'avoir fait du métier d'écrivain une profession tout à fait honorable.» □

Campagne Centraide 1990

Objectif: 24 millions \$



17 891 025 \$

Ligne Tel-Don 1-800-267-5555



Où donner de son sang

- Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:
- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h;
- à Montréal: Collège français, département de biologie, 172 ouest, rue Fairmount, de 10 h à 16 h;
- à Montréal: Hôpital général de Montréal, salon Livingston, 1650, avenue Cedar, de 9 h 30 à 17 h;
- à Montréal: Club Optimiste Dante et la Caisse populaire Papineau, église de la Consolata, 7120, rue Papineau (angle Jean-Talon), de 10 h 30 à 20 h 30;
- à Mont-Royal: les policiers du district 31, Centre Rockland, près Steinberg, 2305, chemin Rockland, de 14 h 30 à 20 h 30.

Tirage d'hier
Le Lotto 6/49 19 30 32 39 42 49 (28)
E-X-T-R-A 3 4 1 1 7 2

La Quotidienne à trois chiffres **161**
 Tirage d'hier à quatre chiffres **6540**

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSEES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.		Commandes ou corrections	lundi au vendredi de 8h. à 17h.
REDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	285-7202
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7306
COMPTABILITE	285-6892	National, Tele-Presse	285-7265
Grandes annonces	285-6900	Vacances, Voyages	
Annonces classées		Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse
 LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400 — Port de retour garanti. (USPS003592) Champaign N.Y. 12919-1510.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

JEUDI 8 NOVEMBRE 1990 **45-4-01**

SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL

JE LIS, JE LE DIS.

Un cahier spécial à ne pas manquer samedi dans **La Presse**

Un autre refuge pour clochards soulève l'ire dans le quartier St-Jacques

MARIANE FAVREAU

■ Une quarantaine de professionnels, hommes d'affaires et résidents du quartier Saint-Jacques ont décidé de prendre les rênes d'un mouvement d'opposition au projet de l'administration Doré d'ouvrir un refuge pour itinérants, rue Saint-Hubert, au nord du boulevard de Maisonneuve.

Pour eux, c'est la goutte qui fait déborder le vase. Des itinérants, le quartier en a plus que son quota avec Dernier recours, la Maison du Père, et autres. Ils n'en veulent pas plus, estimant que «leur cour» est pleine et que l'avenir du quartier en est compromis.

«Avec son projet de refuge rue Saint-Hubert, nous avons le sentiment profond que la ville abuse de notre tolérance, de notre hospitalité et de notre générosité», écrivent-ils.

Ce refuge de 29 lits est prévu au sous-sol d'une maison de chambres que la ville a achetée via l'une de ses sociétés (SHDM), et où l'on réfère déjà des itinérants, semble-t-il.

Or, les règlements actuels de zonage interdisent la venue d'un abri pour clochards dans cette rue. Mais l'administration Doré entend les changer à la prochaine assemblée du conseil municipal. Les citoyens

ont jusqu'au 20 novembre pour donner leur avis.

A quoi cela sert-il, avons-nous demandé à Mme Léa Cousineau, responsable du dossier, si la décision est déjà prise? «Ça peut nous éclairer sur des choses qui nous auraient échappé, dit-elle. Si on réussit à nous faire la preuve qu'on fait erreur, on pourrait réviser la question.»

C'est ce qu'entendent lui démontrer les gens du quartier dont certains sont de gros propriétaires (Place Dupuis notamment). Ils entreprennent de faire signer une pétition.

«Notre objectif est d'au moins 5000 noms», indique M. Jean-Pierre Prud'homme, propriétaire du Royal Roussillon, un hôtel classé quatre étoiles, situé à deux portes du futur refuge. L'hôtel a été agrandi et rénové l'an dernier.

Dans une lettre accompagnant la pétition, ils s'opposent à ce que la ville «institutionnalise l'itinérance dans un périmètre clairement établi qui correspond aux limites de notre quartier». Il leur paraît évident que les itinérants «seront habilement confinés» sur ce territoire compris entre les rues Saint-Denis et Amherst, de Sherbrooke à Viger, indique M. Prud'homme.

«Les itinérants se retrouvent déjà en

grand nombre dans notre cour; nous voulons seulement nous assurer de ne pas les avoir tous», écrivent-ils en prévenant d'avance les objections.

Pour eux, le refuge «va complètement démobiliser l'esprit d'entrepreneuriat qui se manifeste enfin et écarter les investissements potentiels nécessaires à la survie du quartier. De plus, il vient décourager ceux et celles qui désirent améliorer ce coin de la ville qui leur appartient.»

Ils mettent la ville en garde contre les «conséquences tragiques» que l'afflux de clochards entraînera: baisse de fréquentation des commerces, exode des résidents, fermeture et déménagement de locataires d'édifices à bureaux, etc.

«C'est la mort lente d'un quartier pourtant voué à un meilleur avenir.» L'aménagement de la Place Berri, la construction prévue au Palais du Commerce, le projet d'une rue Berri prestigieuse, et surtout le retour des habitants dans le quartier Saint-Jacques, laissent croire à cet avenir meilleur. Le nombre de ménages et de familles y a augmenté plus qu'à Montréal entre 1981-86. «Nous subissons déjà l'impact de Dernier Recours. Et nous disons non à la violence quotidienne qui nous est faite à cause de l'institutionnalisation de l'itinérance dans notre quartier.»



PHOTO MARCEL LAROCHE, La Presse

Voici ce qu'on pouvait voir dans le ciel de Montréal, hier soir.

Cessez les folles poursuites en auto-patrouilles, réclame l'ANPAT

PATRICK GRANDJEAN

■ L'ANPAT, Aidez-nous à prévenir d'autres accidents tragiques, un groupe formé autour de la famille McKinnon il y a quelques jours, demande justice et veut s'assurer que dorénavant, une tragédie comme celle qui a coûté la vie à Paul McKinnon ne pourra plus se reproduire.

Amis, voisins et témoins se sont regroupés autour des McKinnon dont le fils de 14 ans, Paul, a été heurté mortellement par une auto-patrouille de la CUM. Ils militent aujourd'hui «pour une police responsable» et font signer des pétitions en ce sens.

Un fonds spécial vient d'être créé pour permettre à la famille de payer un avocat, Me Raphael Schacter, à l'enquête du coroner qui sera chargé du dossier de cet adolescent, tué le 26 octobre dernier, au moment où il traversait la rue Sherbrooke.

«Nous avons déjà reçu 500 \$ des étudiants du collège Loyola. Nous espérons réunir de 10000 \$ à 15000 \$», a déclaré le Dr Jack Klein, un ami des McKinnon devenu le porte-parole de l'ANPAT.

M. McKinnon souhaitait que la mort de son fils de 14 ans, Paul, ne soit pas vaine. La famille ne veut pas revivre ces douloureux moments et a décidé de lutter pour cela, avec l'appui de citoyens choqués par les circonstances entourant cet accident.

Depuis quelques jours, le groupe envoie des pétitions dans tous les comités d'école des quartiers Notre-Dame de Grâce et Snowdown ainsi que Montréal-ouest.

Ce groupe d'une douzaine de personnes demande le soutien du public pour que les policiers rétablissent des patrouilles à pied, s'impliquent plus dans les affaires du quartier et avec la communauté. L'ANPAT veut aussi être assuré de pouvoir siéger au comité disciplinaire de la police, s'il y en a un.

Paul McKinnon était à une intersection située près du collège Loyola, situé au 7141 ouest, rue Sherbrooke. Pour les gens de l'ANPAT et M. Wayne McKinnon, il ne fait aucun doute que les policiers ont brûlé un feu rouge avant de heurter Paul.



Après la saisie de cigarettes la semaine dernière, les enquêteurs Robert Oceau, Denis Pepin et Jacques Dumas, tous de la brigade anti-gang de la police de la CUM, ont retrouvé hier plus de la moitié d'une cargaison de café cachée dans un entrepôt de Côte Saint-Paul. PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

La police remet la main sur plus de 1400 caisses de café volé

MARCEL LAROCHE

■ Plus de la moitié d'une importante cargaison de 2600 caisses de pots de café dérobée il y a 20 jours, dans le parc industriel de Dorval, a été retrouvée intacte hier dans un entrepôt de Côte Saint-Paul.

Ce beau coup de filet, le second en moins d'une semaine pour les policiers de la brigade anti-gang de la CUM, a permis du même coup d'appréhender en flagrant délit deux individus affairés à charger à bord d'une camionnette cette marchandise évaluée à près de 187000 \$.

Une perquisition effectuée dans un local de l'entrepôt du

complexe industriel Dompark, au 5530 rue Saint-Patrick où les deux jeunes gens dans la vingtaine ont été arrêtés vers 15 h 45 hier après-midi, a conduit les policiers à la découverte de quelque 1400 caisses de pots de café instantané de marque Maxwell House.

Toute cette marchandise provient d'un vol perpétré le jeudi 18 octobre dernier alors que des cambrioleurs se sont emparés de 2600 caisses de café. La marchandise était contenue dans camion-remorque de la firme J.A. Hunt stationné dans le parc industriel de Dorval.

Comme cette cargaison de café était destinée au marché

américain, toutes les caisses ne portaient que des emballages et des étiquetages en anglais, ce qui aurait causé des problèmes de reversement de ce produit au Québec.

Les deux Montréalais arrêtés hier par les policiers doivent comparaître aujourd'hui en Cour du Québec pour répondre à des accusations de complot, vol et recel de cette marchandise évaluée à plus de 100000 \$ dollars.

L'enquête menée par les sergents-détectives Guy Courtemanche et Pierre Bélanger, sous la supervision du lieutenant-détective Jacques Dumas, de la brigade anti-gang de la CUM, se poursuit toujours et d'autres arrestations pourraient être effectuées incessamment.

Un OVNI dans le ciel de Montréal?

JULES BÉLIVEAU et MARCEL LAROCHE

■ Grand émoi — mais émoi plutôt joyeux — hier soir à l'étage de la piscine de l'hôtel Bonaventure de Montréal. Ils étaient plusieurs dizaines à garder les yeux levés vers le ciel.

— Est-ce un... objet non identifié?

— Oui, c'en est un!

Tout le monde, en fait, était d'accord là-dessus, parce que personne ne parvenait à identifier ledit objet. Mais, fierté oblige, presque personne ne s'aventurerait vraiment à déclarer tout de go qu'il s'agissait d'une soucoupe volante.

Au moment de l'arrivée de La Presse sur les lieux, il y avait bel et bien dans le ciel, tout droit au-dessus de l'hôtel, deux «lumières» brillant à travers les nuages.

«C'était plus clair que cela tantôt», a signalé le directeur adjoint de la sécurité de l'hôtel, Albert Sterling. «C'était plus clair parce qu'il y avait moins de nuages. On voyait six lumières formant un cercle, puis des rayons projetés tout autour...»

Ce sont des gens pratiquant la natation dans la piscine de l'hôtel qui ont d'abord aperçu le phénomène. Le sauveteur Line Saint-Pierre a alerté le directeur adjoint de la sécurité, qui a, à son tour, communiqué avec le poste 33 de la police de la CUM.

«Est-ce que je peux me servir de mon fusil», a blagué l'agent François Lippé en montant en ascenseur vers l'étage supérieur de l'hôtel. Une minute plus tard, en tournant les yeux vers le ciel, il n'a eu qu'un mot: «Sacram...!»

Une cliente de l'hôtel, Diane Martel, de Québec, était pour sa part tout à fait affirmative: «Ce sont des extra-terrestres. Je n'y croyais pas avant aujourd'hui, mais là... Avez-vous une autre explication?»

Cette femme a décrit ainsi ce qu'elle a vu: «Il y avait plusieurs lumières — huit ou dix — formant un cercle. Et il y avait, s'échappant de ces lumières, des faisceaux très lumineux.»

De quelle couleur, les lumières et les faisceaux? La plupart des personnes disaient tout simplement: «Blancs», mais quelques-unes ont parlé de bleu, de jaune et de rouge.

C'est vers 19 h que le phénomène a été aperçu d'abord. Trois heures plus tard, on pouvait encore distinguer «deux yeux de lumière» dans le ciel. La chose, répétait-on, s'était déplacée très lentement du sud au nord.

La Gendarmerie Royale du Canada a confirmé hier soir qu'il s'agissait d'un phénomène «sérieux» et que ses agents étaient en train de faire des vérifications, sans vouloir encore parler d'enquête. Les témoignages reçus ont été qualifiés de crédibles.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Les yeux tournés vers le ciel, le directeur adjoint Albert Sterling, de la sécurité de l'hôtel Bonaventure, a affirmé hier soir que cet objet lumineux était très mystérieux.

Le Palais de justice de St-Jérôme laisse encore tomber 150 causes

Manquant d'effectif et oeuvrant dans des locaux trop étroits, les juges ne suffisent pas à la tâche

JÉAN-PAUL CHARBONNEAU SAINT-JÉROME

■ Depuis septembre dernier, pas moins de 150 affaires ont été abandonnées par les juges du Palais de justice de Saint-Jérôme à cause de l'engorgement du rôle. En un peu plus de 10 mois en 1990, pas moins de 300 causes ont été rejetées par les tribunaux à cet endroit pour la même raison.

Une rapide enquête effectuée, hier, au Palais de justice de Saint-Jérôme a permis d'apprendre qu'une cinquantaine de poursuites au criminel relativement à la conduite d'un véhicule moteur en état d'ébriété ont été retirées par les juges depuis septembre. A ce

nombre, il faut ajouter le rejet d'une centaine d'infractions statutaires relevant de lois fédérales ou provinciales qui ont subi le même sort.

La Presse avait fait état le 16 janvier dernier que pas moins de 125 causes avaient dû être annulées encore une fois à cause de l'engorgement du rôle à Saint-Jérôme.

Hier matin, le juge François Renaud, de la Cour du Québec, a annulé d'un seul coup 25 infractions statutaires. Les délits qui sont identifiés de la sorte dans le jargon judiciaire ne sont pas dans le code pénal. Les principaux touchent des manquements au code de la route, à la loi sur les alcools (heures de fermeture et mineurs dans des débits de boisson), à

l'endroit du ministère du Revenu, à la conservation de la faune, sur le transport, à la qualification professionnelle (travailler sans carte de compétence), au code du bâtiment. Une centaine de lois fédérales et provinciales sont comprises dans les infractions statutaires.

En plus de ne pas pénaliser les coupables, ces décisions font perdre des millions en amendes aux gouvernements. Mais, le juge coordonnateur du district de Terrebonne, Stephen Cuddihy, a déclaré que tout était mis en oeuvre pour que de telles situations ne se répètent plus à cet endroit.

Normalement les juges rejettent ces causes parce qu'elles traînent depuis au moins 18 mois. Mais le juge Renaud en a écarté

de plus récentes parce qu'il ne pouvait pas de trouver de dates rapprochées pour que les accusés subissent leur procès.

Pour ce qui est de conduite en état de facultés affaiblies, le juge François Beaudoin, a pour sa part expliqué qu'il en avait lui-même rejeté une douzaine depuis les dernières semaines.

Le juge coordonnateur explique que ces annulations par le fait que depuis 1969 rien n'a été fait à cet endroit pour améliorer les choses, même si la population avait fortement augmenté dans cette région. «Quand vous attendez un train à la gare et qu'il en arrive 30 en même temps, ce n'est pas du tout la même chose», a spécifié le juge Cuddihy.

Souvent la défense s'arrange

pour reporter des causes, mais dans ces cas, précisent les juges, elle n'y est pour rien. La situation est entièrement attribuable à l'engorgement des rôles.

A cause de l'affluence, la cour assigne actuellement des causes de courte durée (une journée) pour juin 1991.

A Saint-Jérôme, le délai entre la comparution et le procès, pour les non-détenus, est de 12 à 24 mois. «Normalement, souligne le juge Cuddihy, le procès devrait s'instruire au plus tard six mois après la comparution.»

Le 5 décembre, le juge coordonnateur devra trouver des dates le plus rapprochées possible pour l'audition d'au-delà de 100 causes de longue durée qui dorment depuis quelques semaines.

La crise amérindienne a de fortes repercussions à ce Palais de justice. Des juges et des salles d'audience sont presque continuellement affectés depuis la reddition du 26 septembre à Oka, à entendre des comparutions, requêtes en caution et enquêtes préliminaires de pas moins d'une quarantaine de warriors ou de sympathisants. Il y a quelques jours, le juge Jean Beaulieu, qui entend justement l'enquête préliminaire de quelques warriors dont Ronald (Lasagne) Cross, a rejeté, entre une ou deux ajournements, une vingtaine de causes statutaires. Ces accusés vont encore être présents longtemps car les dates des procès n'ont pas encore été fixées.

Apple® vient de lancer une nouvelle gamme d'ordinateurs Macintosh™ très abordables. Dorénavant, les autres ne seront que de l'histoire ancienne.

Pour connaître le détaillant autorisé Apple le plus près, composez le 1 800 668-1644.

Le pouvoir d'aller plus loin.

Les autochtones réclament une commission pour rétablir les liens avec les Québécois

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Les peuples autochtones du Québec, désireux d'établir de nouveaux rapports entre eux et le gouvernement du Québec, réclament que se tienne, dans les meilleurs délais, une commission d'enquête publique, crédible et indépendante, ayant pour mandat de formuler des recommandations précises pour rétablir les ponts entre les peuples.

Ce vœu exprimé solennellement hier matin pour les représentants autochtones, entourés d'une trentaine de groupes de pression, a été mal reçu par le gouvernement du Québec. En effet, le ministre des Affaires autochtones, M. Christos Sirros, a immédiatement réagi en déclarant qu'il n'est pas d'accord avec la suggestion des autochtones.

Selon M. Sirros, il ne faut pas hâter les deux échéances, celle de la commission sur l'avenir constitutionnel avec la tenue d'une enquête sur le problème autochtone. « Il ne faut pas se précipiter, a

dit le ministre, les peuples autochtones ont déjà un ministre à plein temps ».

Le vice-président de l'Assemblée des Premières nations, M. Konrad Sioui, considère qu'il est urgent que les autochtones se fasse entendre, au moment où le Québec tend à démontrer sa capacité de devenir souverain en maints domaines. M. Sioui reconnaît ce droit à l'autodétermination et ajoute que les autochtones se sentent particulièrement près des Québécois en ce domaine. « La souveraineté du Québec ne doit pas se faire, cependant, sur le dos des autochtones. Nous voulons que nos droits soient renchérissés », a-t-il dit, précisant que ce n'est pas l'harmonie parfaite non plus entre les autochtones et le gouvernement fédéral.

Ecartés pour ainsi dire de la commission Bélanger-Campeau, les autochtones souhaitent donc la tenue d'un forum pour faire entendre leurs revendications. « Après l'échec des conférences constitutionnelles sur les droits des autochtones, après le refus de leur faire une place au sein de la commission Bélanger-Campeau,

après la crise de l'été dernier, il est plus que temps que le gouvernement comprenne que le peuple québécois et les communautés autochtones s'inquiètent de la qualité des rapports actuels », clame la communauté autochtone du Québec.

Les représentants des Cris de la Baie James, pour leur part, considèrent qu'il est temps que le gouvernement le respectent dans le projet de construction de la phase II de la Baie James. « La ministre de l'Énergie et des ressources, Mme Lise Bacon, dit ce qu'elle veut depuis quelques temps, mais qu'elle sache dès maintenant que notre culture n'est pas à vendre », avertit Roméo Saganash, vice-président du Conseil des Cris.

M. Saganash faisait allusion à une récente déclaration de Mme Bacon, devant une équipe d'éditorialistes de The Gazette où elle affirmait que le gouvernement allait verser 1 milliard \$ aux Cris et que le problème du développement de la Baie James allait ainsi être solutionné.

Pour les autochtones, l'amertume et les conflits qui persistent un peu partout au Québec avec les nations autochtones ne permettent plus de faire l'économie d'un examen global.

Ecartant toute dimension à ca-

ractère para-policiier, ces organisations demandent que la commission qui serait créée ait le pouvoir de commander des études et recherches, et de tenir des audiences publiques afin de déterminer les causes des confrontations entre les communautés autochtones, les pouvoirs publics et les entreprises qui exploitent les richesses naturelles sur leur territoire. « Elle verrait également à faire la lumière sur leur situation socio-économique et culturelle ainsi que sur le sens et la portée de leurs revendications territoriales et autonomistes.

Le mandat de cette commission d'enquête publique, dont la composition devrait être définie en accord avec les nations autochtones, serait aussi de formuler des recommandations sur les cadres et mécanismes de règlement des différends.

Les autochtones vont revenir à la charge avec cette demande. Les ponts sont effectivement coupés depuis la fin de la crise autochtone. Le gouvernement et les autochtones ne réussissent même pas à s'entendre sur la tenue d'un super-bingo, organisé pour le 17 novembre prochain. L'intervention possible de la police, à cet endroit, risque encore une fois de dégénérer en affrontement.

Les gens d'affaires d'Oka insatisfaits

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
OKA

La Chambre de commerce d'Oka demande au gouvernement provincial une révision complète du programme d'aide financière du gouvernement parce qu'il ne répond adéquatement aux attentes des commerçants, industriels, professionnels et entrepreneurs de la région qui ont été privés de leurs revenus durant la crise amérindienne.

Le président de cet organisme, Michel Beaulne, a déclaré, hier soir, qu'il contactera aujourd'hui le ministre Claude Ryan afin de lui demander au nom des quelque 150 gens d'affaires d'Oka de revoir les modalités de remboursements et de prolonger jusqu'en juin la date de la fin de la période d'indemnisation. M. Ryan est le ministre responsable de la région auprès du gouvernement Bourassa.

Le décret adopté par l'Assemblée nationale stipule que la période couverte s'étend du 11 juillet (journée du raid manqué de la Sûreté du Québec à Oka) au 3 octobre.

Toutes les personnes présentes dans la salle de l'école Sainte-Marguerite soutiennent que l'achalandage n'a pas encore repris dans le village et la paroisse. « Les visiteurs craignent encore de venir. Nous n'avons absolument rien contre les agriculteurs, mais je pense que nous devrions être couverts comme eux, soit jusqu'en juin », a dit M. Jean-Guy Legault, sous les applaudissements de la salle.

« L'armée est partie rapide-

ment et je ne pensais pas que le gouvernement était pour nous délaissier aussi. Je trouve cela aberrant de fixer au 3 octobre la fin de la période de compensation », a mentionné pour sa part le vétérinaire Réjean Mongeon.

Le représentant du ministère de la Sécurité publique, André Bisson, s'est pour sa part dit convaincu que le décret ne réglait pas tout. « Mais, poursuit-il, j'ai le mandat de l'appliquer comme il a été adopté par le gouvernement. » Il a joué un rôle important dans la préparation des textes approuvés par Québec.

Il y a quelques semaines, le Chambre de commerce s'était en premier lieu montrée assez satisfaite du contenu de ce décret. Depuis ce temps, M. Beaulne et ses collaborateurs ont contacté une firme de comptable agréé et après avoir reçu des explications des experts, le président et son conseil d'administration ont modifié leur position principalement pour ce qui regarde le calcul du remboursement. « Nous sommes loin d'être satisfaits maintenant, les modalités nous font très peur », indique M. Beaulne.

Un expert comptable a expliqué à La Presse qu'il serait préférable d'étudier chaque cas car aucune des entreprises touchées par la crise l'a été de la même façon. « Pour certaines, il faudra attendre encore longtemps pour revoir le même achalandage qu'auparavant. Si j'avais rédigé ce décret, je n'aurais pas fixé de date aussi rapprochée pour la fin de la période de compensation afin d'être équitable pour tous. »

DUVETS D'OIE FABRIQUÉS SUR PLACE

Format	Duvets d'oie et canard légers	Duvets d'oie et canard	Duvets d'oie blanche
Jumeaux	79\$	119\$	149\$
Double	109\$	139\$	179\$
« Queen »	129\$	179\$	209\$
« King »	169\$	209\$	249\$

Format	Oreillers en plume	Oreillers en duvet	Oreillers duvet d'oie
	179\$	55\$	69\$

FUTONS — SOFA-LIT

Format	Futon 6 po	Base
Simple	99\$	89\$
Double	119\$	99\$
« Queen »	139\$	129\$

LES DUVETS UNGAVA
793, rue Avoca, Dorval • 636-5011 (Côte nord du ch. Côte-de-Liesse)
3e rue (à l'ouest de la 55e Avenue)

10, av. des Pins ouest, local 210 (coin boul. Saint-Laurent)
287-9276

RÉSULTATS

Loto-Québec

Banco

Tirage du: 90-11-07

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

Prochain tirage: 90-11-09

3	4	5	10	15
27	29	30	33	41
42	47	50	51	54
55	56	62	67	70

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Pointe-Bleue tient à son bingo

Presse Canadienne
POINTE-BLEUE

Le Conseil de bande de Mastéuiash (Pointe-Bleue), n'entend pas suspendre ou retarder son bingo-monstre prévu pour le samedi 17 novembre.

Réunis depuis deux jours, les membres du conseil, dirigés par le chef Rémy Kurtness, ont opté pour la tenue de l'événement. La nouvelle a été rendue publique par l'entremise d'un communiqué de presse.

Le chef Kurtness a profité de cette occasion pour critiquer le travail des ministres du gouvernement du Québec concernés par cette affaire. Québec a toujours maintenu son opposition à ce bingo illégal selon la loi provinciale, puisque la Régie des loteries et des courses n'a pas accordé de permis.

Les Amérindiens soutiennent de leur côté que la régie des bingos locale, sous le contrôle du Conseil de bande, est en mesure d'administrer ces événements. Les profits des bingos vont tous à des organismes communautaires de la réserve. Les Montagnais ont créé cette régie afin d'éviter que l'entreprise privée prenne le contrôle comme ce fut le cas chez les Mohawks.

Le seul élément qui pourrait amener le chef Kurtness et son Conseil de bande à suspendre ou retarder le bingo serait une ouverture des discussions avec le gouvernement du Québec.

Attouchements sexuels par un père de famille

Une père de famille de trois enfants a été condamné, hier, au Palais de justice de Saint-Jérôme à neuf mois de prison pour attouchement sexuel sur sa fille. Il a dit au juge qu'il avait posé ces gestes à cause de la « froideur » de son épouse.

Dans son jugement, le juge François Beaudoin, de la Cour du Québec, a retenu le fait que dès son arrestation, l'homme, considéré du type de banlieusard moyen, avait entrepris de lui-même suivre une thérapie dans le but de corriger son comportement.

Ces attouchements ont duré cinq ans et la victime a aujourd'hui 17 ans. La mère feignait ne pas être au courant des agissements de son mari.

Dans la quarantaine, il a plaidé coupable avant le début de son procès il y a quelques mois et le juge a fait connaître sa sentence hier.

SOIRÉE DE GALA CONSEIL CANADIEN POUR LA COOPÉRATION AVEC LE MAROC

La soirée de gala du Conseil canadien pour la coopération avec le Maroc aura lieu le mercredi 14 novembre 1990 à 19 h, salle Wilfrid-Pelletier, Piano Nobile, à la Place des Arts à Montréal.

Pour billets et renseignements, appelez le 842-8111.

APRÈS PLUS DE 30 ANS, NOUS ABANDONNONS LE COMMERCE de FOURRURES

PROFITEZ DE NOTRE FERMETURE

TOUT DOIT ÊTRE VENDU

CENTAINES DE FOURRURES LUXUEUSES

QUALITÉ EXCEPTIONNELLE, FABRIQUÉES AU CANADA
CRÉATIONS COUTURIER QUALITÉ EXCEPTIONNELLE

2 JOURS SEULEMENT

DEMAIN, VENDREDI, DE 12 H À 21 H
LE SAMEDI 10 NOVEMBRE, DE 10 H À 17 H

	PRIX DE LIQUIDATION 19-20 OCTOBRE 1990	MAINTENANT PRIX D'ABANDON DES AFFAIRES
● Manteau zibeline russe naturelle 1 seulement - peaux descendues comparez ailleurs à 75 000\$	32 500\$	26 500\$
● Manteau d'ocelot naturel un seulement	4 999\$	3 599\$
● Manteau de vison d'élevage du Canada, femelle, peaux allongées	3 299\$	2 899\$
● Manteaux de vison d'élevage du Canada, peaux allongées	2 899\$	1 999\$
● Manteaux de lynx du Canada véritable	5 999\$	3 999\$
● Manteaux de vison d'élevage du Canada	1 299\$	999\$
● Manteaux de castor à poils longs. (Teinté)	1 199\$	999\$
● Manteaux de coyote	1 299\$	899\$
● Manteaux de chat sauvage naturel, peaux allongées	1 499\$	999\$
● Manteaux de renard argenté	2 499\$	1 999\$
● Manteaux de rat musqué. (Teinté)	999\$	699\$
● Manteaux de renard gris américain	1 999\$	999\$
● Manteaux trois-quarts de castor. (Teinté)	999\$	699\$
● Manteaux doublés d'opossum, avec col en fourrure, qui sauront attirer l'attention (importés) 5 seulement	499\$	299\$

UN ENDROIT SEULEMENT

L'HÔTEL DE LA MONTAGNE
1430, rue de la Montagne (entre Sainte-Catherine et de Maisonneuve)

FOURRURES POUR HOMMES

Les mots nous manquent pour décrire cette collection. Nous pourrions dire sans hésiter que ce sont des manteaux que l'on trouve habituellement dans les plus belles boutiques. Voilà l'occasion rêvée de vous gâter et de faire un bel investissement. Nous avons un beau choix de tailles et de modèles.

	PRIX DE LIQUIDATION 19-20 octobre 1990	MAINTENANT PRIX D'ABANDON DES AFFAIRES
● Manteaux de vison du Canada	3 299\$	2 199\$
● Manteaux de loutre du Canada	1 999\$	1 499\$
● Manteaux de coyote	1 699\$	999\$
● Manteaux de chat sauvage	1 699\$	999\$
● Vestes de cuir véritable doublées de vison, renard, castor, chat sauvage (8 seulement)	499\$	299\$

DES CENTAINES DE CHAPEAUX ET BOAS DE FOURRURE

● Chapeaux de vison pour hommes et femmes	169\$	99\$
● Chapeaux de raton laveur pour hommes	129\$	89\$
● Chapeaux de castor, de renard, etc.	79\$	49\$
● Serre-tête	49\$	29\$
● Boas de renard montés	199\$	149\$
● Boas	39\$	25\$

OFFRE SPÉCIALE À L'OUVERTURE DES PORTES (1 PAR CLIENT)

Vestes de coyote
Vestes de castor rasé et teint
Vestes de wallaby australien
Manteau de rat musqué, teint
Manteau de vison chinois, teint
Manteau de mouton, teint
Manteau de nutria

\$99

EN NOMBRE LIMITÉ

BISELL & BISELL LTÉE



Quatre jeunes hommes comparaissent en rapport avec la lapidation de voitures de Mohawks à LaSalle

Ils sont accusés d'avoir participé à une émeute et d'avoir tenté de détériorer des biens

LISA BINSSE

■ Quatre jeunes hommes ont comparu hier devant le juge Jean Sirois, de la Cour du Québec, sous des accusations en rapport avec les aux incidents survenus en août, à la sortie du Pont Mercier, à LaSalle, alors que des manifestants lapidaient des voitures transportant des Amérindiens qui fuyaient la réserve de Kahnawake.

Gary Gazenevitch, 26 ans, Sylvain Sénécal, 28 ans, Jean-Louis Lizotte, 19 ans et Stéphane Vincke, 18 ans, devront revenir devant le tribunal le 20 décembre pour connaître la date de leur enquête préliminaire sous des accusations d'avoir participé à une émeute le 28 août. Ils sont aussi accusés de nuisance publique pour avoir lancé des projectiles sur des automobiles en circulation, mettant ainsi en danger la sécurité, la santé, la propriété et le confort du public.

Les quatre inculpés doivent aussi répondre à l'accusation d'avoir illégalement tenté de détériorer des biens.

Ce sont les premières d'une quinzaine de personnes qui seront accusées en rapport avec cet incident. Cinq autres doivent comparaître d'ici la fin du mois et le reste en janvier.

Rappelons que le 28 août, une vingtaine de personnes parmi les 350 à 400 manifestants en colère ont lapidé quelque 75 voitures transportant des Mohawks de la réserve. Ces derniers avaient décidé de fuir la réserve, craignant un affrontement entre les Forces armées et les Warriors. L'évacuation avait été organisée par

les agents indiens de la paix, les Peackeepers, qui ont dirigé le convoi de véhicules — transportant femmes, enfants et personnes âgées — sur cette voie à la demande de l'armée.

À ce moment-là, le pont Mercier était fermé aux Blancs depuis des semaines par des extrémistes autochtones pour appuyer les Mohawks de Kanesatake qui avaient érigé des barricades à Oka.

Une fois rendue à la sortie du pont, à LaSalle, les 150 Amérindiens

qui tentaient de franchir la barricade érigée par des résidents de LaSalle ont été accueillis par une volée de bouteilles ou de pierres et même de matériaux de construction lancés par des manifestants. De nombreux pare-brise ont volé en éclats et quelques Amérindiens ont été légèrement blessés.

Ce sont des agents de la Sûreté du Québec, aidés de membres de la Gendarmerie royale du Canada, qui ont formé un rempart pour protéger le passage des véhicules.

Les agents de la GRC ont agi correctement, conclut le rapport du commissaire Inkster

HUGUETTE YOUNG
Presse Canadienne
OTTAWA

■ Les agents de la GRC n'ont rien à se reprocher lorsqu'ils sont intervenus pour arrêter la lapidation d'un convoi automobile de Mohawks aux abords du pont Mercier, à LaSalle, en août dernier.

C'est ce qu'a conclu le commissaire de la GRC, M. Norman Inkster, dans un rapport rendu public hier à Ottawa par le Solliciteur général, M.

Pierre Cadieux. M. Cadieux s'est dit satisfait des conclusions du rapport.

Des autochtones de la réserve de Kahnawake s'étaient plaints que la GRC n'était pas intervenue pour les protéger des tirs de pierre, mais le commissaire de la GRC constate le contraire.

À la suite de nombreuses vérifications et du visionnement de bandes magnétoscopiques, M. Inkster se dit convaincu que la GRC a pris les mesures nécessaires pour empêcher les Mohawks d'être lapidés et qu'aucune mesure disciplinaire ne s'imposait.

«Devant ces faits, je ne crois pas que les membres de la GRC aient mal agi ou aient négligé de faire leur devoir, a-t-il souligné dans son rapport. Bien au contraire, ils ont fait tout ce qu'ils pouvaient dans des circonstances mettant en danger leur propre sécurité.»

En août, une vingtaine de manifestants avaient gravi une pente pour lancer des pierres contre un convoi d'automobiles de Mohawks de Kahnawake qui cherchaient à fuir un affrontement possible entre les Forces armées canadiennes et les Warriors.

Un contingent de la GRC s'était

alors rendu dans la région de Châteauguay pendant la crise d'Oka pour prêter main forte à la Sûreté du Québec, à la demande du gouvernement du Québec.

M. Inkster relate dans son rapport qu'une foule d'environ 350 à 400 personnes a commencé à s'agiter et voulait bloquer la route aux voitures. Les forces policières ont réussi à dégager la route mais une vingtaine de manifestants se sont détachés de la foule et ont commencé à lapider les voitures du haut d'un talus, tout en insultant les Mohawks.

Contrairement à ce que les médias ont rapporté, souligne le commissaire, neuf membres de la GRC sont allés «au pas de course» à la rescousse des Mohawks et «ont réussi à calmer, au moins partiellement, le groupe qui lançait des pierres et à faire descendre la plupart des manifestants».

«Toute tentative d'arrestation à ce moment-là aurait eu pour effet de provoquer la foule déjà nerveuse qui menaçait de se retourner contre la police», poursuit M. Inkster.

M. Inkster indique que ces nouveaux faits confirment les conclusions d'un premier rapport qui avait lavé la GRC de toute maladresse dans cet incident.

Pierre Foglia



Les parrains

C'était l'autre soir à la télé. Vision Mondiale. Un de ces documentaires charitables sur le tiers-monde que nous présentons régulièrement le 10, le 7 ou le 9. On nous montre des petits enfants qui ont fait un peu partout sur la planète et on nous presse de les parrainer: «Pour 27 \$ par mois, vous pouvez redonner l'espoir à cet enfant»...

Vision Mondiale qui a son siège à Los Angeles est une des quatre ou cinq grandes multinationales du parrainage d'enfants... L'idée, le truc, est de «personnaliser» la misère. Donner à la misère un visage, un nom, une adresse. Si bien que votre poussière d'aide ne disparaît plus dans le gouffre des besoins du Togo par exemple. Vos 27 \$ aident directement le petit José Diallo, vous gardez sa photo dans votre porte-feuille, vous lui écrivez, il vous répond. Vous pouvez même aller le voir si vous voulez...

C'est ça l'idée de la misère «personnalisée». Une idée féérique en quelque manière. Un petit tout nu quelque part apprend que, désormais, une bonne fée se penche sur son trou noir...

Hélas, hélas, dans la pratique, c'est pas mal moins beau. Dans la pratique cette féérique idée s'avère même absolument merdique. Eh oui, encore une fois, la bonne fée n'était qu'un putain de crapaud...

Mais tout d'abord un détail. Pas si important quant au résultat, mais bien fatigant. Bien insupportable... Pour personnaliser la misère, il faut, bien évidemment, la montrer. Or il n'est pas de chose plus difficile, plus délicate, que montrer la misère. Il faut y mettre toute la pudeur du monde, et encore, ce n'est pas assez, c'est jamais assez de pudeur quand il est question de la misère... C'est que voyez-vous la misère, l'insondable misère des slums avec ses toits de tôle, sa boue et ses chiens, n'est pas autre chose que la vie qui se fait enculer sous vos yeux.

C'est le pire des viols, il vous fait pornocrate dès lors que vous le regardez avec la moindre complaisance... La dernière chose à faire avec la misère, est de la théâtraliser. Or c'est exactement ce qui se passe dans les documentaires de Vision Mondiale. La misère est mise en scène, ses effets calculés pour exercer sur l'auditeur un chantage émotif et les narrateurs n'arrêtaient pas de vous tirer grossièrement sur le cordon du cœur: Hein, hein, c'tu assez triste pour vous? Allez-vous pleurer à la fin?... Là où il faudrait l'absolue sobriété d'un Bernard Derome on nous flanque un lippu annonceur de margarine. Là où il faudrait toute la retenue d'une Anne-Marie Dussault on nous impose une sursuseuse bronzée...

Tout cela, remarquez bien, n'empêche pas les parrains de se précipiter, nombreux et empressés, leurs 27 \$ à la main. Et je vous entends bien: en bout de ligne c'est ce qui compte, non? Que les enfants trouvent preneurs...

En bout de ligne dites-vous? Allons-y voir...

C'était il y a un an à Bogota.

Chez la correspondante de La Presse en Colombie, j'ai rencontré Marcella, une travailleuse sociale, justement à l'emploi de l'une de ces multinationales du parrainage d'enfants. Très engagée socialement, Marcella était sans cesse déchirée entre dénoncer le gâchis et fermer sa gueule en continuant de faire malgré tout son possible sur le terrain...

Elle travaillait à Los Molinos, dans un des barrios les plus pauvres du sud de Bogota. Je l'ai suivie dans sa tournée. Je l'entends encore me glisser, dans une cabane de tôle où il y avait une femme, quatre enfants et un bonhomme qui dormait: «Regarde les chaussures, c'est ça le parrain!». Ils étaient tous pieds nus. Sauf un petit garçon en souliers neufs, rutilants... Dehors, Marcella s'est défilée: «Tu vois, ces chaussures-là qui brillent dans la boue, c'est toute la rhétorique du parrainage. Ça ne remplit aucun besoin et ça rend les autres jaloux...»

On est passé par le dispensaire où c'était le jour du dentiste. La salle d'attente était pleine d'enfants avec leurs mères. Marcella m'a mis en garde: «C'est pour les parrainés seulement le dentiste. Comme le médecin d'ailleurs. Les autres, qu'ils crévent! La mère vient avec ses trois enfants, mais il n'y en a qu'un qui est suivi... Évidemment dentistes et médecins ne sont pas idiots. Ils vont au plus urgent, parrainés ou non. Mais ça fait souvent des histoires, des disputes...»

— Tu crois que ce serait une meilleure idée de parrainer toute la famille?

— C'est la même connerie. L'idée c'est d'améliorer la condition générale du barrio. Dans l'état actuel de son dénuement, ceux qui sont parrainés ne peuvent même pas en profiter. A quoi servent des beaux souliers pour marcher dans la boue? Et pour aller où?... Le comble de l'absurdité c'est qu'il faut écrire au parrain, à Atlanta ou Boston pour le remercier. Ce n'est pas l'enfant qui écrit. C'est moi, Marcella, quand j'ai tant à faire sur le terrain... Heureusement, on a des lettres toutes préparées. Le modèle pour remercier d'un cadeau. Le modèle pour Noël. Le modèle pour Pâques...

Enfin, finalement, c'est triste, mais tout le monde ici déteste les parrains. Sauf les parrainés et encore... As-tu remarqué comment les gens du barrio te regardent depuis ce matin? Ou plutôt comment ils ne te regardent pas? Comment ils font exprès de ne pas te voir? C'est parce qu'ils pensent que t'es un parrain. Il en vient parfois, et ici, dans ce barrio, il n'y a rien qu'on méprise plus au monde qu'un parrain...

Si je n'ai pas raconté cette histoire avant c'est que Marcella, pour des raisons évidentes, m'avait demandé de garder tout ça pour moi.

Aujourd'hui Marcella a changé d'emploi. Elle travaille dans les immenses serres, en banlieue de Bogota, où l'on cultive les roses. Elle gagne un peu moins, mais bon...

Je sais que parfois elle retourne à Los Molinos revoir ses gens, ses enfants qu'elle aimait bien... L'espace d'une heure ou deux elle leur donne ce qu'aucun parrain ne peut donner: un peu de temps et d'amitié.

Dernière minute. On me dit que les multinationales de parrainage, secouées depuis deux ou trois ans par la critique se sont ajustées en «dépersonnalisant» leur aide. Le parrain parraine maintenant l'école, un terrain de jeu, un service. On me cite un hôpital à Phnom Penh au Cambodge qui fonctionne entièrement avec le fric de Vision Mondiale...

Seulement voilà, on me dit aussi que, du coup, le parrain se fait beaucoup plus rare.

On voit par là que le parrain est plus porté à la bonté quand on lui fournit la victime qui pourra l'en remercier.

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités, d'expansion?
Compagnies établies seulement.
Rapid Finance Co. Ltd.
342-4488

LE PLUS GRAND CHOIX DE MONTRES SUISSES DE RENOMMÉE INTERNATIONALE

EBEL
Les Architectes du Temps

À partir de \$1125.

Seulement chez: **KAUFMANN**
MAÎTRES JOAILLIERS DEPUIS 1954

2195, rue Crescent, Montréal H3G 2C1 Tél.: (514) 848-0595

PATEK PHILIPPE Cartier ROLEX BLANCPAIN EBEL Chopard Piaget BREITLING

AUJOURD'HUI

S'OUVRE LE PLUS GRAND SALON-SOLUTION MACINTOSH AU QUÉBEC: MACEXPO 90. ENTRÉE LIBRE. PLUS DE 40 EXPOSANTS. DES SÉMINAIRES GRATUITS ET DE NOMBREUX PRIX DE PRÉSENCE, DONT LE TOUT NOUVEAU MAC LC. PROFITEZ AUSSI DE PLUSIEURS SPÉCIAUX UNIQUES MACEXPO.

MacExpo 90
Quebec

Montréal, les 8-9-10 novembre 1990

MICRO BOUTIQUE
Centres d'affaires

Concessionnaire autorisé

JEUDI LE 8 NOVEMBRE DE 10H30 À 19H00
VENDREDI LE 9 NOVEMBRE DE 10H00 À 19H00
SAMEDI LE 10 NOVEMBRE DE 10H00 À 16H00

STATIONNEMENT GRATUIT

RENSEIGNEMENTS: 270-1177

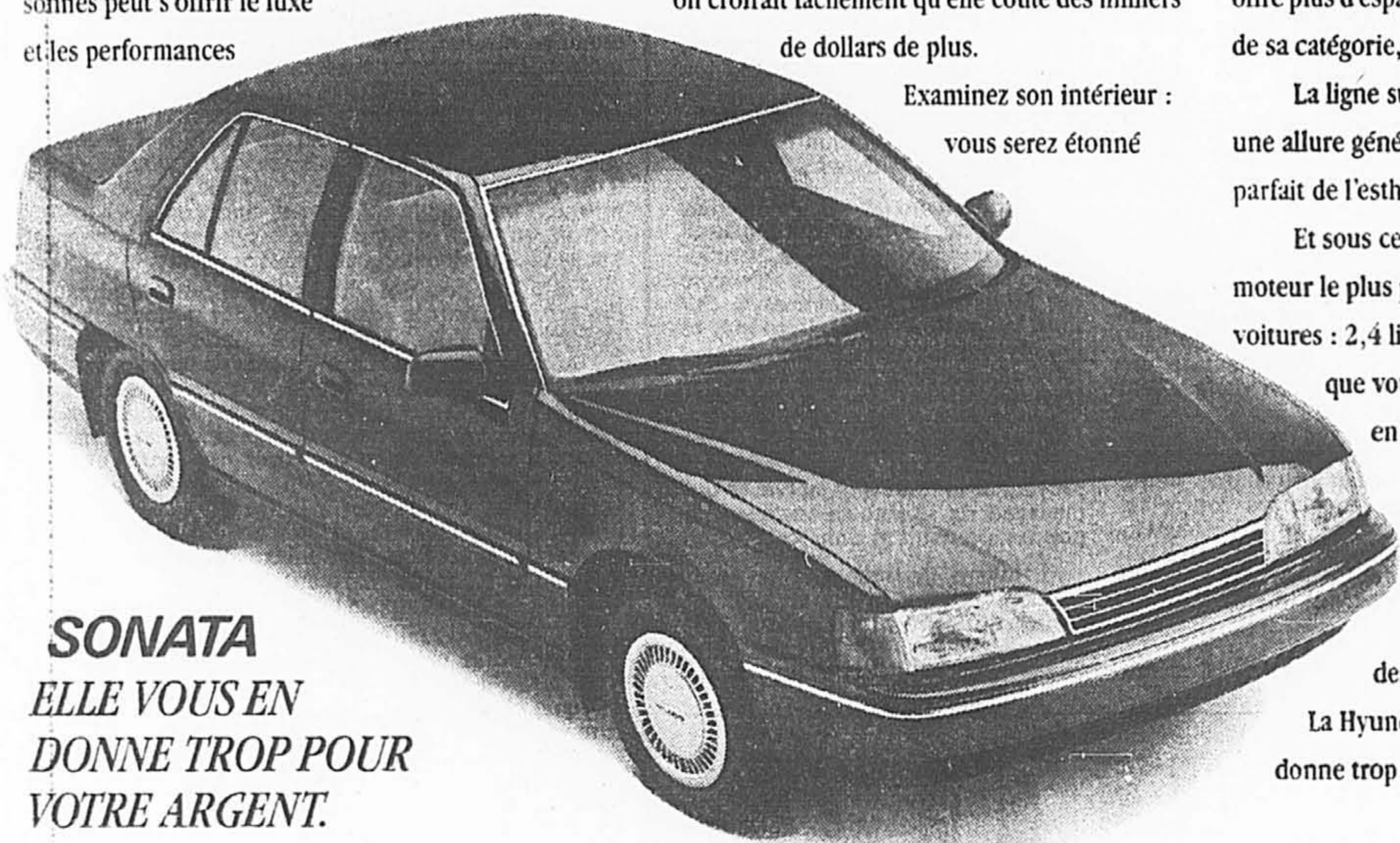
6615, avenue du Parc, Montréal

Macintosh est une marque de commerce de Apple Computer Inc. Applé et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer Inc.

Trois achats intelligents

Plus on y pense, plus on a peine à croire qu'il puisse exister en ce moment une voiture de qualité plus avantageuse que la Sonata.

Grâce à la Sonata, une famille de 5 personnes peut s'offrir le luxe et les performances



SONATA
ELLE VOUS EN
DONNE TROP POUR
VOTRE ARGENT.

Cette année, la Hyundai Excel prouve une fois de plus qu'une voiture à prix raisonnable peut atteindre un niveau de qualité et de fiabilité qui se compare avantageusement à tout ce qui existe sur le marché.

Ce n'est pas pour rien que l'Excel est la voiture importée qui s'est vendue le plus vite en Amérique du Nord. Son équipement standard explique à lui seul ce phénomène.

L'Excel est tellement bien équipée qu'elle n'offre presque pas d'options. En fait, elle comporte plus d'équipement standard que toute autre voiture de sa catégorie.

La ligne de l'Excel est pure et raffinée. Coins arrondis et courbes gracieuses plaisent à l'œil et offrent peu de résistance à l'air.

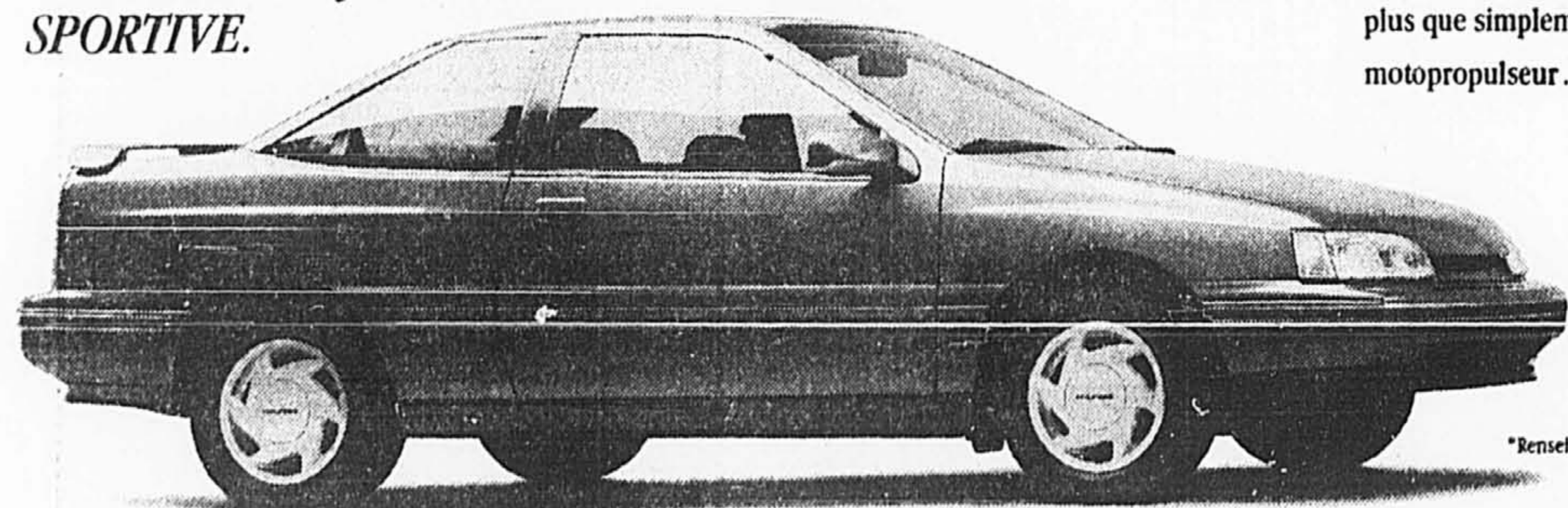
Ce qui ne l'empêche pas d'accueillir confortablement 5 personnes avec leurs bagages.

Il y a du nouveau dans la famille Hyundai en 1991. La Scoupe est conçue spécialement pour rehausser votre plaisir de conduire.

Dès le premier coup d'œil, c'est le coup de foudre.

Et ses performances vont de pair avec l'allure sportive. Moteur de 1,5 litre avec arbre

SCOUPE
UNE SURPRISE JOLIMENT
SPORTIVE.



d'une voiture de classe.

Au premier coup d'œil, on s'attendrait à payer la Sonata un peu plus cher qu'elle ne coûte en réalité. Mais quand on y regarde de près, on croirait facilement qu'elle coûte des milliers de dollars de plus.

Examinez son intérieur : vous serez étonné

par la perfection de l'aménagement. Admirez la qualité des tissus, des matériaux et de la finition. Qui l'aurait cru?

Et malgré sa silhouette sportive, la Sonata offre plus d'espace intérieur que toute autre voiture de sa catégorie, notamment la Camry et l'Accord.

La ligne surbaissée du capot se fond dans une allure générale qui représente le mariage parfait de l'esthétique et de l'aérodynamisme.

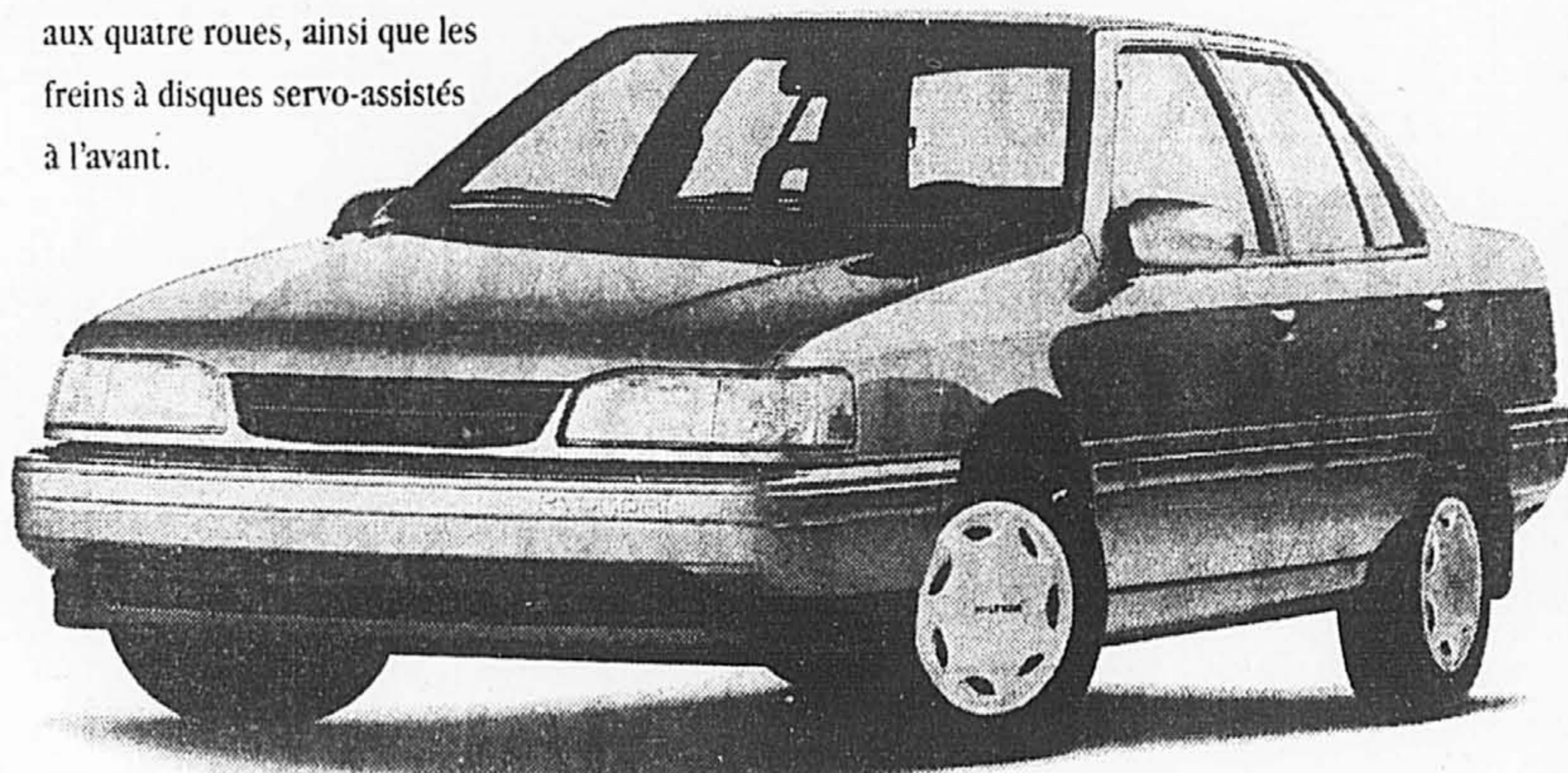
Et sous ce capot, vous découvrirez le moteur le plus puissant de cette catégorie de voitures : 2,4 litres de puissance... à moins que vous n'optiez pour le V-6 en supplément.

Enfin, dans la tradition Hyundai, la Sonata possède un équipement standard qui vaudrait cher ailleurs, dans certains cas des milliers de dollars de plus.

La Hyundai Sonata. Elle vous en donne trop pour votre argent.

Et pour emporter tout ça, de la puissance à revendre, grâce à un moteur fringant de 1,5 litre à arbre à cames en tête, doté (dans les modèles CX et CXL) de l'injection multipoints contrôlée par ordinateur.

Et pour maîtriser cette puissance, l'Excel possède une suspension indépendante aux quatre roues, ainsi que les freins à disques servo-assistés à l'avant.



L'Excel : la voiture qui a tout pour l'acheteur disposé à payer moins cher.

EXCEL
LA VOITURE QUI A TOUT.

à cames en tête et injection multipoints contrôlée par ordinateur : voilà le côté performances.

Traction avant, direction à crémaillère et suspension indépendante aux quatre roues : voilà pour la tenue de route.

Et dans la tradition Hyundai, on vous offre naturellement une quantité étonnante d'équipement standard.

Si vous avez envie de vous gâter, optez pour la Hyundai Scoupe 1991.

Hundai ne vous laisse pas tomber à la première occasion. Notre programme de garanties reflète le soin que nous apportons à la fabrication de chacune de nos voitures.

Voilà pourquoi elles sont toutes protégées par la garantie globale limitée* de 3 ans/60 000 km, sans franchise ni frais de transfert. De plus, les éléments principaux sont couverts par une garantie de 5 ans/100 000 km.

Et pour nous, les éléments principaux c'est plus que simplement le groupe motopropulseur...

*Plus avantageuses
et moins chères
que vous ne pensez.*

ÉQUIPEMENT STANDARD

SONATA

DIRECTION À CRÉMAILLÈRE
PNEUS RADIAUX MICHELIN QUATRE SAISONS CEINTURÉS D'ACIER
DEUX RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS TÉLÉCOMMANDES
TÉLÉCOMMANDES D'OUVERTURE DU COFFRE ET DU VOLET DE RÉSERVOIR
ESSUIE-GLACE À VITESSE VARIABLE ET BALAYAGE INTERMITTENT
SYSTÈME DE SON À QUATRE HAUT-PARLEURS AVEC RADIO AM/FM À SYNTONISATION ÉLECTRONIQUE
CONSOLE CENTRALE PLEINE GRANDEUR
POINT D'ATTACHE POUR SIÈGE D'ENFANT
VERROUILLAGE DE SÉCURITÉ DES PORTES ARRIÈRE
DÉGIVREUR ÉLECTRIQUE DE LUNETTE ARRIÈRE
COMPARTIMENT À BAGAGES ÉCLAIRÉ ET MOQUETTÉ
COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE
MONTRE NUMÉRIQUE À QUARTZ
COMPTE-TOURS
PLAFONNIER À DÉLAI DE FERMETURE
CEINTURES VENTRALES ET DIAGONALES À L'ARRIÈRE
MOULURES LATÉRALES PROTECTRICES

EXCEL

DÉSEMBUEURS DE GLACES LATÉRALES
RÉTROVISEUR EXTÉRIEUR
SIÈGES-BAQUETS INCLINABLES AVEC APPUI-TÊTE RÉGLABLES
FREINS SERVO-ASSISTÉS
ESSUIE-GLACE À VITESSE VARIABLE ET BALAYAGE INTERMITTENT
MOULURES LATÉRALES PROTECTRICES
SILENCIEUX RECOUVERT D'ALUMINIUM
BOÎTE À GANTS VERROUILLABLE
SYSTÈME DE CHAUFFAGE QUATRE VITESSES
CONSOLE DE LUXE AVEC COFFRET À CASSETTES
COMPTEUR JOURNALIER
POINT D'ATTACHE POUR SIÈGE D'ENFANT
VERROUILLAGE DE SÉCURITÉ DES PORTES ARRIÈRE
ÉCLAIRAGE ET GARNITURE DE PROTECTION DANS LE COMPARTIMENT À BAGAGES
DÉGIVREUR ÉLECTRIQUE DE LUNETTE ARRIÈRE AVEC MINUTERIE
PNEUS RADIAUX MICHELIN QUATRE SAISONS CEINTURÉS D'ACIER

SCOUPE

BANQUETTE ARRIÈRE À DOSSIER RABATTABLE 60/40
SYSTÈME DE SON À QUATRE HAUT-PARLEURS AVEC RADIO AM/FM À SYNTONISATION ÉLECTRONIQUE
PNEUS RADIAUX MICHELIN QUATRE SAISONS CEINTURÉS D'ACIER
GLACES TEINTÉES AVEC BANDE OMBRÉE À L'AVANT
TÉLÉCOMMANDES D'OUVERTURE DU COFFRE ET DU VOLET DE RÉSERVOIR
SIÈGE-BAQUETS AVANT INCLINABLES
DEUX RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS TÉLÉCOMMANDES
MOQUETTE DANS LE COMPARTIMENT À BAGAGES
ESSUIE-GLACE À VITESSE VARIABLE ET BALAYAGE INTERMITTENT
FREINS À DISQUES VENTILÉS ET SERVO-ASSISTÉS
TRANSMISSION MANUELLE CINQ VITESSES
DIRECTION À CRÉMAILLÈRE
SUSPENSION INDÉPENDANTE AUX QUATRE ROUES
MOULURES LATÉRALES PROTECTRICES
DÉGIVREUR ÉLECTRIQUE DE LUNETTE ARRIÈRE

Cette liste des caractéristiques standards de la Sonata, de l'Excel et de la Scoupe est incomplète. Adressez-vous à votre concessionnaire Hyundai pour en savoir plus long.

HYUNDAI
Un achat intelligent!

*Renseignements complets chez le concessionnaire.

TÊTES D'AFFICHE



Denis Lavoie

Une division du Québec a été créée à l'Association canadienne du diabète et Pierre Robillard préside le conseil d'administration de cette nouvelle division. L'organisme, qui vient d'ouvrir un bureau à Montréal, lançait en début de semaine, une première campagne de financement dont l'objectif est modeste. On ne vise à recueillir que 75 000 \$, alors que l'Association canadienne du diabète a octroyé 700 000 \$ en bourses de recherche au Québec, l'an dernier. On compte sur la formule du porte à porte, peu coûteuse, pour récolter des fonds. On peut aussi faire parvenir des dons à : Association canadienne du diabète, 180 boulevard René-Lévesque Est, bureau 200, Montréal (Québec), H2X 1N6. Tél. : 398-0954. Partout en Amérique du Nord, le mois de novembre est consacré au diabète, maladie qui affecte environ 5 p. cent de la population et qui entraîne des dépenses de plus de 2,5 milliards en soins de santé au Canada, souligne l'Association canadienne du diabète.

Urbanisation, Georges Robert, de la Société d'habitation du Québec et Jacques Saint-Pierre, directeur général du Centre mondial de Commerce.

Northern Telecom est fière d'être la première entreprise canadienne à décrocher trois «Prix Canada 1990 pour l'excellence en affaires», dans les catégories : qualité, collaboration ouvrière-patronale et en design industriel. Quin plus est, l'entreprise a églament reçu, toujours cette année, le «Prix d'excellence à l'exportation canadienne».



L'environnement sans frontières, tel sera le titre de l'allocation de Pierre Marc Johnson, conférencier invité du troisième dîner-bénéfice annuel de la Fondation québécoise de la recherche sur

l'eau. La présidente de la Fondation, Françoise Bertrand, présidente de Radio-Québec, invite toutes les personnes intéressées à assister à ce dîner-bénéfice, principale source de financement de la Fondation. Le dîner aura lieu le 14 novembre à 19 h à l'Hôtel Méridien. Réservations : Céline Hardy au (514) 874-3700. Le coût des billets est de 100 \$. Le mercredi 21 novembre, Pierre Marc Johnson abordera le même sujet lors du déjeuner causerie de la Chambre de commerce de Laval. Cette fois, c'est au Centre des congrès Sheraton Laval, 2440, autoroute des Laurentides, Chomedey, Laval, de midi à 14 h, qu'on pourra entendre la conférence sur «L'environnement, quelques réalités inévitables». Pour réservations : Sylvie Brosseau, (514) 682-5255.

Daniel Joannette, a remporté le Prix Molson de journalisme en loisir, section radio, pour un reportage sur les loisirs des personnes handicapées de l'île de Montréal, diffusé à CIBL-FM.

Le gala bénéfice annuel du Patro Le Prévoist aura lieu le samedi 10 novembre. Cocktail, dégustation de vins et fromages, et danse avec orchestre sont au programme du gala, co-présidé par Ken McCauley, directeur des relations publiques chez Agropur et Antoine Géloso, vice-président de Vin International et Vins Goloso. Les billets, 30 \$, sont en vente au Patro Le Prévoist, 7355, rue Christophe-Colomb, Montréal. Renseignements : Marc Alarie, ou Jocelyne Malboeuf, au 273-8535.



Le Québec est à l'honneur, dans le numéro d'octobre du magazine français GEO, qui consacre 70 pages à un grand reportage sur le Québec. Denise Bombardier y signe un texte sur la situation politique du Québec et Louis Caron y traite de notre histoire. De magnifiques photos illustrent les charmes de notre pays, dont une photo d'une «Maison au bord de l'eau, dans la province de Gaspésie», seule coquille qui saute aux yeux. L'ensemble donne une belle image du Québec, présenté par le romancier Bernard Clavel.

Le comité international des sciences historiques vient de confirmer la tenue à Montréal du 18e Congrès international des sciences historiques de 1995, grâce à une présentation hors pair d'une délégation canadienne qui s'est rendue à Madrid en août dernier. Montréal l'a emporté à l'encontre de Tokyo. Les



Les voyages organisés à Montréal

Montréal sera, du 11 au 16 novembre, l'hôte de l'un des congrès les plus recherchés en matière de tourisme, soit celui de la National Tour Association, qui regroupe des entreprises responsables du développement de l'industrie des voyages organisés. De tels voyages représentent 50 millions de dollars pour Montréal qui espère des retombées additionnelles de 14 millions à la suite de ce congrès, bien annoncé par les pastilles de bienvenue comme celle apposée, par Emanuel Leser du service des travaux publics de la Ville de Montréal.

La semaine prochaine, jeudi 15 novembre, Enca des Célébrités de Montréal, au profit de l'Organisation Sun Youth/Jeunesse au Soleil. Parmi les «reconnus du troisième type» offertes aux enchères, il y aura : une soirée au concert en coulisse en compagnie de Charles Dutoit (notre photo), une soirée en compagnie de l'humoriste André-Philippe Gagnon, et un souper en compagnie de Dave Dombrowski des Expos. Bien d'autres sorties, événements et objets souvenirs (comme ceux laissés à l'hôtel par les New Kids on the Block), seront mis à l'encan, qui aura lieu à la salle de bal du Grand Hôtel, 777, rue Université, le 15 novembre à 19 h. Le prix d'entrée est de 25 \$ et une boîte de viande ou de poisson pour la banque de nourriture de l'organisme. Renseignements : 842-6822.



De jeunes Québécois engagés dans la prévention du crime

Dans le cadre de la semaine de prévention du crime qui se déroule jusqu'au 10 novembre, quatre jeunes Québécois ont été choisis, en regard de la qualité de leur implication dans le domaine de la prévention, pour représenter le Québec à la Conférence nationale des jeunes sur la prévention du crime. Il s'agit de : Sandra Dubois, de Rouyn, de François Bourdeau, de Chicoutimi, Nathalie Blanchette, de Laval et Max-Antoine Fleurentin, de Montréal.

professeurs d'histoire Claire Dolan, de l'Université Laval de Québec, et Brian Young, de l'Université McGill de Montréal, accompagnent la déléguée du Palais des Congrès de Montréal, Louise Beer. Montréal accueillera donc, du 27 août au 2 septembre 1995, les 4000 délégués représentant une partie de l'élite intellectuelle mondiale, pour cette rencontre de haute culture.

Novembre est le mois de La Fondation Canadienne pour l'iléite et la colite (maladies inflammatoires de l'intestin), et la FCIC en profite pour organiser une soirée d'information sur ces maladies, le



mercredi 14 novembre, à 19 h 30, à l'auditorium de l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal, pavillon Jeanne-Mance, 3840, rue Saint-Urbain. C'est sous la forme d'une confrontation entre l'analyste jungien et auteur du livre Père manquant, Fils manqué, Guy Corneau (notre photo), et le gastro-entérologue Michel Boivin, qu'aura lieu cette soirée d'information sous le thème : «Le stress joue-t-il un rôle dans les maladies inflammatoires de l'intestin?». On nous rappelle que 25 000 résidents de la région montréalaise souffriraient de la maladie de Crohn (iléite) et de la colite ulcéreuse. Renseignements : FCIC, 1155, rue Metcalfe, bureau 41, Montréal, H3B 2V6. Tél. : (514) 874-0095. Le président d'honneur de la fondation est Guy Richer. Cette fondation a versé plus de 10 millions de dollars pour la recherche.

La Fondation Hôtel-Dieu de Montréal (fonds général et fonds d'oncologie) est toujours en quête de dons qu'il faut adresser à : Fondation Hôtel-Dieu de Montréal, 3840, rue Saint-Urbain, Montréal (Québec), H2W 1T8. Tél. : (514) 843-2688. De même, la publication mensuelle Vie Nouvelle, qui vise à aider les gens atteints de cancer et leur famille, fait appel à la générosité du public et toute personne peut faire parvenir un cheque à : Vie Nouvelle, Centre d'oncologie, Hôtel-Dieu de Montréal, 3840, Saint-Urbain, Montréal, Québec, H2W 1T8.

Emménagement, dans de nouveaux locaux, du seul magazine canadien spécialisé dans le domaine de la bicyclette, Vélo Mag, qui célèbre son dixième anniversaire. Localisé au 3575, boulevard Saint-Laurent, la revue partage ses locaux avec : Vélo Québec tél. : 847-VELO, et Le Tour de l'île, tél. : 847-TOUR.

Première bourse d'affaires, octroyée par la Corporation professionnelle des administrateurs agréés, au Service d'aide aux aînés (es) et aux familles Enr., de la région de Québec. L'entreprise dispense des soins personnels et de santé, ainsi que des services d'aide à la réalisation de certaines tâches quotidiennes, à des personnes en perte d'autonomie.

Le président du Conseil d'administration de Radio-Canada, Patrick Watson, sera le conférencier du prochain déjeuner-causerie de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision. Son exposé portera sur «Les droits et devoirs des médias». C'est un rendez-vous, au Grand Salon A de l'hôtel Méridien, Complexe Desjardins, le mardi 13 novembre, à 8 h 30. Billets à 12 \$ pour les membres et 18 \$ pour les non membres. Réservations : (514) 849-7448.



Les prix d'excellence de la Fédération des cégeps, qui couronnent des projets s'appuyant sur des démarches collectives d'envie, auxquelles ont participé employés et étudiants, sont allés aux cégeps : John Abbot, Montmorency, Sherbrooke et Chicoutimi. C'est pour son travail sur la question de la transition entre le secondaire et le collégial, que le cégep John Abbot a remporté le prix de la catégorie Développement pédagogique. Le cégep Montmorency a remporté le prix de la catégorie Réalisation étudiante, pour son intervention en coopération internationale. Dans la catégorie Développement organisationnel, c'est le Plan de développement de l'aide à l'apprentissage, du cégep de Sherbrooke, qui a remporté la palme. Et le cégep de Chicoutimi a remporté le prix d'excellence dans la catégorie Développement des ressources humaines, pour le travail de son Comité contre le harcèlement sexuel.

L'abus sexuel, tel est le titre d'un livre de référence sur la question, que vient de publier le psychologue clinicien Pierre Foucault. Ce problème frappe toutes les couches de la société, et l'auteur indique les façons de déceler une situation d'abus et les façons d'intervenir. Préface par la juge Andrée Ruffo, le livre est publié en collaboration avec le Conseil québécois pour l'enfance et la jeunesse, organisme dont la mission est de défendre les droits et les intérêts des enfants et des jeunes.

À DIMANCHE



Les 25 ans des Sortilèges

L'ensemble national de folklore Les Sortilèges, et son directeur-fondateur, Jimmy Di Genova, invitent les amateurs de folklore à célébrer le 25e anniversaire des Sortilèges. L'événement est sous la présidence d'honneur du sénateur Mario Beaulieu (à droite). Les co-présidents de l'anniversaire, Jean Sirols, et André Provost, et la vice-présidente, Cécile Masse, vous attendent au Théâtre Maisonneuve, de la Place des Arts, le 15 novembre. Billets, 50 \$. Renseignements : Louise Vernier-Blouin, 274-5655.



Un parafoudre du tonnerre!

Une équipe de chercheurs d'Hydro-Québec, et de la société Joslyn Canada, a obtenu le prix R&D-100, prestigieuse récompense pour le monde de la recherche industrielle, décerné par la revue Research & Development de Chicago, pour un parafoudre destiné à protéger les transformateurs des réseaux de distribution. De gauche à droite : Michel Mondor, directeur des ventes, Daniel Dumont, président, Joslyn Canada, Michel Bourdages, chercheur, Guy Saint-Jean, chef de service, Maurice Huppé, vice-président exécutif et Robert Giraldeau, technicien, Groupe Technologie, Affaires internationales et IREQ, Hydro-Québec.



130 000 \$ versés à la Société d'arthrite

Le gala annuel de la Société d'arthrite, qui avait lieu à la Place des Arts la semaine dernière, a permis de récolter 130 000 \$. Les co-présidents, Richard G. Gervais, président-directeur général de Gervais Gagnon Frenette & Associés (à gauche), et Michael M. Tarnow, président de la compagnie pharmaceutique Merck Frost Canada (à droite), ont remis les profits de la soirée au président de la Société d'arthrite, Pierre Meloche (au centre).

Solde d'entrepôt Grand chic

Des milliers de chemises de soirée À partir de **2,99\$**

Des milliers d'habits de soirée **29\$**

Des milliers de pantalons de soirée **19,99\$**

Des milliers de chaussures chic **2,99\$**

Des milliers de smokings noirs **49\$**

PLUS des milliers d'autres aubaines Smokings à partir de **9\$** Pantalons à partir de **2,99\$**

Quelle est l'occasion? Un solde unique. Un solde classique. Le solde d'entrepôt Grand chic de Classy! C'est l'occasion plus que jamais de profiter de rabais incroyables sur toute une gamme de smokings usés, de chemises de soirée neuves et usagées et sur une foule d'accessoires.

Faites votre choix parmi une vaste sélection de smokings et d'habits de soirée en noir, en blanc, à motifs mode ou à carreaux. Tout est soldé afin de faire place à la nouvelle collection mode 1991.

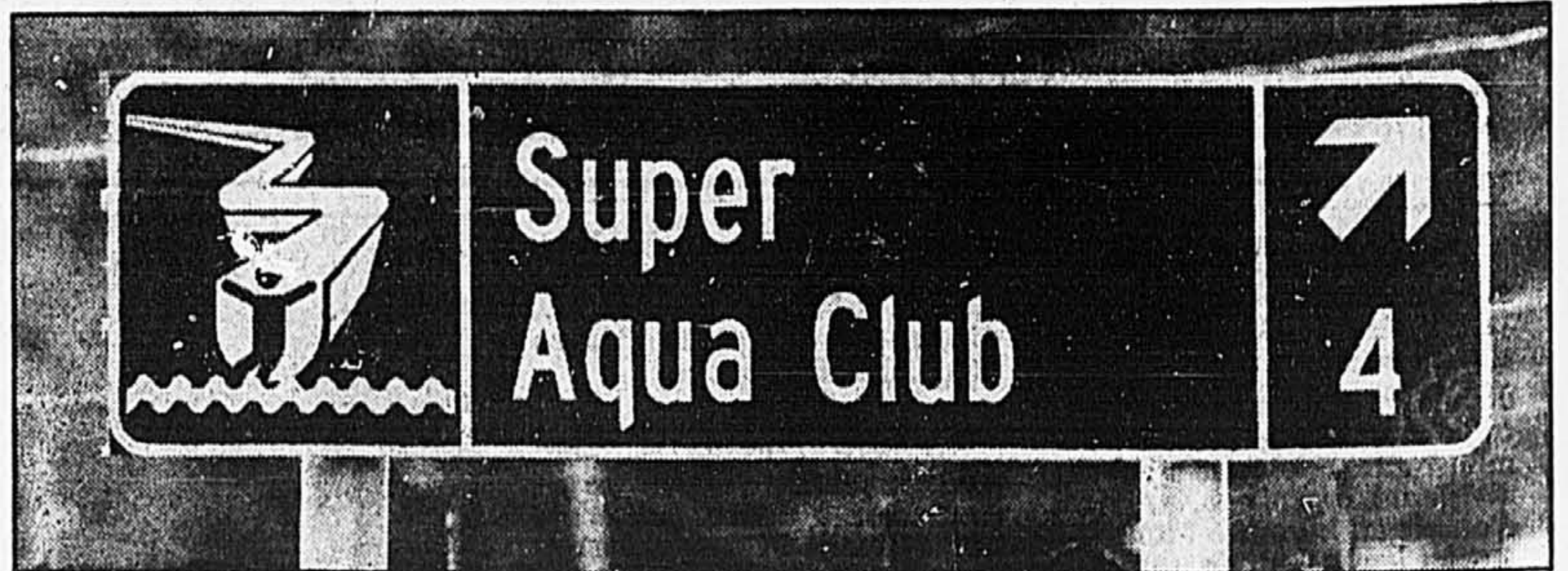
Qui est invité? Des gens qui ont le goût du chic, des gens élégants, des gens d'affaires, des gens de théâtre, des gens de l'hôtellerie, des gens de la restauration, des gens comme... vous tous!

Quand? Pourquoi ne pas venir aujourd'hui même afin de profiter du meilleur choix! Ne tardez pas: le solde ne durera qu'un temps très limité.

Solde d'entrepôt Classy
1432, Ste-Catherine O.
 (entre Mackay & Bishop)
954-0708



VENTE PROLONGÉE JUSQU'À FIN NOVEMBRE!



La signalisation touristique «bleue», apparue en 1988, est venue nettoyer le paysage routier du Québec. Reste à souhaiter que la nouvelle réglementation générale fasse de même.

Finis l'affichage sauvage en bordure des routes et autoroutes du Québec

PIERRE GINGRAS

■ D'ici quelques jours, les usagers de l'autoroute 10, en Estrie, verront apparaître de grands panneaux d'affichage annonçant la proximité d'un restaurant ou d'une station-service.

Inspirée des politiques en vigueur aux États-Unis, cette expérience pilote a pour but de tester un nouveau système de signalisation qui serait par la suite adopté à la grandeur de la province.

C'est un projet qui s'inscrit dans le cadre de la nouvelle réglementation québécoise sur l'affichage en bordure des routes.

Dorénavant, il faut en effet un permis du ministère des Transports pour planter un panneau publicitaire à moins de 300 mètres d'une route; excepté en bordure des routes sous juridiction d'une municipalité, d'une communauté urbaine ou régionale, ou dans les réserves indiennes.

Pour afficher en bordure d'une route sous juridiction municipale, il faut d'abord obtenir un per-

mis de la ville. En zone agricole, c'est la Commission de protection du territoire agricole qui délivre les permis.

Par ailleurs, il est strictement interdit de stationner en permanence un camion-remorque ou un autobus d'écoliers déguisé en panneau-réclame à moins de 300 mètres d'une route ou autoroute. Récemment, en bordure de la «20», direction Québec, les propriétaires d'un autobus d'écoliers ont dû déplacer leur «annonce ambulante» qui servait de plateforme à un bolide super 4 X 4.

Les amendes prévues en cas d'infraction varient de 300 \$, dans le cas d'un individu, à 6000 \$ dans le cas d'une personne morale.

Planté à 30 mètres d'une route secondaire, un panneau publicitaire ne peut excéder 3,5 mètres par 3,65; à 90 mètres, pas plus de cinq mètres de hauteur par 15 de largeur. Les frais de location: 50 \$ par année!

La signalisation touristique C'est en 1988 qu'on a vu au

Québec les premiers changements dans l'affichage le long des routes et autoroutes: la signalisation touristique ou plus communément appelée «signalisation bleue».

Pour annoncer en «bleu», une entreprise ou un organisme doit d'abord avoir été reconnu par l'association touristique régionale; ensuite, avoir les moyens de se permettre cette forme de publicité...

Les frais de location d'un panneau varient de 400 \$ à 600 \$ pour trois ans, selon l'importance de la route et la grandeur du panneau dont le coût de fabrication est entièrement assumé par le client. Le long d'une autoroute, la facture peut atteindre 350 \$ par année.

Au ministère des Transports, on est particulièrement satisfait des panneaux bleus, satisfaction qui semble être partagée par plusieurs clients. Une station de ski, par exemple, paie jusqu'à 5000 \$ par année pour indiquer sa présence aux skieurs.

Bébé jeté sur l'autoroute par un ivrogne

Presse Canadienne
 WHITBY, Ontario

voie achalandée au nord de l'autoroute 401.

Une camionnette est passée au-dessus de la fillette sans la toucher. Mais, malheureusement, la petite a ensuite été heurtée par une voiture.

Michael Bovay, âgé de 30 ans et habitant la ville voisine d'Oshawa, a été accusé de voies de fait graves à la suite de l'incident.

La police régionale de Burham a indiqué que Marie Anne Freeman, qui habite également Oshawa, avait accepté de ramener un individu chez lui à la fin d'une fête qui a eu lieu à Whitby. L'inci-

dent s'est apparemment produit vers 20 h 30, au cours du trajet.

«Elle pensait lui rendre service en le reconduisant chez lui», a souligné l'inspecteur Jim Powell, ajoutant que l'homme «avait beaucoup bu».

Après que l'enfant fut jetée de la camionnette, Mme Freeman a garé son véhicule le long de l'autoroute et le passager est sorti et s'est éloigné, a raconté M. Powell.

La police a interpellé l'individu peu de temps après.

Le bébé a été emmené dans un hôpital d'Oshawa et a été transféré par la suite à l'Hôpital pour enfants de Toronto.

Voici le premier ordinateur qui «clique» avec toute la famille...



Antoinette Lashley a-t-elle oui ou non été assassinée?

YVES BOISVERT

■ Avant même de se demander si James Cairns est le meurtrier d'Antoinette Lashley, le jury devra se convaincre qu'elle a bel et bien été assassinée...

Cette question, qui est d'ordinaire de celles que l'on règle rapidement dans les procès pour meurtre, reste à éclaircir dans le procès de James Cairns, 60 ans, une affaire aux rebondissements multiples qui s'est achevée hier par les plaidoiries des avocats.

Les faits de cette affaire pas comme les autres ont été présentés ainsi aux 12 jurés: une femme de 32 ans, Antoinette Lashley, est portée disparue le 9 juillet 1986. Elle vivait alors avec James Cairns, dans un appartement de la rue Saint-Mathieu.

Deux semaines plus tard, le corps d'une femme de race noire est repêché dans le Saint-Laurent, à la hauteur de LaSalle. On ne parvient ni à l'identifier, ni à déterminer la cause de son décès.

En juillet 1988, deux ans plus tard, donc, une femme retrouve un sac contenant des effets personnels de Mme Lashley, sur le bord du fleuve, à Tracy (environ 80 kilomètres en aval de Montréal). Elle les remet aux policiers.

Après plusieurs mois, l'enquête policière devait permettre de faire le lien entre ce sac, qui contenait entre autres le passeport de Mme Lashley, et l'inconnue retrouvée dans le Saint-Laurent en 1986, que l'on avait fini par enterrer en décembre 1986, avec un numéro d'identification.

En octobre 1989, on exhume le corps de Mme Lashley, afin de procéder à de nouvelles identifications.

Cette fois, on confie le travail au Dr Jacques Lévesque, de Québec, qui utilise une méthode d'identification nouvelle, fort

complexe et rarement utilisée: il s'agit de comparer le squelette à des radiographies de la «présumée défunte». Conclusion du Dr Lévesque: c'est bel et bien Antoinette Lashley qui a été repêchée dans le Saint-Laurent en juillet 1986.

Cette identification a lancé les policiers sur la piste de Cairns, qui devait être retrouvé à Vancouver, en janvier dernier.

Si, comme l'a dit Me Lecours d'entrée de jeu dans ce procès, la police n'a découvert aucun «fusil fumant», James Cairns a tout de même été accusé de meurtre non prémédité (deuxième degré).

Selon le ministère public, en effet, il n'est pas indifférent que Cairns soit «disparu» lui aussi de Montréal, en même temps que sa compagne, laissant famille, emploi et meubles derrière lui.

Et, à défaut de «fusil fumant», la Couronne a présenté au jury un ensemble de circonstances tendant à inculper Cairns: son départ subit de Montréal; des cris en provenance de chez Cairns et Lashley, la veille de sa disparition; le fait que Lashley avait un nouvel amant à cet époque, qu'elle avait couché avec lui la veille de sa disparition et qu'elle s'appretait à quitter Cairns; le fait que la voiture de Cairns a été retrouvée à Thunder Bay avec une plaque volée à Dorval au mois de juillet 1986 et que par ailleurs Cairns était un livreur nocturne de la Gazette dans le West Island, etc.

Mais voilà, de dire Me Robert Sacchitella, de la défense, la Couronne n'a pas même prouvé que Mme Lashley a été assassinée! Un accident est tout aussi probable, selon lui. Et si le meurtre n'est pas prouvé, on admet qu'il est malaisé de déclarer M. Cairns meurtrier...

Le juge Jerry Zigman, de la Cour supérieure, donnera ses directives au jury demain et lundi.



Les Polonais de Montréal ont manifesté hier pour dénoncer la déportation d'un des leurs, Krzysztof Biedrzycki.

PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU, La Presse

Les Polonais de Montréal manifestent contre la déportation d'un des leurs

■ Pendant que Krzysztof Biedrzycki était emmené de force à Mirabel pour être déporté en Pologne via Paris sur un vol de Canadien International, une centaine de Montréalais d'origine polonaise manifestaient hier soir, rue Parthenais, devant le centre de détention où il avait passé ses derniers jours à Montréal.

Drapeau polonais en tête, ils brandissaient des pancartes récla-

mant l'amnistie pour les 100 000 réfugiés de l'arrière dont Biedrzycki, arrivé il y a cinq ans à l'âge de 33 ans. En dépit du froid mordant, plusieurs tenaient leurs poupons dans les bras.

D'autres avaient couru chercher les bagages de Biedrzycki leur avait confiés et qu'ils devaient lui remettre à l'aéroport. Tous étaient consternés. M. Josef Swierczek, l'oncle de Biedrzycki, comprenait mal que le Canada

dont il est citoyen depuis une quarantaine d'années déporte son neveu.

De Mirabel, Krzysztof Biedrzycki a appelé La Presse pour exprimer son découragement et dire qu'il ne pensait plus qu'à retrouver sa femme à Lodz où elle a déjà été déportée le 28 octobre dernier. Il a ajouté qu'il cesserait sa grève de la faim dès qu'il serait à bord.

Agresseur recherché par la police de Québec

MARCEL LAROCHE

■ Les policiers de la Sûreté municipale de Québec ont multiplié les recherches au cours des derniers jours dans l'espoir de retracer un individu soupçonné d'agression sexuelle sur une jeune femme rencontrée au hasard d'une soirée dans une populaire discothèque de la Grande-Allée, à Québec.

L'homme activement recherché par les policiers se prénomme Derek, serait âgé d'une vingtaine d'années et pourrait être originaire de Toronto.

Ce jeune inconnu était en compagnie d'un ami de la région de Charlesbourg, le dimanche soir 28 octobre dernier au moment de son passage dans cette discothèque assidûment fréquentée par certains joueurs des Nordiques de Québec.

Après avoir fait la connaissance d'une jeune cliente de cet établissement, l'individu l'aurait invitée à terminer la soirée en tête-à-tête dans un restaurant du secteur.

En sortant du bar, vers 1 h 30 dans la nuit de dimanche à lundi, le couple s'est dirigé à pied vers le stationnement de l'édifice gouvernemental le Complexe G. Le jeune homme prétextant y avoir garé sa voiture.

Loin des regards indiscrets, l'individu aurait entraîné de force la jeune femme de 20 ans dans sa voiture pour ensuite l'agresser sexuellement pendant près d'une heure.

Libérée par son agresseur qui a pris la fuite vers 2 h 15 lundi matin, la victime a immédiatement raconté son cauchemar aux policiers de Québec.

Le jeune homme que les policiers tentent toujours de retrouver mesure 5 pieds 6 pouces (1,68m), pèse environ 150 livres (68 kg) et pourrait être retourné en Ontario.

Tout renseignement pouvant faire progresser les recherches dans cette affaire d'agression sexuelle peut être transmis en toute confidentialité à la Section des enquêtes spéciales de la police de Québec, à (418) 691-6001, ou à l'officier de service, les soirs et les fins de semaine, à 691-6292.

Doyer, Chouinard et Bouthillier s'opposent à leur extradition

LISA BINSSE

■ Les avocats de trois Québécois, dont deux sont soupçonnés d'être des têtes dirigeantes d'un important réseau d'importation de drogues en Floride, ont à nouveau tenté hier de faire suspendre l'audition d'une requête en extradition demandée par les États-Unis contre leurs clients.

Le juge Kevin Downs, de la Cour supérieure, rendra sa décision ce matin sur cette nouvelle requête présentée hier après-midi.

Les États-Unis tentent d'obtenir l'extradition de Pierre Gilles Doyer et de Michel Chouinard, deux résidents de North Hatley et propriétaires du Centre de ski Mont Joye, en Estrie, et de Jean Bouthillier, de Rosemont, vendeur d'automobiles de collection.

Doyer, 44 ans, Chouinard, 46 ans, et Bouthillier, 60 ans, doivent répondre à plusieurs chefs d'accusation de complot pour importation aux États-Unis de diverses quantités de marijuana entre 1985 et 1989, et de complot de possession pour fins de trafic.

Dans la requête présentée par Me Jacques Blanchette, qui défend Chouinard, ce dernier demande au tribunal de suspendre l'audience, à sa discrétion, pour permettre au tribunal de faire la lumière sur certains «éléments troublants» qui seraient survenus en Suisse en rapport avec une demande faite par le Canada auprès des autorités helvétiques.

Les avocats veulent obtenir plus d'informations sur les démarches canadiennes, démarches qui ont été, selon Me Blanchette,

qualifiées de «questionnables» par les autorités suisses.

Le Canada tente, par les voies diplomatiques, d'obtenir la preuve que détient la Suisse relativement à une enquête que mène la Gendarmerie royale du Canada sur une affaire de lessivage d'argent. Doyer et Chouinard auraient indiqué à un délateur, impliqué dans la requête en extradition, qu'ils blanchissaient leur argent via la Suisse.

Rappelons que les trois hommes ont été arrêtés le 30 mai à la

demande des autorités américaines, lors d'une vaste opération policière dans les Cantons de l'Est, qui a conduit à la saisie d'une dizaine de millions de dollars de biens divers, dont le Centre de ski Mont Joye, d'une marina sur le lac Massawipi, de quatre condos à Sherbrooke, de véhicules divers et des résidences privées.

Me Blanchette a soutenu que la demande du gouvernement canadien serait fondée sur une déclaration sous serment qui n'est pas exacte.



Le nouveau PS/1 IBM est l'ordinateur familial que vous attendiez depuis longtemps, car il est vraiment facile à utiliser.

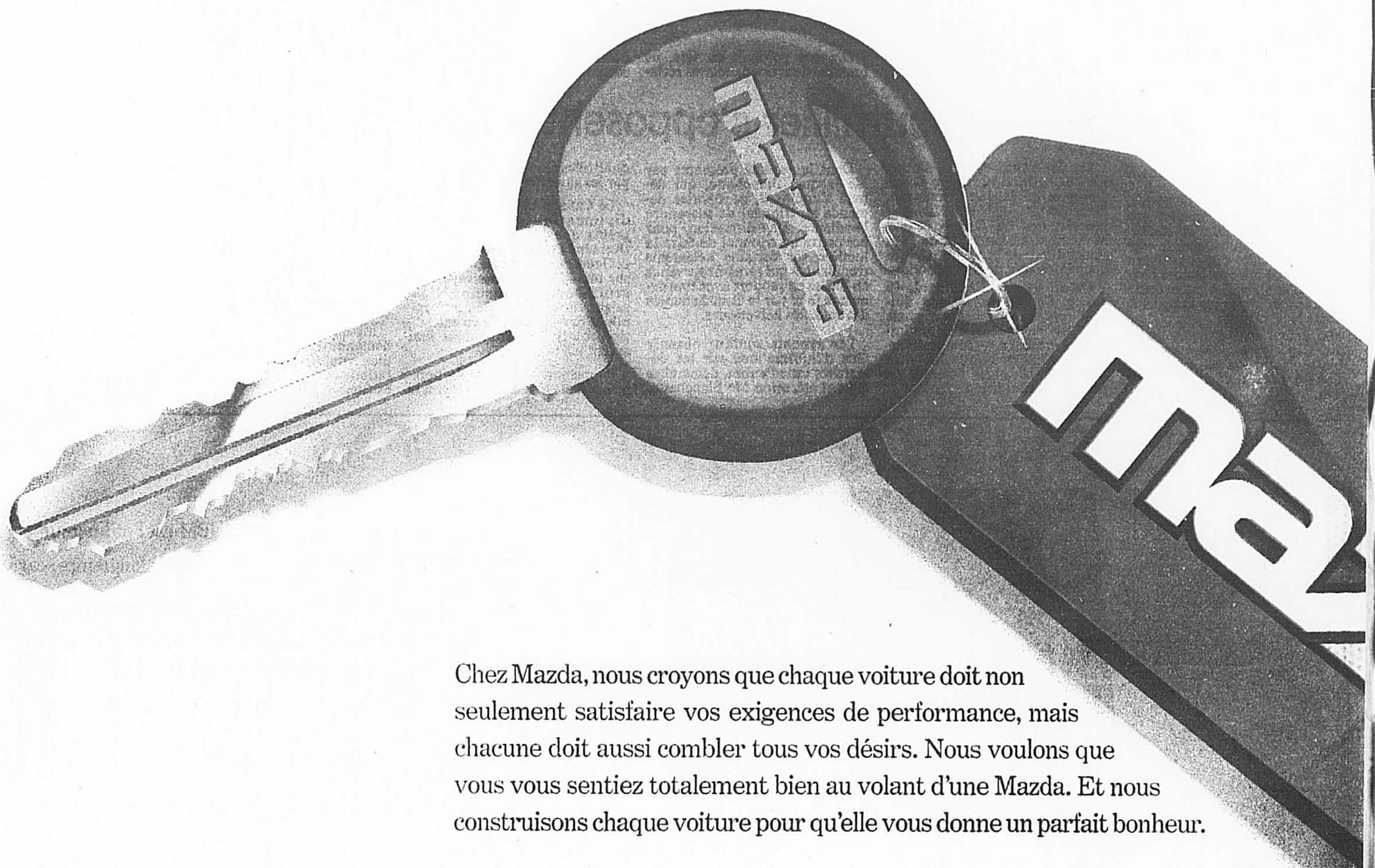
Ouvrez la boîte du nouveau PS/1 IBM... tout y est! Vous l'installez en quelques minutes. Clic!... et c'est parti! La souris vous guide et les étapes sont faciles. Vous apprenez à utiliser votre ordinateur en français. Qu'il s'agisse de correspondance ou de travaux scolaires, le PS/1 IBM est particulièrement commode.

De plus, le nouveau PS/1 vous offre toute la puissance nécessaire pour faire du travail de bureau à la maison. Il est doté du système d'exploitation DOS IBM et de Microsoft Works, un logiciel de traitement de texte, de calcul électronique et de bases de données.

Le nouveau PS/1 IBM est très bien équipé: écran couleur ou noir et blanc, clavier IBM Selectric Touch, souris et modem intégré. Mais sa caractéristique la plus impressionnante est sans doute son prix. Pour obtenir plus de renseignements au sujet du PS/1 IBM, rendez-vous aux magasins Compucentre et Eaton participants ou chez certains distributeurs agréés IBM.

PS/1
IBM, un ami de la famille.

Le bonheur de recevoir.



Chez Mazda, nous croyons que chaque voiture doit non seulement satisfaire vos exigences de performance, mais chacune doit aussi combler tous vos désirs. Nous voulons que vous vous sentiez totalement bien au volant d'une Mazda. Et nous construisons chaque voiture pour qu'elle vous donne un parfait bonheur.



mazda

Albi Automobiles Ltée
3300, boul. Ste-Marie
Mascouche
474-2481/2
Lachine Mazda
2895, rue Notre-Dame, Lachine
637-1153

Jacauto Lavaltrie
651, rue Notre-Dame, Lavaltrie
588-4141
Mazda Valleyfield
3333 Mgr. Langlois
Valleyfield
377-5533

Mazda de Blainville
738 Boulevard Labelle
Blainville
437-8000
Charles Gareau Inc.
10175, rue Papineau
381-3987

Avo Auto Inc.
4815 Buchan
737-7373
Les Automobiles
Daniel Blanchette Inc.
2305 Rte. Marie-Victorin, Tracey
743-1211

Blondin Automobiles Ltée
6464, boul. Henri-Bourassa Est
324-9100
Delisle Auto Ltée
2815, rue Sherbrooke Est
523-1122

Mazda Gabriel
5333 St-Jacques Ouest
484-7333
Quintin Automobile Inc.
490, rue Jacques Cartier Sud
St. Jean
346-9445 658-9042

Mazda 2-20
1 boul. Don Quichotte
Ile Perrot
453-7220

Le bonheur de recevoir encore plus!

Le cadeau de Noël hâtif de Mazda.

Des rabais de
800 \$ à 3 000 \$*

Chez Mazda, nous aimons vous faire des offres qui vous font filer le parfait bonheur. C'est bien le cas de notre cadeau de Noël hâtif. Profitez dès maintenant de rabais allant de 800 \$ à 3 000 \$, à l'achat de toute voiture ou camionnette neuve Mazda. Obtenez tous les renseignements chez votre concessionnaire.

*Une des meilleures garanties
«gamme complète» de l'industrie.*

*Sur le prix de détail suggéré par le manufacturier. Le rabais varie selon le modèle : 323 et Protégé, 800 \$; 626, MX-6, Miata et MPV, 1 000 \$; camionnettes, 1 500 \$; 929 et RX-7, 3 000 \$. Cette remise est en vigueur du 6 novembre au 3 décembre 1990. L'offre ne peut être combinée à aucune autre. Obtenez tous les renseignements chez votre concessionnaire participant.



Je me sens bien.

Le Domaine de L'Auto P.A.T. Ltée
12210, Sherbrooke Est
Point-aux-Trembles
645-1694
Fort Chambly Automobiles (1973) Inc.
830, boul. Périgny
Chambly
658-6623

Garage Blanchette Inc.
900, rue St-Laurent Ouest
Longueuil
677-6347
Armand Quévin Automobiles Ltée
1530 Chomey Blvd.
Laval
688-4787

Jacauto Ltée
3612, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
626-8120
St-Constant Auto Ltée
48, rue St-Pierre
St-Constant
632-0700

Ami Auto Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay
692-9600
Mazda Drummondville
1325, boul. St-Joseph
Drummondville
477-5566

Autonor Inc.
2344 Labelle, Lafontaine
436-8211
Mazda St-Hyacinthe
3190, Cusson
St-Hyacinthe
774-1345

Faberville Auto Inc.
4010, boul. Dagenais
Laval
622-3434
Lacroix Automobile Ltée
990 Route #117
Val-David
322-3937

Mazda Joliette
560, route 131
752-1212

Autoroute 30: des maires pressent Québec de tenir promesse

Les onze maires de la MRC Roussillon, près de Kahnawake, se prononcent sur le tracé de l'autoroute entre Châteauguay et Valleyfield

PIERRE BELLEMARE
« Le gouvernement québécois est déjà engagé à compléter

l'autoroute 30, entre Brossard et Valleyfield. Nous exerçons les pressions nécessaires pour qu'il

tienne promesse », soutient Georges Gagné, maire de Delson et préfet de la MRC Roussillon.

Les membres de cette Municipalité régionale de comté, regroupant onze villes encerclant la ré-

serve de Kahnawake, devaient d'ailleurs entériner, hier soir, le tracé proposé par la MRC Beauharnois-Salaberry, entre Châteauguay et Valleyfield.

Sur les tables à dessin des architectes de Transports-Québec, on n'a pas encore réussi à définir le corridor dans cette portion de la 30. De son côté, le gouvernement fédéral a promis, avant les élections de 1988, d'assumer les coûts du nouveau pont devant traverser la Voie maritime, un projet de quelque 50 millions.

« Mais on ignore encore où sera situé ce pont, tout comme on ne sait pas où passera la 30 entre Châteauguay et Valleyfield. C'est la raison pour laquelle la MRC Beauharnois-Salaberry, de concert avec la ville de Valleyfield, propose un tracé précis, qu'elle a tenu à faire entériner par la MRC Roussillon », explique M. Gagné.

Au ministère des Transports, direction régionale de la Montérégie, Pierre-André Ducas confirme que « l'étude d'opportunité — servant à localiser le tronçon entre Châteauguay et Valleyfield — n'a pas encore été réalisée ».

« Toutefois, le ministère est en mesure de rencontrer l'échéancier, c'est-à-dire fin 92-début 93, en ce qui concerne le tronçon Brossard-Candiac, où on est à faire les plans et devis et à préparer l'étude d'impact », ajoute le porte-parole de Transports-Québec.

Quant au tronçon reliant Châteauguay à Sainte-Catherine, dont la construction a été précipitée par la crise amérindienne, il devrait être terminé la semaine prochaine, alors qu'on aura achevé l'asphaltage sur deux voies. Les deux autres voies seront amena-

gées l'an prochain, selon l'engagement du ministre Sam Elkas.

Estacade et autoroute
C'est d'ailleurs le 15 novembre qu'on saura si l'estacade du pont Champlain, qu'empruntent quotidiennement 1 400 automobilistes depuis le milieu de l'été, demeurera accessible durant la saison froide.

La voie de contournement de Kahnawake, partant de Châteauguay, débouche tout près de l'estacade, à Sainte-Catherine, et les chefs de file de la région font l'impossible pour convaincre les autorités fédérales et celles de la Voie maritime de rendre cette estacade accessible douze mois par année.

« L'utilisation qu'on en fait, depuis la crise amérindienne, prouve hors de tout doute qu'elle contribue à faciliter les liaisons routières entre la Rive-Sud et l'île de Montréal », déclarait le nouveau maire de Sainte-Catherine, Claude Nadeau, peu après son élection, dimanche dernier.

Cependant, au sein du cabinet Bourassa à Québec, on se demande si on dispose des budgets nécessaires pour compléter la 30 dans les deux ou trois prochaines années, compte tenu de la récession et des coûts (non prévus), provoqués par la crise amérindienne.

Là-dessus, le ministre André Bourbeau, responsable de la Montérégie, a déclaré devant la Conférence des maires de la Rive-Sud, le 22 octobre, qu'il défendra le dossier de la 30 auprès de ses collègues du cabinet. « En espérant qu'il reste assez d'argent dans les coffres pour respecter l'échéancier de son parachèvement ».



SOLDE DE COMPLETS

MAINTENANT VOUS ÉPARGNEZ 196 \$

Ord. 395\$ 199\$ Épargnez 196\$	Ord. 495\$ 299\$ Épargnez 196\$	Ord. 595\$ 399\$ Épargnez 196\$	VESTONS SPORT Ord. 345\$ 199\$ Épargnez 146\$
-----------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

GROUPES SÉLECTIONNÉS DE NOTRE COLLECTION COURANTE

• COURTS • RÉGULIERS • LONGS • TAILLES 38 À 48 • SIMPLE ET DOUBLE BOUTONNAGE

D'ITALIE, D'ANGLETERRE, D'ÉCOSSE, DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DU PORTUGAL, D'ESPAGNE, DU CANADA, DU JAPON ET DU CHILI, UNE GRANDE VARIÉTÉ DE TISSUS, DE COULEURS ET DE MOTIFS.

Et, "Nous Ne Signons Que Des Vêtements Qui Vous Vont À La Perfection"

S.V.P. MAGASINEZ TÔT DANS TOUS NOS MAGASINS POUR UN MEILLEUR CHOIX.

• MAIL CHAMPLAIN BROSSARD • CENTRE ROCKLAND • LA PLACE VERTU • LES PROMENADES ST-BRUNO
 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • 960, STE-CATHERINE O. • LES GALERIES D'ANJOU • LE CARREFOUR LAVAL
 American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche, A. Gold & Sons.

ENCAN PUBLIC • ENCANT PUBLIC • ENCANT PUBLIC • ENCANT PUBLIC

Encan public

TAPIS PERSANS et ORIENTAUX

NOUS AVONS ÉTÉ MANDATÉS DE LIQUIDER PAR ENCAN PUBLIC UNE GRANDE QUANTITÉ DE TAPIS DE PERSE ET AUTRES, tapis de soie Qum, Nain, Isfahan, Tabriz, Kashan, Bakhtiar, Heriz, Bokhara, Kashmiri, des tapis d'Iran, Pakistan, Chine, TAPIS NEUFS, SEMI-ANTIQUES et plusieurs autres. Toutes taxes fédérales, douanes et autres déjà payées par courtiers cautionnés. Les tapis seront vendus un à un. Valeur de 100\$ à 40000\$. Taxe provinciale de 9%. Marchands exonérés sur présentation d'un numéro de taxe.

Jeudi 8 nov., 7 h 30 p.m.
(Inspection 6 h 30)
au 2111, St-Régis
Dollard-des-Ormeaux

Les Encans Belec Inc. Liquidateurs, Encanteurs. 683-0661

Frais de manutention de 10% à payer. Conditions: argent comptant, cartes de crédit, et chèques avec I.D. Direction: Transcanadienne, sortie des Sources nord, droite sur Brunswick, (première lumière), droite sur Deacon et gauche sur St-Régis.

ENCAN PUBLIC • ENCANT PUBLIC • ENCANT PUBLIC • ENCANT PUBLIC

L'ÉCOLE SECONDAIRE PRIVÉE

Une école de qualité Une école personnalisée Une école accessible... à tous



COLLÈGE CHARLES-LEMOYNE
3507, boul. Marie-Victorin
Ville Ste-Catherine J0L 1E0
(514) 638-1282
Externat mixte
Examens d'admission:
3 et 10 novembre



COLLÈGE REGINA ASSUMPTA
1750, rue Sauriol est
Montréal H2C 1X4 (514) 382-4121
Externat pour filles
Examens d'admission:
24 novembre et 1er décembre



ÉCOLE SECONDAIRE NOTRE-DAME-DE-LOURDES
845, chemin Tiffin
Longueuil J4P 3G5 (514) 670-4740
Externat pour filles
Examens d'admission:
3 et 10 novembre



COLLÈGE JEAN-EUDES
3535, boul. Rosemont
Montréal H1X 1K7 (514) 376-5740
Externat mixte
Examens d'admission:
Sec. I: **24 novembre**
Sec. II à V: **26 janvier 1991**



COLLÈGE STE-ANNE DE LACHINE
1250, St-Joseph
Lachine H8S 2M8 (514) 637-3571
Externat pour filles de Sec. I à V
Externat pour garçons de Sec. I à V
Examens d'admission:
24 novembre et 1er décembre, 12 janvier 1991



ÉCOLE SECONDAIRE ST-PAUL DE VARENNES
235, rue Ste-Anne, C.P. 320
Varennes J3X 1R6 (514) 652-2941
Externat mixte
Examens d'admission:
3, 9 et 10 novembre



COLLÈGE FRANÇAIS 1965 (INC.)
185, rue Fairmount ouest
Montréal H2T 2M6 (514) 495-2581
1340, rue Nobeit, Longueuil J4K 2P4
Externat-Pensionnat mixte
Examens d'admission:
17 et 24 novembre



COLLÈGE ST-JEAN VIANNEY
12630, boul. Gouin est
Montréal H1C 1B9 (514) 648-3821
Externat mixte
Examens d'admission:
17 et 24 novembre, 12 janvier 1991



ÉCOLE SECONDAIRE ST-SACREMENT
901, rue St-Louis
Terrebonne J6W 1K1
(514) 471-6615
Externat mixte
Examens d'admission:
24 novembre et 1er décembre



COLLÈGE LAVAL
275, rue Laval
Ville de Laval H7C 1W8
(514) 661-7714
Externat-Pensionnat pour garçons
Examens d'admission:
17 et 24 novembre, 8 décembre




L'ÉCOLE PROGRESSIVE INC.
690, boul. Crémazie est
Montréal H2P 1E9 (514) 381-3945
Externat pour filles
Examens d'admission:
8 décembre 1990 et 19 janvier 1991



EXTERNAT SACRÉ-COEUR
330, Montée Lesage
Rosemère J7E 4H4 (514) 621-6720
Externat mixte
Demandes d'admission:
Sec. I: tirage au sort
le 15 novembre
Secondaire II à V: **Février 1991**



COLLÈGE MONT-SAINT-LOUIS
1700, boul. Henri-Bourassa est
Montréal H2C 1J3 (514) 382-1560
Externat mixte
Examens d'admission:
24 novembre et 1er décembre



ÉCOLE SECONDAIRE LETENDRE
9615, rue Papineau
Montréal H2B 1Z6 (514) 389-3513
Externat mixte
Examens d'admission:
17 novembre et 8 décembre

NOTRE TRADITION... M. Pierre Primeau, Directeur exécutif
1175, rue Bernard, bureau 300, Outremont H2V 1V5
(514) 270-4524. Télécopieur (514) 270-1199

VOTRE AVENIR

Participez
à la

CÉLÉBRATION SONY

à
l'occasion
de leur



BONUS



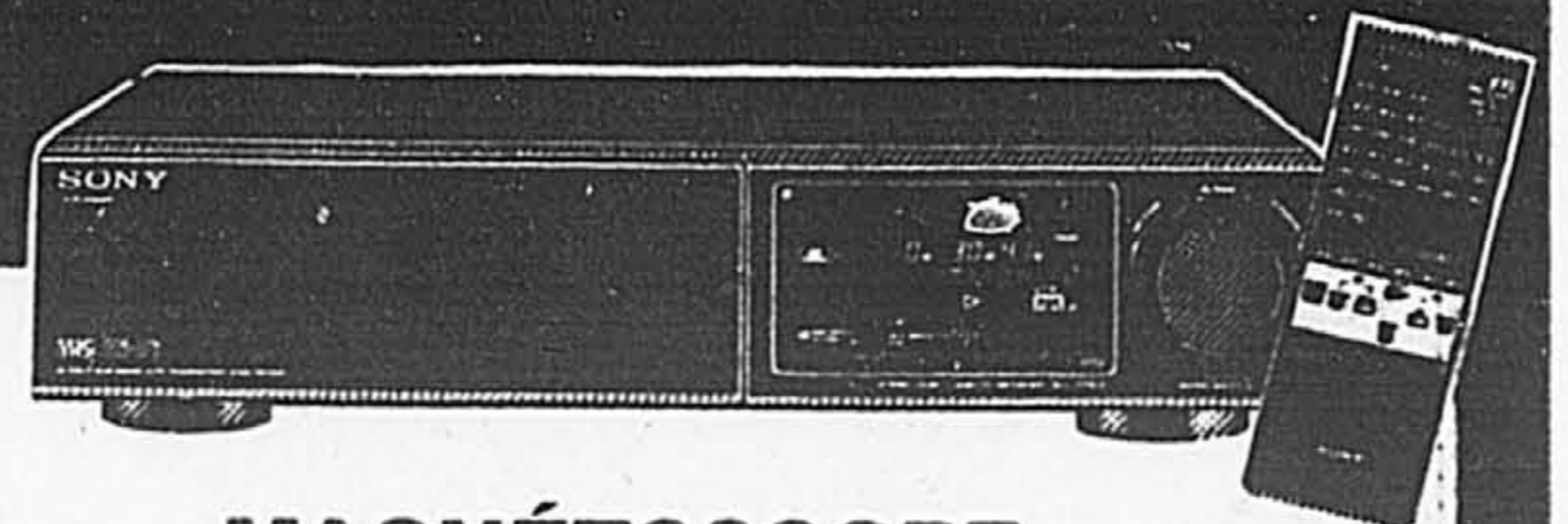
ÉTUI SOUPLE
A l'achat d'un caméscope Travelec Sony, obtenez gratuitement un étui pour caméscope et accessoires.



**Handycam
Video8
SONY**

- Objectif zoom à rapport 8: 1 avec micro
- Superposition numérique
- Stéréo AFM HIFI
- Éclairage minimum 4 lux
- Mise au point automatique
- Niveau de blanc automatique

1699\$



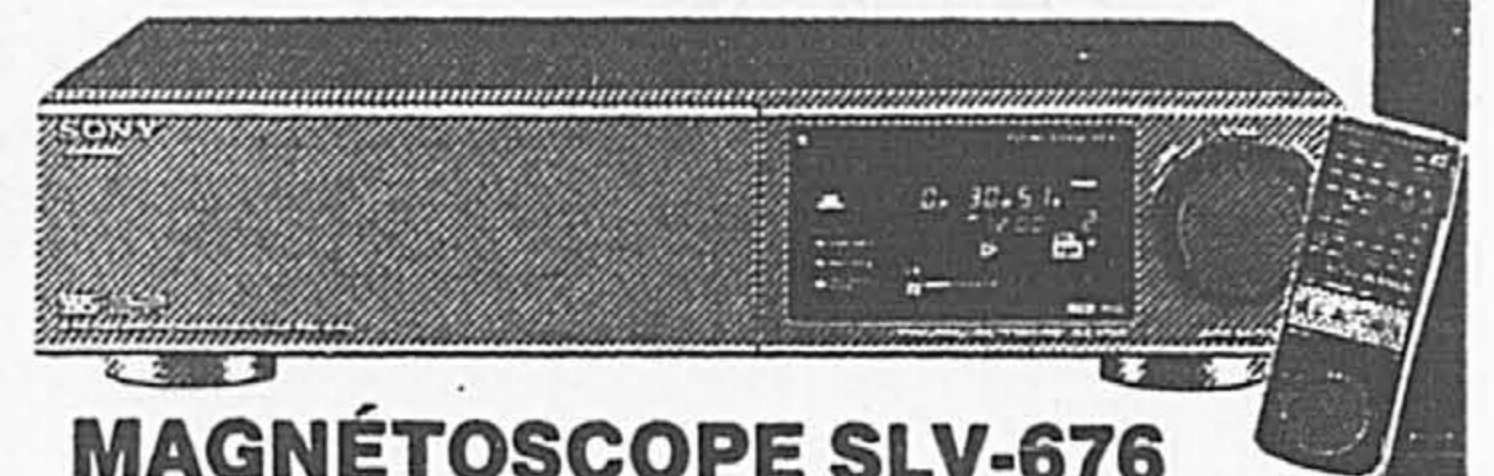
**MAGNÉSCOPE
SLV-575 SONY.**

- Variateur à navette
- Sonorité MTS/ HIFI
- Autonettoyage des têtes
- Index automatique
- 4 têtes DA
- Rebobinage à haute vitesse
- Stabilisateur de bandes

699\$



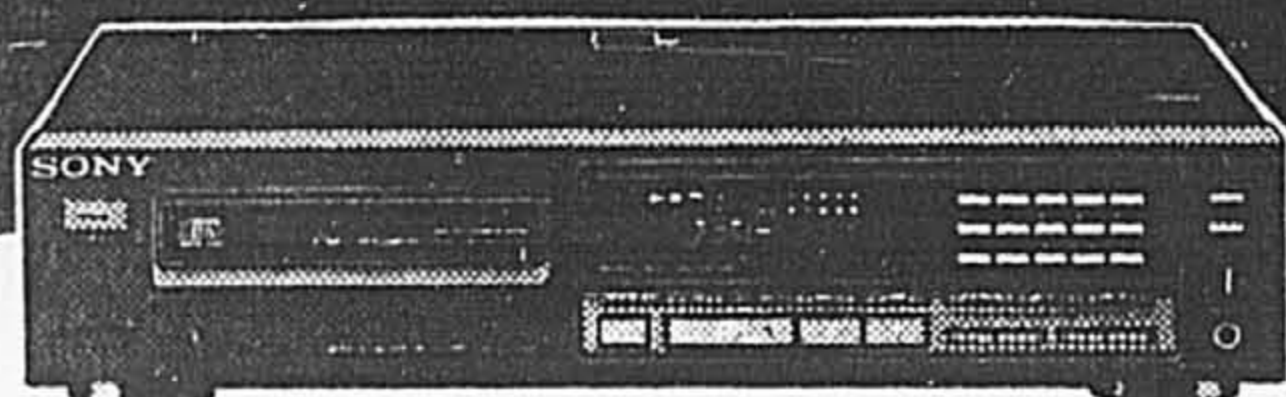
EN PRIME
2 CASSETTES VHS
GRATUITES À
L'ACHAT DE CE
MAGNÉSCOPE



**MAGNÉSCOPE SLV-676
SONY. 4 TÊTES**

- Variateur à navette sur appareil et télécommande
- Tête Flying Erase
- Montage par insertion audio/vidéo
- Raccordement Lances et montage synchronisé
- Autonettoyage des têtes
- Sonorité MTS/HIFI
- 4 têtes D/A

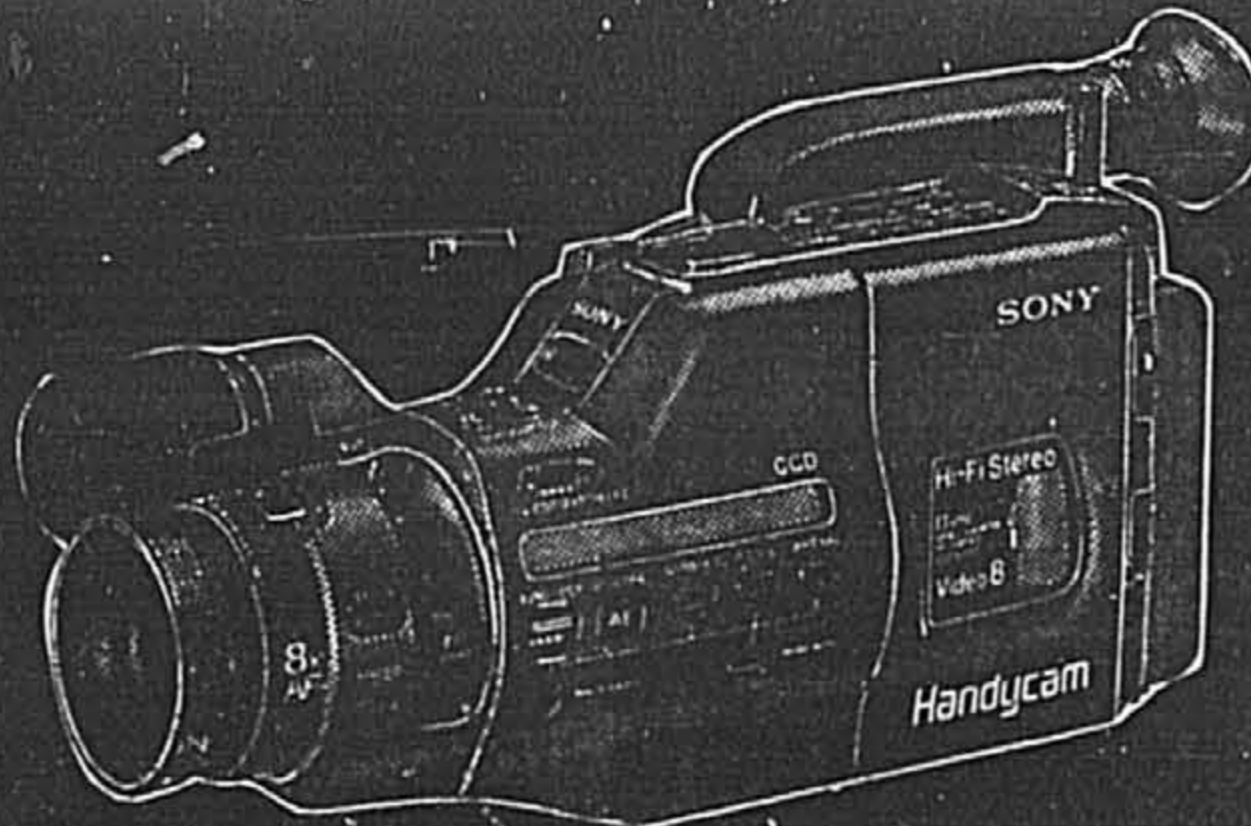
799\$



**LECTEUR LASER SONY.
MODÈLE CDP-490**

- Double convertisseur N/A à 16 bits
- 12 touches à accès direct
- Mise en marche/espacement automatique
- Atténuateur variable
- Calendrier musical de 16 morceaux
- Filtre numérique 8X, échantillonnage

279\$



CCD-F77

- Ouverture / fermeture en fondu (au noir)
- Obturateur à deux vitesses
- Objectif zoom à rapport 8: 1 avec micro
- Télécommande sans fil
- Enregistrement audio-stéréo à haute fidélité AFM
- Éclairage minimum de 2 lux

1699\$



**LECTEUR LASER SONY.
MODÈLE CDP-C505 Multi-disques**

- Filtre numérique à octuple échantillonnage
- Accès direct à tous les morceaux (avec télécommande)
- Télécommande programmable
- Custom edit: recherche de crête, programme multiple, atténuation chronométrée, montage programmé

399\$



Système de son complet SONY.

- COMPRENANT
- Récepteur STR-AV 720
 - Puissance de sortie de 80 watts x 2
 - 7 fonctions d'entrée/sortie ● Procèsseur d'ambiphonie numérique avec décodeur d'ambiphonie Dolby
 - Contrôle indépendant de magnétophone
 - Télécommande de système audio
 - Platine à cassette double TCWR-520
 - 2 systèmes d'entraînement à 2+2 moteurs
 - Réducteur de bruit Dolby B/C ● Doublage à haute vitesse
 - Recherche musicale AMS ● Capteur de télécommande SIRCS
 - Lecteur laser CDP-C305
 - Filtre numérique à quadruple échantillonnage
 - Double convertisseur N/A 16 bits ● Servostabilisateur
 - Atténuateur ● Programmation RMS de 32 morceaux
 - Lecture aléatoire
 - Haut-parleurs à 3 voies MODÈLE SSC-57
 - D'une puissance de 200 watts au total

1 399\$

**Télécouleur SONY.
RÉCEPTEUR/MONITEUR STÉRÉO**

- MODÈLE KV-27TS30
- Trinitron microblack de 28 po
 - Filtre colorpure
 - Résolution horizontale de 450 lignes
 - Réception stéréo multivoies MTS
 - Télécommande uni commander RM 764
 - Sintonisation express tuning de 181 canaux

1499\$



**SPEC
ELECTRONIQUE**

BEAUNOIS
André Legault T.V. Service
32, rue Ellice
(514) 428-4080

CHANDLY
Télévision Hébert & Gouin
744, boul. Périgny
(514) 447-2988

CHÂTEAUGUAY
André Legault T.V. Service
61 B, St-Jean-Baptiste
(514) 692-6769

CHOMEDEY
Perron & Gagné T.V.
3774, boul. Lavoisier
(514) 631-8466

ÎLE PERROT
MPM Électronique
341, Le Grand Boulevard
(514) 453-3080

MONTRÉAL
Paul Dubé Télévision
2719, rue Desormeaux
(514) 352-2130

MONTRÉAL-NORD
Centre A.T. Vidéo
5559, boul. Légar
(514) 321-6159

REPENTIGNY
Marcel T.V. Repentigny
587, rue Notre-Dame
(514) 581-8503

RIGAUD
Villeneuve Électronique
121, rue St-Jean-Baptiste est
(514) 451-0153

ST-HILAIRE
Brillon Radio T.V.
351, boul. Raymond-Dupuis
(514) 467-3232

JOLIETTE
Télévision St-Amour
351, rue St-Charles nord
(514) 753-7358

LAVAL
Électronique Dumoulin
1599, Autoroute Laval
(514) 745-3322

LAVAL
Électronique Mambo
400, boul. Cartier
(514) 563-2351

LONGUEUIL
Lussard Électronique
2203, chemin Chambly
(514) 468-1893

MONTRÉAL
Audiotronic
358, Ste-Catherine ouest
(514) 861-5451

ST-JEAN
Télévision Hébert & Gouin
160, rue Notre-Dame
(514) 348-5210

ST-RÉMI NAPIERVILLE
André Legault T.V. Service
101 B, rue Lachapelle
(514) 454-7151

STE-MARTINE
André Legault T.V. Service
789, rue St-Jean-Baptiste
(514) 427-2217

SOREL
Jazz O-Rama
51, rue St-Georges
(514) 743-3588

VARENNES
Télérama
2194, Marie-Victorin
(514) 852-2755

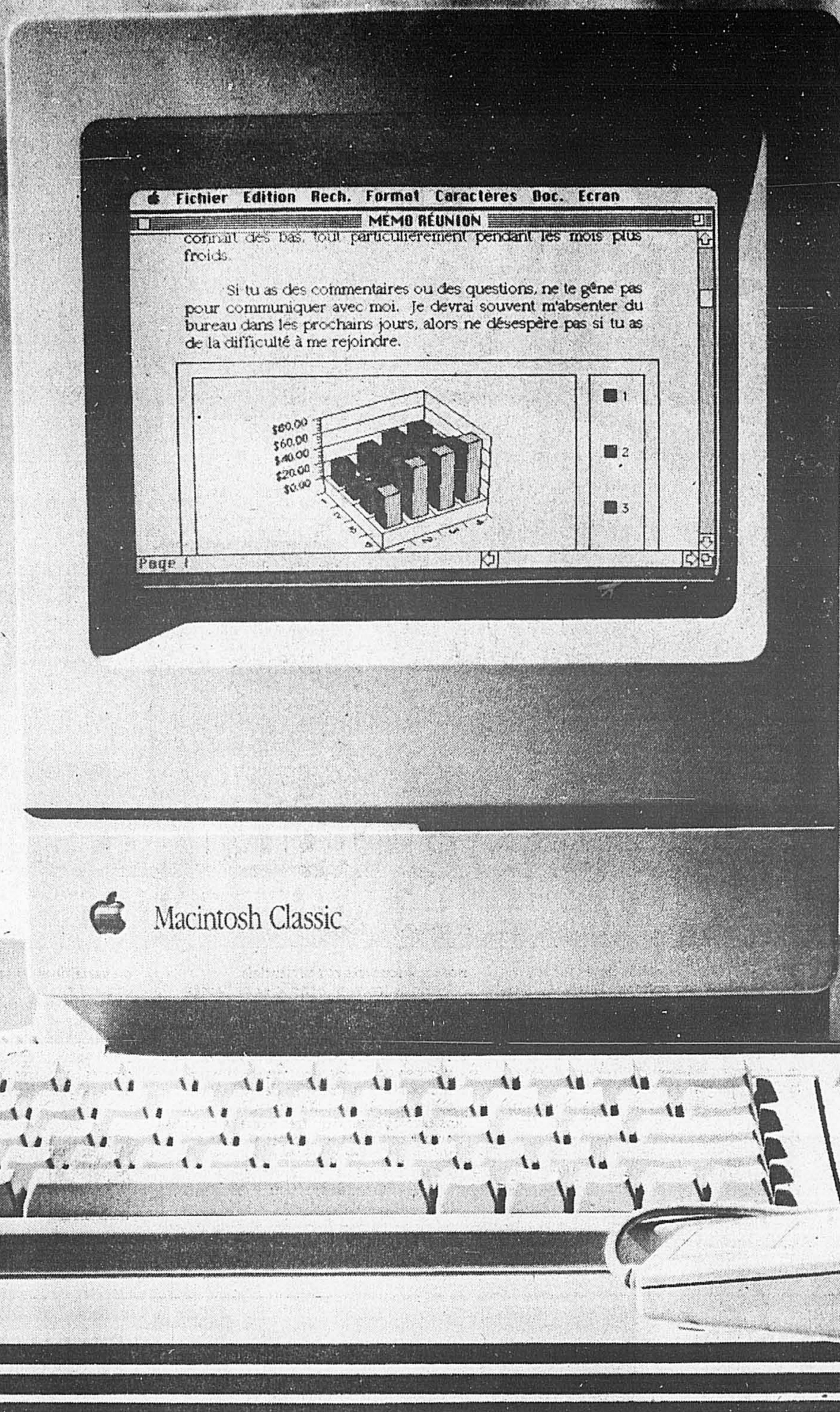
MONTRÉAL
Électronique ABC
4118, boul. St-Laurent
(514) 844-2461

MONTRÉAL
Électronique Dumoulin
8390, St-Hubert
(514) 388-4777

MONTRÉAL
Fortin Électronique
47, rue Flourey ouest
(514) 381-9261

MONTRÉAL
La touche Magique T.V.
5343, chemin de la Reine-Mario
(514) 481-2702

Les 80
Spécialistes
en audio-vidéo



Nous avons investi gros pour rabaisser notre image.

En 1984, Apple^{MD} lançait sur le marché l'ordinateur Macintosh^{MC}, partant du principe que les ordinateurs doivent fonctionner de la même manière que les gens, parler le même langage qu'eux et penser de façon similaire.

Apple a bâti sa réputation sur ce concept révolutionnaire en fabriquant des ordinateurs que les gens aiment utiliser. Et il n'est pas question que cela change.

Notre but est de constamment accroître cette réputation pour qu'encore plus de gens expérimentent un ordinateur Macintosh. Et ceci est vrai aujourd'hui plus que jamais grâce à la nouvelle gamme d'ordinateurs Macintosh, que tout le monde peut s'offrir.

Le Macintosh Classic^{MC} est l'un de ceux-là. En fait, il s'agit du plus abordable de nos ordinateurs. Et il possède tout d'un ordinateur Macintosh : des ressources de réseau intégrées, un lecteur de disquettes

SuperDrive^{MC} capable de lire et d'écrire des fichiers Macintosh et MS-DOS^{MD} compatibles. Pour seulement 1349 \$, il possède, en plus,

VOICI LE MACINTOSH CLASSIC. 1 349 \$.*

un écran intégré, un clavier, une souris, un logiciel système et 1 méga^{MD} octet de mémoire RAM (un disque dur de 40 méga octets est offert en option).

En outre, il est encore plus performant que le Macintosh SE^{MC}

Il est en mesure de faire fonctionner des milliers de logiciels, du traitement de textes au chiffrier, des graphiques au design.

C'est l'ordinateur parfait pour les affaires, l'éducation ou la maison.

Comme tous les ordinateurs Macintosh, le Macintosh Classic est d'une incomparable qualité, introuvable chez un autre ordinateur personnel quel qu'en soit le prix.

Ses utilisateurs l'adorent. Car lorsqu'on a le pouvoir d'aller plus loin, il est fascinant de voir jusqu'où cela peut mener.

Pour connaître le concessionnaire autorisé Apple le plus près de chez vous, composez le 1 800 668-1644.



Le pouvoir d'aller plus loin.

Des collants voyants pour contrer les vols d'autos

Presse Canadienne
WINNIPEG

Dans un effort pour combattre les vols d'automobiles, la police de Winnipeg demande à tous les propriétaires de véhicules qui ne s'en servent habituellement pas la nuit d'apposer un autocollant sur la lunette arrière de leur voiture.

Très visible, cet autocollant signale aux policiers que le véhicule en question n'est pas normalement utilisé entre 1 h 00 et 5 h 00 du matin et que son propriétaire a autorisé la police à intercepter le véhicule et à vérifier les papiers de son conducteur.

Le chef de police de Winnipeg croit que le stratagème dissuadera les voleurs, qui privilégient les véhicules anonymes qu'ils peuvent subtiliser rapidement, parce que l'autocollant est très grand et difficile à enlever.

ZEN



CUISINE CHINOISE

MIDI

ZEN, le midi, vous propose un grand choix. Un "menu rapide" à partir de 11\$ et une table d'hôte spécialement conçus pour les gens affairés et amateurs de cuisine chinoise.

CÉLÉBRATIONS DES FÊTES ?
Découvrez ZEN et les menus festifs du grand chef Leung

Nous proposons un menu banquet pour vos réceptions d'affaires ou sociales (min. 10 pers.) et un festin de plaisirs gourmands pour les occasions intimes (du 1er déc. au 2 janv.)

Réservations pour le déjeuner ou le dîner, tous les jours:
499 - 0801

À la recherche de ZEN
Hôtel Le Quatre Saisons,
Peel et Sherbrooke,
Montréal.

NOUVEAU

VOUS EST-IL FACILE D'ACCÉDER AUX FONDS DE VOTRE ENTREPRISE ?

Obtenir des taux d'intérêt élevés sur les placements de son entreprise est une chose, retirer ces fonds quand on en a besoin en est une autre.

Heureusement, la CIBC met maintenant à votre disposition un produit inédit qui vous permet de résoudre ce problème : le Compte affaires à intérêt CIBC.

Il s'agit d'un compte d'épargne unique qui rapporte des taux d'intérêt quotidien élevés établis par paliers et qui, en plus, verse une prime d'intérêt sur les soldes mensuels minimums. Par conséquent, plus le solde de votre compte est important, plus l'intérêt versé est élevé. Et

nos taux sont très concurrentiels.

En outre, vous bénéficiez de l'accès direct à vos fonds.

À la CIBC, nous savons quels efforts et quel engagement sont nécessaires à l'exploitation d'une entreprise prospère. Et nous aimerions vous aider en vous fournissant le genre de services que seuls de véritables associés d'affaires sont en mesure d'offrir. Nos employés seraient très heureux de vous montrer comment le Compte affaires à intérêt CIBC peut compléter nos autres produits destinés à l'entreprise privée, comme la Marge de crédit affaires CIBC, les comptes courants, les prêts à taux fixe

ou variable et les services de gestion de la trésorerie.

Si vous désirez en savoir plus sur l'aide que nous pouvons vous apporter, communiquez avec CIBC CONTACT au 1 800 465-CIBC ou passez à l'un de nos centres bancaires. Votre entreprise ne s'en portera que mieux.



LA CLASSE AFFAIRES

Nous travaillons pour votre entreprise.

LE COMPTE AFFAIRES À INTÉRÊT CIBC

LA SOLUTION SUBARU

LA SÉCURITÉ LEGACY '91

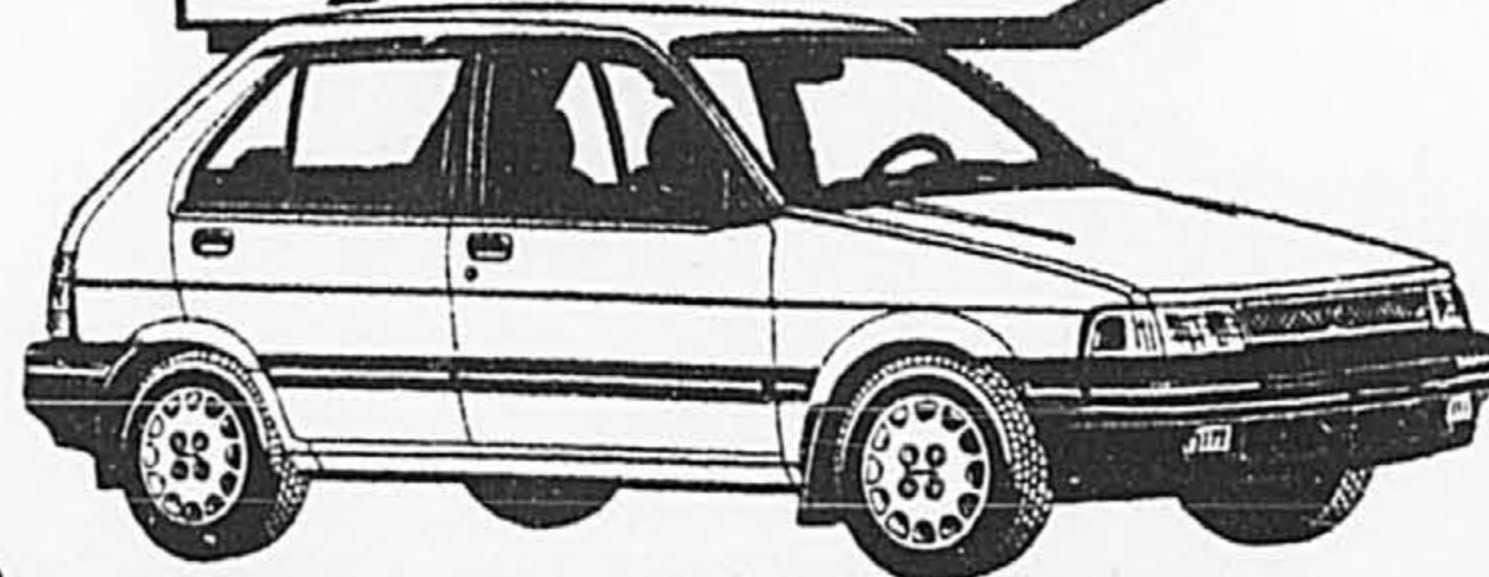
- 2.2 L MULTIPONT INJECTION
- 4 FREINS À DISQUE
- AM/FM STÉRÉO
- AUSSI DISPONIBLE: MODÈLE FAMILIAL 4X4 FREINS ABS

16,595\$*

L'ÉCONOMIE JUSTY '91

- 45 MG
- 6.3 L AU 100 KM
- AUSSI DISPONIBLE: 4X4, MODÈLE 3 PORTES

8,199\$*†



LA FIABILITÉ LOYALE '91

- 1.8 INJECTION
- SERVOFREINS/DIRECTION
- AM/FM STÉRÉO
- AUSSI DISPONIBLE: MODÈLE BERLINE 4X4 FAMILIAL SEULEMENT

12,799\$*†



SUBARU. QUALITÉ JAPONAISE

LES INCOMPARABLES CONCESSIONNAIRES SUBARU

SUBARU AUTO CENTRE
4032, rue St.-Catherine Ouest
Montréal
(514) 937-4235

SUBARU MONTRÉAL
4900 rue Paré
Montréal
(514) 362-0441

LACHUTE SUBARU
RR#2
Brownsburg
(514) 562-0262

SUBARU REPENTIGNY
761, rue Notre Dame
Repentigny
(514) 585-9950

AUTOMOBILES TYON DUGUAY
560 Boul. Fiset Sorel
Montréal
(514) 742-0441

SUBARU ST. HYACINTHE
650 a Boul. Laurier
St. Thomas d'Aquin
(514) 773-5262

SUBARU STE. AGATHE
155 Boul. Morin
Ste-Agathe des Monts
(819) 326-1600

SUBARU ST. JÉRÔME
2355 Boul. Labelle
Lafontaine
(514) 438-7494 Mt: 437-5186

SUBARU DRUMMONDVILLE
1530 Boul. St. Charles
Drummondville
(819) 477-4694

SUBARU VALLEYFIELD
2715 Boul. Hébert
Valleyfield
(514) 371-0322

SUBARU VICTORIAVILLE
2110 Notre Dame Ouest
Victoriaville
(819) 752-9224

LES AUTOMOBILES BOULEVARD ST. MARTIN
1430 Boul. St. Martin Laval
(514) 667-4960

LEHOUX & SIMARD
450 Jacques Cartier Sud
St. Jean
(514) 347-6555

PRESTIGE AUTOMOBILES
335, rue St. Valier
Granby
(514) 378-2212

SUBARU LONGUEUIL
465, Curé-Poirier Ouest
Longueuil
(514) 677-6361 et 522-6045

SUBARU ST. BRUNO
16 de la Robastière
St. Bruno
(514) 653-6920

SUBARU DE LASALLE
1771 Dollard
Ville LaSalle
(514) 368-6363

BOULEVARD AUTOS G.S.
10023 Boul. des Héberts
Shawinigan
(819) 539-6906

STE. ROSE SUBARU
171 Boul. Labelle
Ste. Rose
(514) 628-3555

SUBARU TROIS-RIVIÈRES
3851 Boul. Royal
Trois Rivières
(819) 375-1611

SUBARU VARENNES
1855 du Souvenir
Varennnes
(514) 652-4979

AUTOMOBILES LAVIGNE
37, rue Ste-Anne
Ste-Anne-de-Bellevue
(514) 457-5327

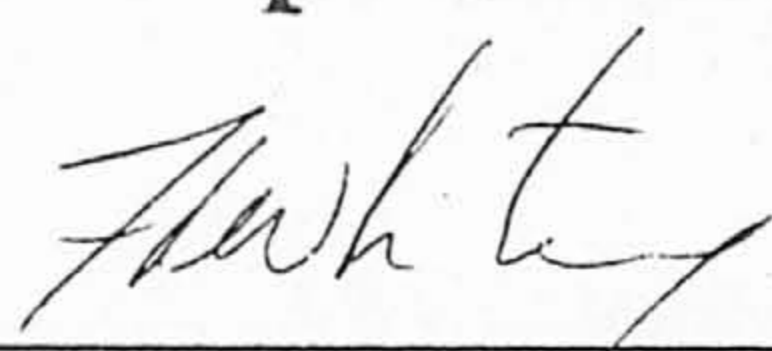
* Taxe, transport et préparation en sus.
† Le modèle ci-démonté peut différencier du modèle offert au prix mentionné.

LA NOUVELLE STRATÉGIE ÉCONOMIQUE DE TIP TOP TAILORS

PHASE II

En vigueur dès maintenant
Réductions permanentes sur le prix
de *tous* les vêtements d'extérieur,
imperméables et paletots.

“ En tant que chef de file,
Tip Top Tailors pose des gestes concrets afin de
vous faire économiser et de vous aider à
affronter la présente récession. ”



Bob Whitney, Vice-président supérieur
Vente au détail, Tip Top Tailors

Voici deux très bons exemples

Blousons en cuir de style aviateur

Notre prix original 375 \$

Maintenant **229⁹⁹ \$**

Vestes de style blouson,
rembourrées de
polyester et fibres.

Notre prix original 95 \$

Maintenant **59⁹⁹ \$**



TIP TOP

“ Notre stratégie est de vous donner fière allure à bons prix. ”

Le syndicat demande à Québec de réembaucher un enquêteur de la police verte

ANDRÉ NOËL

Le ministère de l'Environnement a trouvé des prétextes farfelus pour congédier un de ses enquêteurs les plus actifs, a soutenu hier un avocat du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, Me Robert Dury.

Me Dury a livré une longue plaidoirie devant un commissaire du travail pour qu'il oblige le ministère à réembaucher Gilles Masse, qui a mis sur pied le premier service d'enquête environnemental.

M. Masse, 50 ans, a été congédié le 27 juillet 1989, quelques mois après qu'un policier de la Sûreté du Québec, Alain Robert, ait pris en main la nouvelle « police verte ».

Me Claire Gosselin, avocate du Conseil du trésor, a expliqué au commissaire du travail, hier, que

M. Masse avait été congédié pour incompétence. Selon elle, M. Masse rédigeait des rapports incomplets et suivait mal ses dossiers.

Me Dury a dit au commissaire Raphaël Gareau que cette accusation n'avait aucun fondement. « Est-il vraisemblable que M. Masse soit subitement devenu incompétent? M. Masse a une scolarité de doctorat, il a travaillé pendant 25 ans à la police de la CUM, il a participé aux travaux de la Commission d'enquête sur le crime organisé, il enseigne aux cadres policiers dans les universités, et il a mené plusieurs enquêtes au ministère de l'Environnement. »

M. Masse a notamment participé à une vaste enquête sur les mines Noranda, en Abitibi. Il a découvert que la compagnie violait les normes d'émission d'anhydride sulfureux. Il a aussi mené une enquête sur un terrain contaminé à Laval, impliquant des pro-

ches du Parti libéral.

Il a découvert qu'une importante compagnie pétrolière avait déposé des hydrocarbures dans une sablière à L'Assomption. Il a trouvé qu'une compagnie d'explosifs de Valleyfield déversait des tonnes d'acide à chaque jour dans le fleuve Saint-Laurent.

M. Masse, un ancien président de la Fraternité des policiers de la CUM, a commencé à travailler sous contrat au ministère de l'En-

vironnement en 1986. Il a mis sur pied une première équipe d'enquêteurs spéciaux.

Après l'incendie de Saint-Basile-le-Grand en 1988, le ministère a officiellement créé la police verte, en plaçant à sa tête un enquêteur de la Sûreté du Québec. La décision de congédier M. Masse a été prise en mai 1989, a dit Me Dury.

Me Dury a soutenu devant le commissaire que son client avait

été congédié pour raisons syndicales. M. Masse avait alors complété seulement la moitié de sa période de probation comme employé permanent. Il s'était fait élire délégué syndical.

Me Gosselin, avocate du Conseil du trésor, a nié ces allégations. Elle a soutenu que la qualité de travail de M. Masse était déficiente. « Il ne produisait pas des rapports, mais des alignements de notes et de graffitis inutilisables

pour une autre personne, qui aurait eu à prendre ses dossiers au pied levé, a-t-elle dit. Il travaillait sans méthode. »

Le commissaire Gareau a pris la cause en délibéré. Les plaidoiries marquaient la fin d'une longue série d'audiences. Les témoignages des fonctionnaires remplissent des centaines de pages de notes. Ils révèlent que certaines enquêtes n'ont jamais abouti à des poursuites judiciaires.

L'eau de consommation du Québec renferme plus de pesticides

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

Une étude du ministère québécois de l'Environnement qui vient d'être rendue publique révèle la présence de pesticides (plus particulièrement du groupe des triazines) dans l'eau de consommation de 15 des 18 municipalités du Québec où l'activité industrielle et agricole est importante.

Au printemps, la concentration du triazine (pesticide utilisé dans la culture du maïs) dans l'eau de consommation de la municipalité de Saint-Hyacinthe voisine ou excède les critères de qualité récemment formulés par l'EPA (Environmental Protection Agency) et par l'OMS (Organisation mondiale de la santé).

Dans l'eau traitée des 15 des 18 municipalités sous étude, la présence d'atrazine (du groupe des triazines) a été détectée dans plus des trois quarts des cas, soit 59 fois sur 76, lors des analyses effectuées à l'été 87 et à l'hiver 88.

Ces informations sont tirées du rapport de recherche sur l'eau potable et de consommation portant sur la présence de micropolluants organiques.

« L'examen des données concernant les concentrations de triazines dans l'eau traitée, prélevée à la sortie des stations de purification, montre que l'eau de consommation de 15 des 18 municipalités analysées contient occasionnellement des pesticides », peut-on lire dans le rapport.

La situation de Saint-Hyacinthe est particulière. La concentration maximale d'atrazine trouvée lors d'une analyse faite en début de juin s'établissait à plus de 5,7 microgrammes par litre d'eau traitée. Le charbon actif utilisé à la station de purification et qui amène une diminution importante de la présence de l'atrazine permet de croire que la concentration dans l'eau brute pouvait s'établir autour de microgrammes par litre.

Ce qui rend d'autant plus suspecte l'eau de consommation tirée de puits, particulièrement au printemps alors que les pluies lavent les pesticides épanchés.

Les chercheurs en sont conscients. « L'eau de certains puits particulièrement vulnérables devrait être analysée pour cerner l'étendue de ce problème potentiel », recommandent-ils.

La concentration moyenne des triazines dans l'eau traitée de Saint-Hyacinthe s'établit à 0,8 microgrammes par litre alors que la moyenne des concentrations pour l'ensemble des municipalités est de 0,1.

Pour les chercheurs la situation de Saint-Hyacinthe « n'est toutefois pas préoccupante puisque la concentration moyenne rencontrée à cet endroit durant l'année entière est bien inférieure aux critères de qualité établis pour une exposition à long terme. »

Pour les autres municipalités où la présence de pesticides a été relevée, les chercheurs du ministère de l'Environnement font valoir que « les concentrations sont inférieures par plus d'un ordre de grandeur aux recommandations émises par Santé et Bien-être Canada. »

Sur la base de nouvelles informations concernant la cancérogénicité de l'atrazine, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Environmental Protection Act (EPA) ont adopté respectivement des recommandations de 3 microgrammes par litre et 2 microgrammes par litre pour l'exposition la vie durant à cet herbicide.

Pour les triazines, Santé et Bien-être Canada a établi de façon temporaire en 1987 la concentration maximale admissible des triazines dans l'eau potable à 60 microgrammes par litre. On s'attend à ce que cette norme soit revue à la baisse.

Les municipalités touchées par la présence occasionnelle de pesticides sont Bécancour, Drummondville, Granby, Lauzon, Longueuil, Montréal (Atwater et Des Bailleurs), Nicolet, Pierreville, Repentigny, Sainte-Foy, Saint-Hyacinthe, Sorel, Terrebonne, Valleyfield et Vaudeuil.

Aucune concentration n'a été détectée dans l'eau de consommation de Gatineau, Laval et Trois-Rivières.

LA MAGIE DE NOËL CITADELLE...

LA QUALITÉ À BAS PRIX

**ARBRE SYLVESTRE
VERT OU BLANC,
6' DE HAUTEUR,
BASE INCLUSE.
(Se déplie comme un parapluie)**

49⁹⁹

SUGGESTION DE CADEAU!
Cassette vidéo "La natation, pour le plaisir et la santé"
24⁹⁹
Tous les profits sont versés à la Fédération de natation du Québec

LE SUPERMARCHÉ DE NOËL!

- BOULES DÉCORATIVES DOUBL*GLO** 379
boîte de 12, (bleu, rouge ou argent)
- GUIRLANDES À BILLES CITADELLE** 139
9' de longueur, couleurs assorties.
- JEUX DE MINI-LUMIÈRES DE FANTAISIE NOMA** 999
Modèles: tulipes (50) diamants (50) et globes (35)



LA CARTE DE CREDIT CITADELLE, DEMANDEZ-LA!
Crédit pré-autorisé instantanément. Sujet à certaines conditions.



PRIX EN VIGUEUR DANS TOUS LES CENTRES CITADELLE JUSQU'AU SAMEDI 10 NOVEMBRE OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. LES PHOTOGRAPHIES DE CETTE ANNONCE NE SERVENT QU'À TITRE DE RÉFÉRENCE. IL SE PEUT QUE LES PRODUITS DIFFERENT LÉGÈREMENT. PLANS MISE DE COTE ET FINANCEMENT DISPONIBLES.



SHARP

Agendas électroniques

ZQ-5100M
• Multi-langue
• Gestion temps et dépenses
• 32K
239⁹⁵ \$
AUSSEI DISPONIBLE EN 64K

IQ-7100M
• Multi-langue
• Compatible avec cartes IC
• 32K
269⁹⁵ \$
AUSSEI DISPONIBLE EN 64K

AUTRES MODÈLES DISPONIBLES À PARTIR DE 99\$
BIENTÔT LE IQ-8300M. 128 K ÉCRAN 40 CAR. CLAVIER QWERTY. RÉSERVEZ-LE DÈS MAINTENANT!

DARGIS

BUREAUTIQUE DARGIS
8318 RUE ST-HUBERT, MONTRÉAL **382-8970**

Laval 3615 Autoroute 440 686-8600	Longueuil 620, Place Trans-Canada 442-2345	Brossard 6655, boul. Taschereau 676-6655	Blainville 775, boul. Labelle 435-1983	Dollard-des-Ormeaux 4698, boul. Saint-Jean 620-9610	Repentigny 545, rue Notre-Dame 585-0100	Châteauguay 279, boul. d'Anjou 691-5030
Rock Forest 4701, boul. Bourque 564-8611	Trois-Rivières 2525, rue Royale 376-7711	Gatineau 550, boul. La Gappe 568-1491	Joliette 303, boul. Antonio-Barette 759-8110	Granby 848, rue Principale 378-4944	Arthabaska 54, rue Girouard 357-9231	Saint-Jean 575, boul. Pierre-Caisse 349-6761
Saint-Hyacinthe 520, rue Martineau 773-5667	Sorel 322, rue du Collège 742-5917	Drummondville 455, boul. Saint-Joseph 474-2777	Valleyfield 1375, boul. N.-J.-Langlois 373-5999	Shawinigan 1423, 41e rue 539-6431	Notre-Dame-des-Pins 4150, route Kennedy 774-9514	Theftford Mines 842, boul. Smith Sud 335-9166

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU MERCREDI DE 9 h À 18 h. JEUDI, VENDREDI DE 9 h À 21 h. SAMEDI DE 9 h À 17 h. FERME LE DIMANCHE

Mécontents de leurs revenus, les anesthésistes fustigent la Fédération des médecins spécialistes

MARTHA GAGNON

Les anesthésistes-réanimateurs du Québec ont adressé hier un vote de blâme et de non-confiance à l'endroit de la Fédération des médecins spécialistes et brandi la menace d'une désaffiliation si on ne parvient pas à hausser leurs revenus au même niveau que celui des chirurgiens qui gagnent en moyenne 30 000 \$ de plus.

Réunis dans un hôtel à Montréal, environ 200 anesthésistes se sont vidés le cœur durant deux heures. Ils ont accusé le président de leur Fédération syndicale, le docteur Paul Desjardins, de leur avoir menti, de se comporter en monarque absolu, de ne pas défendre les intérêts de leur profession et de négocier leurs conditions de travail en catimini avec le ministre de la Santé et des Services Sociaux.

Les anesthésistes se sont, toutefois, montrés plus audacieux en paroles que dans leurs gestes. Craignant, entre autres, les effets de la réforme du ministre Côté qui pourrait les contraindre au salariat, ils ont choisi de maintenir leur union, même s'il y a de la chicane dans le ménage. Ils ont

décidé de donner une dernière chance à la Fédération des médecins spécialistes pour qu'elle leur obtienne une «juste part» du gâteau ou de la masse monétaire. Aucun moyen de pression n'a été envisagé pour l'instant.

Appelé à commenter cette situation, le ministre Marc-Yvan Côté a expliqué qu'il appartenait à la Fédération des spécialistes de régler ce problème. Au sujet de l'écart de salaire entre les anesthésistes et d'autres spécialistes, il s'est contenté de dire: «Les anesthésistes ne sont pas les plus élevés dans l'échelle, mais ils ne sont pas les plus bas.»

Par ailleurs plusieurs anesthésistes ne voient pas d'un bon œil l'idée d'obliger certains spécialistes à travailler à salaire, comme on tente de le faire aux États-Unis. «Comment peut-on imaginer à l'intérieur du bloc opératoire deux catégories de spécialistes: des chirurgiens payés à l'acte qui ont intérêt à produire beaucoup et des anesthésistes payés à salaire pour travailler à des heures régulières», a souligné un participant.

Les anesthésistes sont conscients aussi d'avoir un problème d'image dans la population.

D'après des sondages, il y a 80 p. cent des gens qui nous prennent pour des techniciens et ignorent que nous sommes des médecins», a fait remarquer l'un d'eux. Il a suggéré à l'Association de suivre l'exemple des infirmières qui ont réussi à convaincre l'opinion publique de la justesse de leurs revendications.

Les anesthésistes se plaignent de gagner un revenu moyen brut de 137 000 \$, tandis que le revenu des chirurgiens est de 160 000 \$. «Pour autant, la nuit est aussi longue pour les anesthésistes que pour les chirurgiens», déclarait un membre de l'auditoire en parlant des primes.

À la Fédération des médecins spécialistes, on soutient que les anesthésistes ont connu des augmentations en pourcentage plus élevées que les autres au cours des dernières années.

L'Association reproche à la Fédération des médecins spécialistes de ne pas l'avoir informée du déroulement des négociations avec le gouvernement. «J'aime mieux avoir l'air paranoïaque que naïeux», a lancé le président de l'Association, le docteur Michel Rouillard.

Selon lui, M. Desjardins a men-

ti lorsqu'il a affirmé qu'il n'était pas au courant du fait que le ministre envisageait, dans le cadre de sa réforme, de modifier la rémunération des anesthésistes pour les payer à salaire plutôt qu'à l'acte. À son avis, c'est la raison pour laquelle les négociations sur les conditions monétaires ont échoué à la dernière minute.

«Jamais le président de la Fédération des spécialistes ne m'a prévenu que le ministre ne voulait plus verser aux anesthésistes les augmentations qu'il semblait disposé à accorder, il y a plusieurs mois», ajoute M. Rouillard.

Le président de la Fédération des médecins spécialistes a refusé d'assister à la rencontre d'hier parce qu'il ne voulait pas cautionner la décision des anesthésistes-réanimateurs de tenir une journée d'étude et de désertier les hôpitaux. Il avait cependant délégué deux représentants de la Fédération, le docteur Gilles Robert, responsable des affaires économiques, et Claude Lamon, actuaire.

Ces délégués ont eu droit de critiques acerbes de la part de l'auditoire. Selon eux, c'est le ministre et non la Fédération qui a bloqué les augmentations des anesthésistes.

La «journée d'étude» des anesthésistes n'a pas perturbé les hôpitaux

ÉRIC TROTTIER

Les hôpitaux de la région montréalaise n'ont pas fait grand cas de la «journée d'étude» des anesthésistes, hier. Charles Meunier, porte-parole de l'Association des hôpitaux du Québec, ne rapporte aucun incident fâcheux. «Tout est resté à la normale, les anesthésistes ont respecté leurs promesses».

Les médecins et chirurgiens contactés par *La Presse* ont aussi affirmé que les anesthésistes-réanimateurs avaient fait face à toutes leurs responsabilités. À l'Hôpital général de Montréal, Notre-Dame, Maisonneuve-Rosemont, et Saint-Luc, par exemple, les opérations se sont déroulées normalement puisque les anesthésistes n'ont pas suivi le mot d'ordre de leur association.

Les anesthésistes de Maisonneuve-Rosemont, souligne le Dr Simon Racine, chef des services professionnels de l'hôpital, ont refusé de participer à cette journée d'étude parce qu'ils «sont en désaccord avec le moyen utilisé, soit la prise en otage des bénéficiaires». Les 11 salles d'opérations ont donc fonctionné sans aucun ralentissement.

Autre son de cloche à l'Institut de cardiologie de Montréal, où les patients doivent patienter en moyenne de six mois à un an pour une intervention chirurgicale. La journée d'étude des anesthésistes a obligé le report de toutes les opérations qui n'étaient pas urgentes. «C'est aussi inacceptable qu'une grève des employés de l'hôpital», a laissé tomber le directeur général de l'Institut,

André Ducharme. Celui-ci n'accepte pas la façon dont les anesthésistes s'y prennent pour négocier leurs conditions de travail, «d'autant plus que ça concerne les anesthésistes et leur fédération», a-t-il ajouté.

En tout, deux des six anesthésistes réguliers se sont occupés des cas les plus graves.

Ailleurs, des médecins anesthésistes ont assisté à l'assemblée générale de leur association, mais sans refuser d'effectuer les chirurgies importantes. Les hôpitaux avaient d'ailleurs prévu le coup. Ainsi à Jean-Talon, bien qu'un seul des quatre anesthésistes réguliers ait assisté les chirurgiens, tout s'est passé calmement, les patients n'étant pour la plupart pas au courant de la situation. «Nous avons reporté les opérations majeures à un autre jour, a révélé le Dr Gilles Cholette, médecin en chef de l'hôpital Jean-Talon. Nous n'avons effectué que des opérations mineures qui ne demandent pas la présence constante d'anesthésiste.» Le Dr Cholette estime que l'hôpital a dû annuler de cinq à dix des 40 opérations.

De leur côté, les chirurgiens de l'hôpital Royal-Victoria ont fermé sept des dix salles pendant une partie de la journée. Huit patients ont dû prendre leur mal en patience et attendront encore quelques jours avant de se faire opérer. Des opérations mineures, selon la direction de l'établissement.

À l'hôpital Montréal pour enfants, une dizaine d'opérations ont été reportées et à Sainte-Justine, une vingtaine. Là également, les urgences étaient assurées.

Santé et services sociaux: les directeurs généraux sont inquiets mais favorables à la réforme Côté

MARTHA GAGNON

Si des directeurs généraux d'établissements de santé et de services sociaux craignent de perdre leur emploi ou de changer de fonction avec la disparition probable de 200 conseils d'administration, dans l'ensemble, on est plutôt disposé à appuyer la réforme du ministre Marc-Yvan Côté.

C'est du moins l'opinion de David Levine, président de l'Association provinciale des directeurs généraux qui tenait son colloque annuel à Montréal, hier. Contrairement aux médecins qui grincent des dents à l'approche de la réforme, les directeurs généraux ne vivent pas de tensions importantes.

«Il y a des inquiétudes, mais pas de déchirements», a expliqué M. Levine au cours d'une entrevue. En fait, l'une des plus grandes préoccupations de l'Association est la fusion administrative entre les hôpitaux pour soins prolongés et les centres d'accueil qui pourrait entraîner la réduction et la disparition de 200 ou 250 conseils d'administration.

L'Association fera part de ses inquiétudes au ministre Côté à l'occasion d'une rencontre pré-

vue pour lundi. Ces derniers jours, médecins et administrateurs défilent devant la porte du ministre qui a entrepris un véritable sprint final de discussions avant l'annonce de la réforme sur la santé et les services sociaux.

S'il est d'accord avec la fusion des conseils d'administration, M. Levine souhaite qu'il ait une période de transition et des mesures pour que les directeurs généraux touchés par la réforme soient «traités correctement» et si possible mutés à d'autres fonctions.

À Verdun, par exemple, on se demande si l'on procédera à une importante fusion entre l'hôpital Champlain et quatre centres d'accueil, ce qui représente plus de 600 lits.

Le président de l'Association des directeurs généraux affirme que le succès de la réforme dépendra, entre autres, du pouvoir qui sera accordé aux Régies régionales, ces nouvelles organisations qui devraient gérer les soins de santé et les services sociaux de leur territoire.

«Est-ce que la Régie de la région de Montréal aura, par exemple, le pouvoir d'enlever 5 millions de dollars à l'hôpital Notre-Dame ou à un autre

établissement pour l'investir dans les soins à domicile?» demande M. Levine.

À son avis, les Régies régionales seront efficaces en autant qu'elles auront des pouvoirs réels de décision. M. Levine pense que le moment est venu de faire des choix. «On peut se demander, par exemple, si on bien fait de dépenser 8 millions de dollars pour ouvrir

huit nouveaux lits pour réduire la mortalité chez les nouveaux nés plutôt que d'injecter 40 millions afin de compléter tout le réseau des soins à domicile. Voilà le genre de questions que nous serons amenés à nous poser.»

M. Levine croit aussi que l'on se dirige vers un financement des hôpitaux basé sur le nombre et le coût des diagnostics.

Le syndicat des employés de Louis-H. Lafontaine conteste le déplacement de 450 malades âgés

FRANÇOIS FOREST

Le Front uni des travailleurs de l'Hôpital Louis H. Lafontaine conteste le transfert administratif de 450 patients du pavillon Gamelin de Louis H. au centre d'accueil Gouin-Rosemont.

Le syndicat se demande si c'est de cette façon que le ministre de la Santé Marc Yvan Côté entend «créer des places en centre d'accueil» en déstabilisant les institutions spécialisées d'une population soudainement jugée apte à évoluer en centre d'accueil «ordinaire».

Selon le syndicat, ce transfert implique une baisse du niveau des soins accordés à une clientèle qui en a besoin pour ne pas dégénérer. «Ces gens qui souffrent de démence sénile, de schizophrénie n'ont pas de comportements dérangeants, explique Sylvain Proulx, mais pour la plupart ils ont besoin de deux heures et demie par jour de soins. Je suis loin d'être sûr, compte tenu des budgets et du personnel attachés à un centre d'accueil ordinaire que ces personnes recevront les traitements requis.»

Le syndicat se demande aussi comment l'ergothérapie, la physiothérapie, la psychiatrie seront disponibles dans des centres d'accueil

ordinaires pour ces 450 personnes au passé psychiatrique connu depuis des années.

«À première vue, commente Sylvain Proulx, ça revient à dire que le gouvernement range ce monde-là dans un corridor, les colle dans un coin en leur disant de ne pas bouger. À un moment donné, il faut se demander ce que sera la qualité de vie de ces personnes?»

Outre ce déplacement de clientèle, la réforme à Louis H. Lafontaine, dont on sait qu'elle a déjà entraîné des contestations légales de la part des médecins qui ne tolèrent pas l'ingérence du ministre de la Santé dans leur pratique, signifie l'abolition de 47 lits en psychiatrie, ce que le syndicat trouve inconcevable.

CE SOIR

VOYEZ
COMME
C'EST BON!COUR
DE
FOUDRE

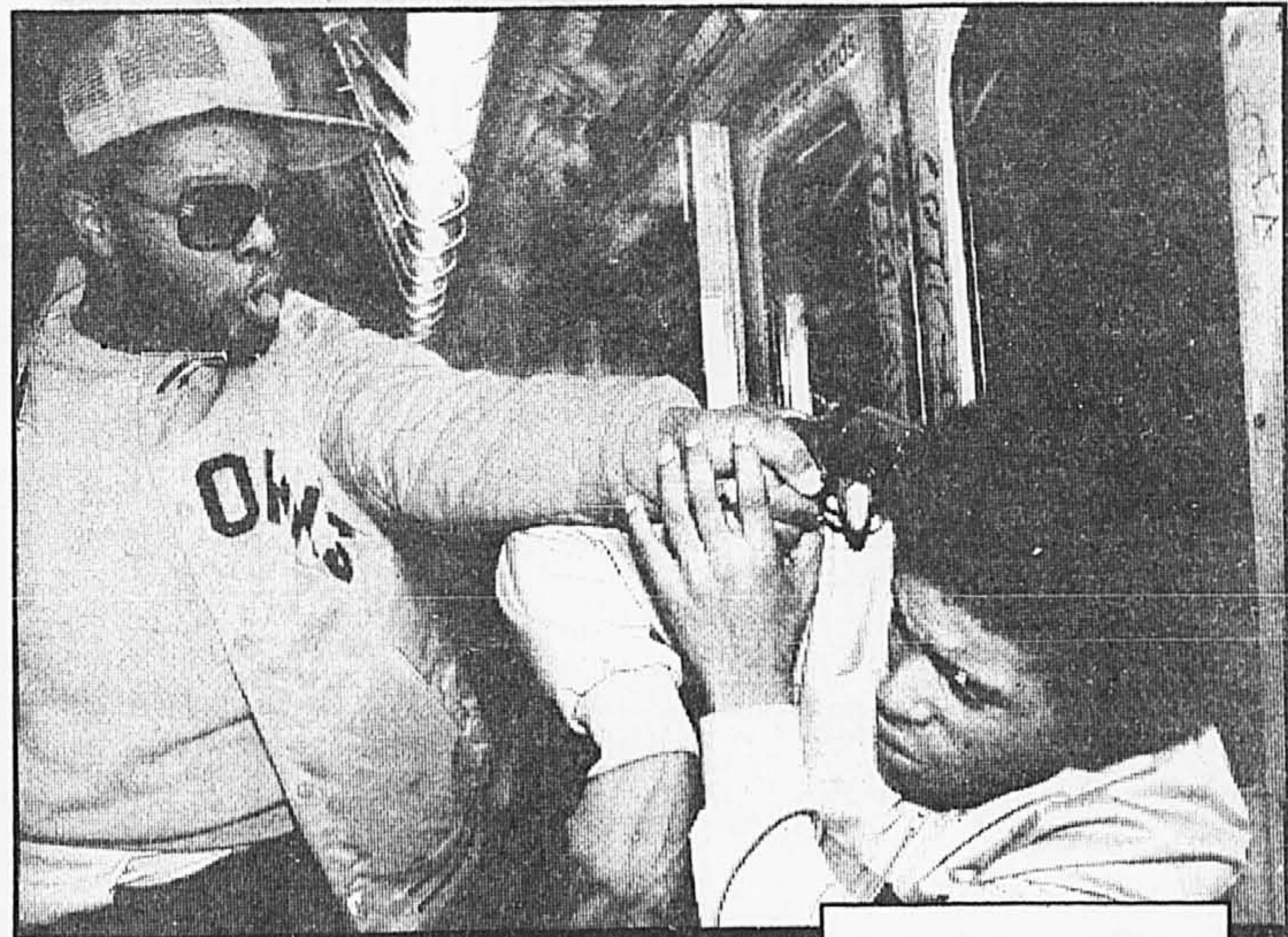
«Spécial enfants»

24/24

«Le crime à New York»



18 h 30



19 h 00

Télévision
Quatre Saisons

Accident de chasse: un mort

Presse Canadienne
SAINT-GEORGES

Un accident de chasse a fait un mort, mardi, à Saint-Martin, en Beauce.

L'accident se serait produit après qu'un chasseur qui faisait partie d'un groupe de trois eut quitté ses compagnons pour traquer un chevreuil en solitaire. Il aurait fait feu sur un de ses compagnons un peu plus tard croyant qu'il s'agissait d'une bête.

Dany Thériault, 17 ans, de Saint-Martin, a été atteint mortellement.

La Sûreté du Québec a ouvert une enquête.

Les résidents du quartier veulent la fermeture du « bar-terrasse » des étudiants de McGill

JEAN-PIERRE BONHOMME

La Régie des alcools du Québec a accordé à une association d'étudiants de l'Université McGill, en contravention des règlements municipaux, un permis d'exploiter un « bar-terrasse » dans une maison située au 3437 rue Peel. Ce secteur de la ville est zoné résidentiel et les débits de boisson y sont interdits.

Des résidents de ce quartier, dont les copropriétaires du nouvel immeuble Sir Robert Peel et les propriétaires des belles demeures en pierre grise voisines, tentent depuis un an de faire cesser cette exploitation.

L'un des résidents, M. Gordon Sheppard, vit tout à côté avec sa

famille. Il explique à *La Presse* que la qualité de la vie des citoyens est considérablement diminuée. Le bruit de la musique et l'écho des bagarres retentissent jusqu'aux petites heures du matin.

L'affaire implique la Royal Institution for The Advancement of Learning, mieux connue sous le nom d'Université McGill. L'institution est propriétaire de ce « Town House » de trois étages. Elle a accordé à une association de ses étudiants adultes, la McGill Association of Continuing Education Students, la MACES, il y a plus d'un an, l'usage de cette ancienne résidence. Elle a aussi accordé à MACES, à de moment-là, comme elle en a le pouvoir, le droit d'exploiter un « bar ».

Réagissant aux plaintes des citoyens, l'Université a retiré ce permis en octobre 1989. Or, par la suite, en février 1990, le président de MACES, M. Jim Osborne, s'est directement adressé à la Régie qui, elle, lui a donné un permis.

L'Université, contrariée, a fait appel de cette décision en juillet et elle a été entendue devant un tribunal de cette même Régie. Le jugement n'a pas encore été rendu.

Les citoyens, on le sait, ne peuvent exploiter un bar sans obtenir de permis municipal. Or ce permis a été formellement refusé par la Ville le 10 octobre dernier.

L'assistant directeur des permis de la Ville, M. André David, s'explique. Le requérant du permis, M. Jim Osborne, dit-il, a été avisé

le 10 octobre 1990 « qu'il ne peut exploiter les locaux du 3437 rue Peel à des fins d'exploitation d'un « bar » parce que le bâtiment est situé dans la zone d'habitation III ». L'avis, par ailleurs, enjoint MACES « de cesser immédiatement ces activités ».

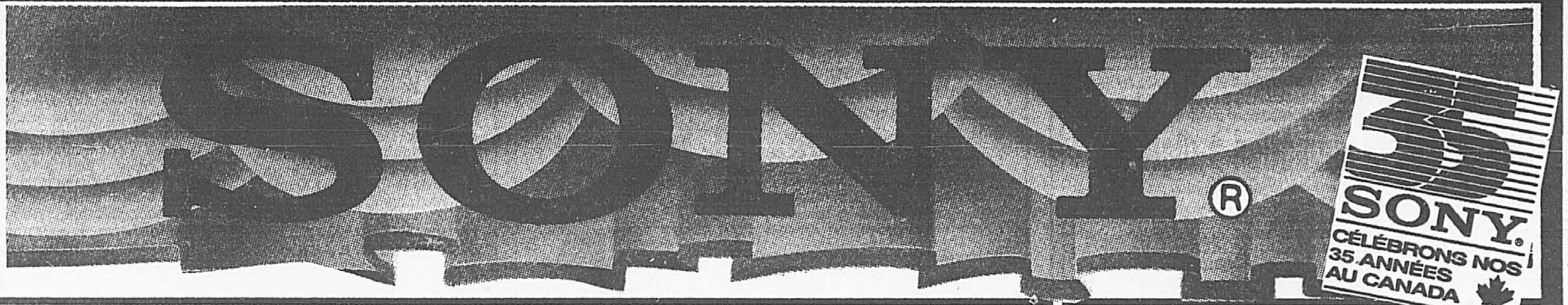
Le porte-parole des citoyens, M. Sheppard, a dit à *La Presse* avoir vu les caisses de bière entrer hier matin dans les locaux de l'université. Il se demande, perplexé, pourquoi la Régie québécoise accorde des permis de bar dans des secteurs résidentiels où cela est interdit.

Comme un malheur n'arrive jamais seul, l'ancien propriétaire de la demeure, la Capex Industries Corporation, poursuit la Royal Institution for The Advancement of Learning. L'action, en-

gagée en septembre en Cour supérieure, rappelle que Capex a vendu sa maison à McGill à condition que celle-ci ne serve qu'à des fins éducatives ou administratives. Le plaignant allègue que McGill utilise justement la maison pour opérer un bar-restaurant et qu'elle a construit, derrière, des annexes qui brisent l'harmonie des lieux. Capex, par conséquent, estime qu'elle a droit à réparation et réclame 100 000 \$ en dommages-intérêts. Le président de MACES, M. Osborne, soumet à *La Presse* que son association étudiante répond aux besoins de ses 8 500 membres. Il explique que, depuis un an et demi, le nombre des étudiants en éducation permanente (les cours du soir) augmente très rapidement. On en compte actuellement 17 000. Il a soumis que ces gens ont besoin d'un lieu pour se détendre. Il a dit, que le bar n'est ouvert qu'à ses membres et à leurs invités.

Les voisins, eux, signalent, avec la dernière énergie, que le bar est ouvert à tous.

UNE GRANDE PERFORMANCE



2 CASSETTES VHS GRATUITES AVEC L'UN DE CES SPÉCIAUX

MAGNÉSCOPE VHS MODÈLE SLV-373

- Variateur à navette bi-mode sur la télécommande et sur l'appareil même.
- 4 têtes DA
- Autonettoyage des têtes
- Rebobinage à haute vitesse
- Stabilisateur de bandes

529\$

MAGNÉSCOPE VHS MODÈLE SLV-575

- Autonettoyage des têtes
- Index automatique
- Rebobinage à haute vitesse
- Stabilisateur de bandes
- Sonorité MTS/HIFI

699\$

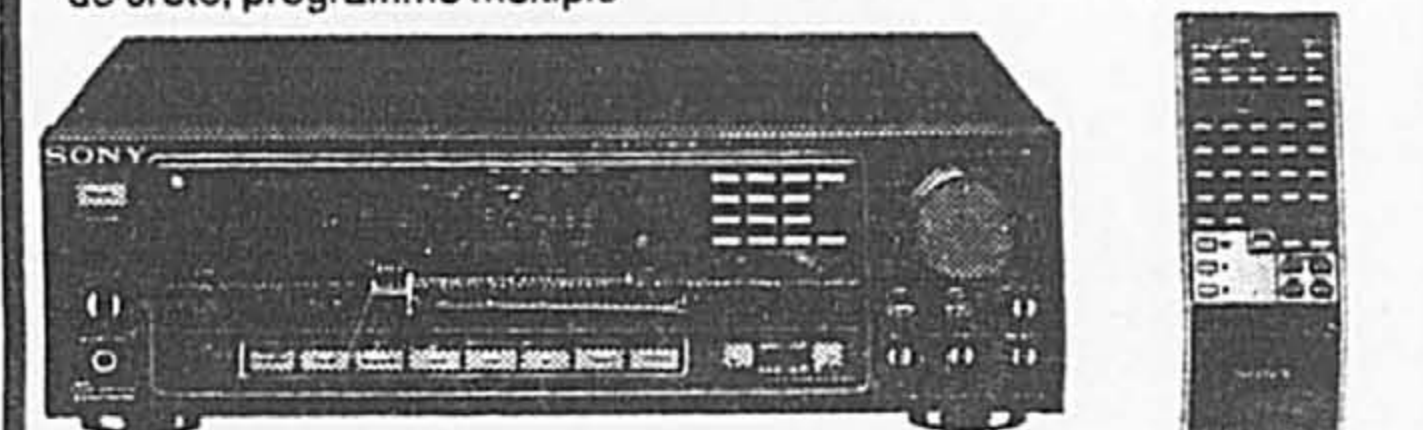


LECTEUR LASER

MODÈLE CDP-C505

399\$

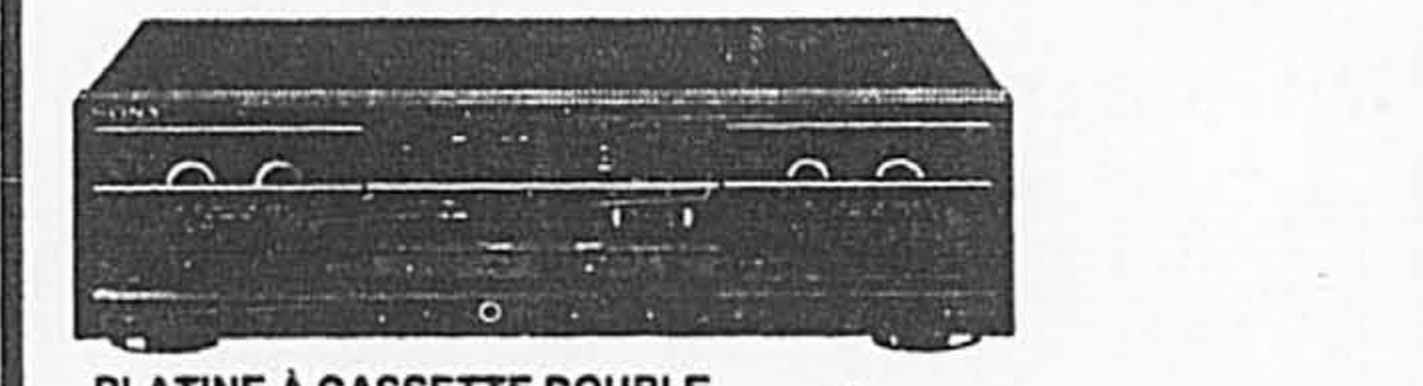
- Filtre numérique à octuple échantillonnage à confirmation du bruit
- Accès direct à tous ces morceaux (avec télécommande)
- Télécommande
- Custom edit: recherche de crête, programme multiple



RÉCEPTEUR

- STR-AV 720 de 80 watts + 10 watts x 2
- 7 fonctions d'entrée/sortie
- Processeur d'ambiphonie
- Contrôle indépendant de magnétophone
- Télécommande de système audio

499\$



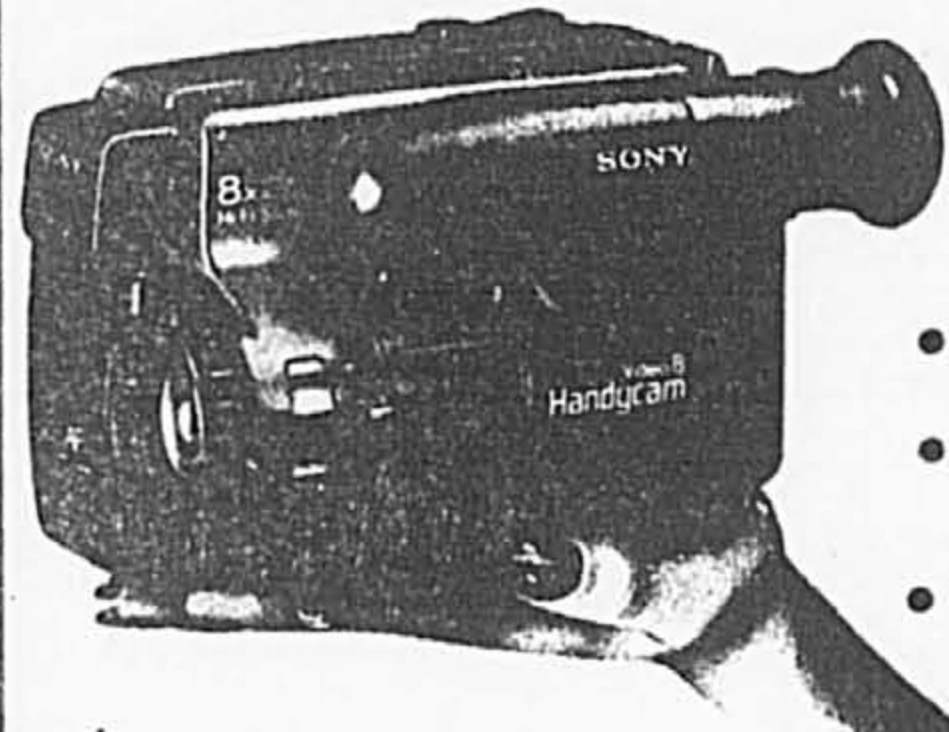
PLATINE À CASSETTE DOUBLE

MODÈLE TC-W320

- Système d'entraînement à 2 + 2 moteurs
- Réducteur de bruit Dolby B/C
- Doublage à haute vitesse
- Recherche musicale AMS
- Capteur de télécommande SIRCS

299\$

CAMÉRA HANDYCAM



VIDÉO 8

MODÈLE CCD-TR6

- Obturateur à vitesse variable
- Objectif zoom à rapport 6:1 avec micro
- Entrée/sortie A/V

1299\$

- Éclairage minimum de 5 lux
- Microphone omnidirectionnel
- Mise au point automatique
- Iris automatique

MALLETTE SOUPLE GRATUITE À L'ACHAT D'UNE CCD-TR6

CAMÉSCOPE VIDÉO 8

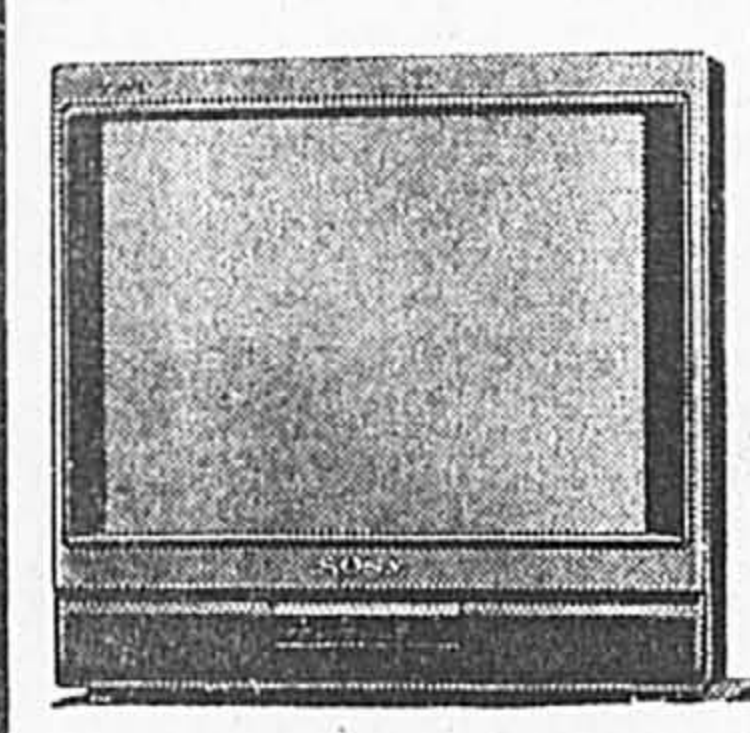
MODÈLE CCD-F33

- Objectif zoom à rapport 6:1 avec micro
- Obturateur à vitesse variable
- Éclairage minimum de 4 lux
- Prise de télécommande

999\$



MALLETTE EN OPTION

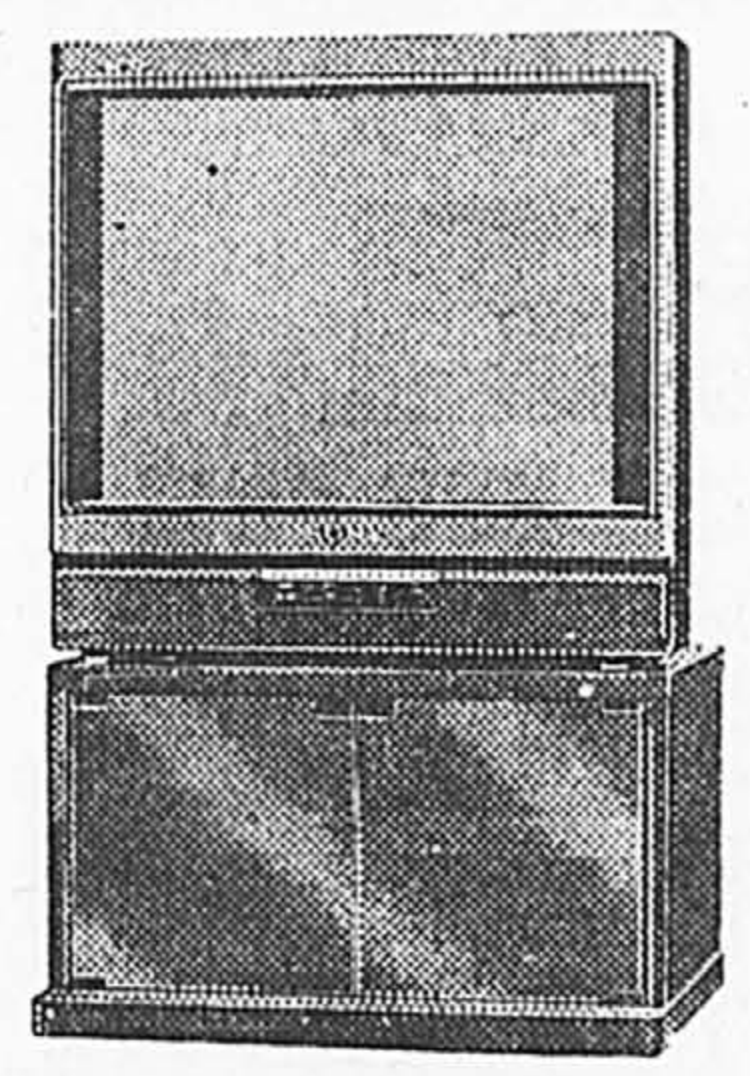


RÉCEPTEUR MONITEUR STÉRÉO

MODÈLE 20TS-20

- Trinitron microblack de 21 po
- Résolution horizontale de 400 lignes
- Filtre en peigne Colorpure
- Minuterie d'interruption automatique
- Télécommande Uni commander RM-764
- Entrée audio/vidéo

699\$



RÉCEPTEUR/MONITEUR STÉRÉO MICROBLACK

MODÈLE KV-27TS30

- Trinitron microblack de 28 po
- Filtre Colorpure
- Syntonisation Express tuning de 181 canaux
- Télécommande Uni commander RM-764
- Résolution horizontale de 450 lignes

1299\$

MEUBLE INCLUS

PRIME 123 MINI-CHAÎNE FM/AM 3 MORCEAUX AVEC LECTEUR LASER



- Avec réducteur de bruit Dolby
- Enceintes à 3 voies
- Sortie de 60 watts
- Magnétophone à cassettes

349\$

SPEC
ELECTRONIQUE

Les spécialistes en audio-vidéo

EORTIA
ELECTRONIQUE

47 ouest, rue Fleury
381-9261

MAISON DU SON

1843 est, avenue Mont-Royal
523-1101

SONIMA

5105 est, rue Beaubien
722-6705

CENTRE A.T. VIDEO INC.

5559, boul. Léger
Montréal-Nord
329-1010

LESSARD

Electronique
2203, chemin Chambly
468-1993

PÉNURIE EN ÉLECTRONIQUE DE TECHNICIENS ET DE TECHNICIENNES!

Évaluez sérieusement une carrière dans ce secteur

- l'emploi y est exceptionnel
- les salaires sont élevés
- le travail est motivant
- les milieux de travail sont diversifiés
- les conditions de travail sont excellentes
- l'avenir est grandement ouvert

Choisissez Teccart

- c'est le pionnier de la formation en électronique
 - le placement de ses diplômés est remarquable
 - le cours est pratique, au point, près de la réalité industrielle
 - l'étudiant obtient un suivi personnalisé
 - trois programmes sont offerts:
 - 243.03 - Électronique industrielle/télécommunication
 - 244.01 - Technologie physique automatisations/contrôle/analyse de procédés
 - 247.01 - Technologie de systèmes ordonnés langages/systèmes d'exploitation
- Teccart plus qu'un diplôme: l'excellence, la confiance, la fierté**

Vous avez un D.E.C. ou presque?

Inscrivez-vous au cours intensif et obtenez votre D.E.C. en 2 ans.

Vous êtes diplômé du secondaire professionnel, secteur électro-mécanique?

Teccart vous permet de faire le D.E.C. en deux ans.

DEVENEZ BOURSIER D'UNE ENTREPRISE PRESTIGIEUSE



offrent quatre bourses couvrant les frais de scolarité pour les trois années nécessaires à l'obtention d'un DEC à l'Institut Teccart. Pour obtenir un formulaire d'inscription, adressez-vous au service d'information scolaire ou d'orientation de votre école ou contactez l'Institut Teccart. Date limite d'inscription: 11 janvier 1991

Vous préférez étudier chez vous, à votre rythme et obtenir des crédits inscrits au bulletin d'études collégiales (B E C) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science ainsi qu'un diplôme Teccart?

Choisissez la formation à distance

Les programmes continuellement mis à jour sont tous présentés par objectifs, facilitant grandement l'apprentissage. Les cours sont complétés par de l'équipement de laboratoire vous permettant de développer les habiletés et aptitudes propres aux techniciens. Deux profils sont offerts: en électronique industrielle et en électronique numérique, de même que des cours spécifiques.

1945^e anniversaire



un collège qui tient ses promesses

(514) 526-2501

3155, rue Hochelaga, Montréal (Québec) H1W 1G4 (Métro Préfontaine)



À VOUS DE JOUER.

Montréal remet à Howard Johnson la clé de la ville.



Maintenant ouvert à Montréal

Howard Johnson vous ouvre les portes de la ville aux mille occasions d'affaires et de plaisir. Venez chez nous, au coeur de la ville, et profitez des tarifs spéciaux d'ouverture de 59\$* pour une chambre de luxe ou de 79\$* pour une suite exécutive.

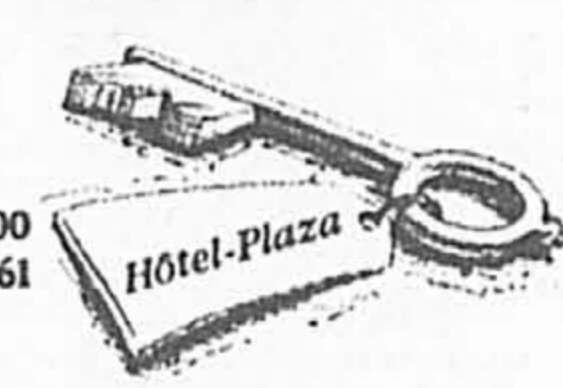
*Par chambre, par nuit. Chambre pour une ou deux personnes. Offre en vigueur jusqu'au 31 janvier 1991.

Pour réserver, composez le 1-800-654-2000 ou le (514) 842-3961

HOWARD JOHNSON Montréal 475, rue Sherbrooke Ouest
Hôtel-Plaza

• Edmundston • Fredericton • Moncton • Saint-John • Montréal • Ottawa • Morrisburg • Kingston • Toronto • aéroport, centre-ville, Oakville, Scarborough, Markham (1991) • St. Catharines • London • Niagara Falls.

TARIF D'OUVERTURE
59\$*



Île de Montréal

La dette de la CUM franchit le cap des 2 milliards



FLORIAN BERNARD

Il n'y a pas que les gouvernements du Canada et du Québec qui s'endettent massivement. Le dernier bilan financier de la Communauté urbaine de Montréal indique que la dette à long terme se situe maintenant à 2,045 milliards, dont 829,8 millions remboursables en devises étrangères. Compte tenu des contrats de change en vigueur, la dette payable en dollars canadiens représente 66 p. cent de la dette totale, comparative à 45 p. cent en 1985. Au cours de la dernière année de l'exercice, soit de 1988 à 1989, la dette de la CUM s'est accrue de 61,1 millions. La partie de la dette à long terme directement à la charge des municipalités, c'est-à-dire des contribuables fonciers de l'île de Montréal, se chiffre à 521,3 millions, soit 36,1 millions de plus que durant l'exercice précédent. Le reste de la dette est la responsabilité du gouvernement du Québec, c'est-à-dire de l'ensemble des citoyens. Les deux principaux facteurs responsables de la dette à long terme de la CUM sont le métro et l'assainissement des eaux.

LE SEXTANT INSTALLE SES QUARTIERS A ANJOU

Le Sextant, un centre de travail adapté embauchant 150 personnes à mobilité réduite, vient d'inaugurer ses nouveaux ateliers dans le parc industriel d'Anjou, à l'intersection Vauban et Mirabeau. Le nouveau président de l'Office des personnes handicapées du Québec, M. Gaston J. Perreault, a procédé à l'inauguration, en présence de nombreux invités. Les nouveaux ateliers du Sextant ont coûté 1,5 million. L'organisme existe depuis 1982. A l'époque, l'entreprise employait 22 personnes et le chiffre d'affaires était de 168 000 \$. Cette année, le chiffre d'affaires atteindra 3,5 millions. L'entreprise fabrique des produits de papeterie et fournit des services d'entretien ménager d'édifices publics.

LE PRIX ROBERT-LIONEL SÉGUIN A THÉRESE ROMER

Une Québécoise née à Varsovie, en Pologne, Mme Thérèse Romer, a remporté le prix annuel Robert-Lionel Séguin, attribué par l'Association des amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec. Le prix souligne les mérites de ceux qui contribuent à la conservation du patrimoine immobilier. Le premier lauréat, en 1954, fut Arthur Labrie, animateur du moulin de Beaumont. Par la suite, le prix a été remis à Michel Lessard, historien et auteur, Jean-Marie Dussault, artisan et antiquaire, Luc Noppen, historien de l'art, André Robitaille, architecte, et Pierre Cantin, spécialiste en restauration.

DEMANDE DE JUMELAGE

La localité française de Pont-du-Château, en Auvergne, à quelque 400 km au sud de Paris, souhaite réaliser un jumelage avec une localité du Québec. Il s'agit d'une petite ville de 9000 habitants, à vocation agricole, touristique et industrielle. Pont-du-Château possède une soixantaine d'organismes culturels, sportifs, de jeunesse et de loisirs. Le maire et les conseillers souhaitent éta-

blir des liens permanents d'échanges avec une localité québécoise aux caractéristiques similaires. Les localités intéressées doivent communiquer avec M. Gérard Charpentier, au (514) 342-8825.

SURPLUS DE 360 000 \$ A L'ILE BIZARD

Le maire de l'île Bizard, M. Jacques Denis, prévoit un surplus d'exercice de 360 000 \$ pour sa ville. D'ores et déjà, à la lumière de ces résultats, il a promis que le taux de la taxe foncière ne connaîtra aucune hausse en 1991. Déjà, l'an dernier, le taux de la taxe foncière avait été réduit de 12 p. cent. M. Denis a rappelé que des travaux d'immobilisation de l'ordre d'un million de dollars ont été réalisés au cours des derniers douze mois, incluant la mise en chantier du parc Jonathan-Wilson. En outre, le système d'informatique a été amélioré et étendu à l'ensemble des services. De nouveaux locaux modernes ont été aménagés pour le service du greffe.

ANJOU DEVRA PRODUIRE CERTAINS DOCUMENTS

Deux citoyens d'Anjou, M. Jean Corbeil, ancien maire et actuellement ministre fédéral du Travail, de même que M. Conrad Chiasson, auront accès à certains documents concernant le bilan financier de la corporation municipale Anjou '80. Ainsi en a décidé la Cour du Québec, chambre civile, en déboutant Anjou de sa requête d'en appeler d'une décision rendue en première instance. Il s'agit du document contenant les prévisions financières révisées d'Anjou '80, au 31 décembre 1989. L'administration d'Anjou a toutefois obtenu l'autorisation de ne pas divulguer certains extraits des documents, relatifs au prix de vente anticipé des immeubles de la corporation. Selon Anjou, la divulgation de ces renseignements aurait diminué ses chances d'obtenir un prix juste et raisonnable lors de la liquidation des actifs d'Anjou '80.



Thérèse Romer, prix Robert-Lionel Séguin. PHOTO La Presse

TAPIS D'ORIENT POUR MOINS CHER DU FOURNISSEUR À VOUS LIQUIDATION DE VÉRITABLES TAPIS

Venant de l'Inde. Nous avons décidé de mettre en solde plusieurs de nos superbes tapis en laine noués à la main.

POUR PLUS DE 1 000 000 \$

Ces tapis sont de qualité égale ou supérieure aux tapis vendus au détail à des prix variant de 139 \$ à 1 249 \$ (et même jusqu'à 2 299 \$ dans certains cas).

Ils sont maintenant offerts à des **PRIX INCROYABLEMENT BAS**

allant de **99 \$** (ovales de 2 1/2' x 4 1/2') à **599 \$** (8 1/2' x 11 1/2' ou 9' x 12').

Si vous cherchez une véritable aubaine, si vous cherchez des tapis résistants et de prestige pour votre maison, si vous cherchez de magnifiques cadeaux de Noël pour votre famille ou vos amis

HÂTEZ-VOUS PENDANT QU'IL EN RESTE — COMPAREZ NOS PRIX pour ces tapis d'Orient sélectionnés avec soin, aux motifs et teintes en vogue, avec les soi-disant

PRIX DES GRANDS MAGASINS
NOS PRIX COURANTS SONT TRÈS BAS
NOS PRIX DE LIQUIDATION SONT ENCORE PLUS BAS
NOTRE STOCK EST BEAUCOUP PLUS VASTE
NOTRE CHOIX EST SANS ÉGAL.

HEURES D'OUVERTURE DE L'ENTREPÔT
Nettoyage, etc.: lundi au vendredi 8 h 30 à 17 h
Vente: lundi au jeudi 8 h 30 à 17 h
vendredi 8 h 30 à 21 h
samedi 10 h à 17 h

Paiement: Payez par Visa ou MasterCard ou profitez de notre rabais de lancement de 3% lorsque vous payez par chèque visé, mandat ou comptant.

Livraison: Achat chargé directement dans votre voiture, ou livré à domicile moyennant des frais de 25\$.

Nettoyage: Système exclusif de nettoyage partiellement fait à la main, seulement 37¢ le pi car. (frais minimum de

15\$) si vous apportez et venez chercher vous-même votre tapis.

Frais additionnels pour cueillette et livraison dans l'île de Montréal, 40¢ le pi car. (frais minimum de 85\$ avec le nettoyage). Téléphonnez pour connaître les prix applicables.

Réparations: Effectuées par le spécialiste canadien Tavit Everlekian.
Sous-tapis: Caoutchouc gauré, à couper selon dimensions, 65¢ le pi car.

MAINTENANT OUVERT

COMPAREZ NOS PRIX ET NOTRE VASTE CHOIX AVANT D'ACHETER

Profitez de notre service d'évaluation gratuit avant de faire le versement final sur un tapis acheté à un encan ou ailleurs. Vous pourriez économiser des centaines ou des milliers de dollars en évitant de payer des prix trop élevés.

RAYMOND & HELLER L.TÉE

fondée en 1929

6681, avenue du Parc, Montréal Téléphone: 271-7750
L'IMPORTATEUR-GROSSISTE EN TAPIS D'ORIENT LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS RESPECTÉ AU CANADA
CE QUE NOUS AVONS DE PLUS PRÉCIEUX, C'EST NOTRE RENOM

